

DÉDICACES

... ✍️

Je remercie le Dieu tout puissant de nous avoir donné le courage, la force et

La volonté qui nous permet d'arriver à accomplir ce travail.

Ce travail de longue haleine n'aurait jamais abouti sans l'aide des personnes que j'aime beaucoup, que Je respecte et pour lesquelles je dédie ce travail.

Tout d'abord, j'offre cette œuvre à mes très chers parents, sources des plus forts encouragements et des plus précieux soutiens lumière de mon chemin, votre abnégation et votre sincère dévouement m'ont été la plus grande efficacité ;

A tous mes amis

A toute ma famille.

Que j'aime et que je respecte beaucoup.

A toute la promotion 2020.

A tous ceux que j'aime. À toutes les personnes qui m'ont aidé à la concrétisation de ce travail, Merci.

REMERCIEMENTS

On dit souvent que le trajet est aussi important que la destination. Ces cinq années m'ont permis de bien comprendre la signification de cette phrase toute simple. Ce parcours en effet, ne s'est pas réalisé sans défis et sans soulever de nombreuses questions pour lesquelles les réponses nécessitent de longues heures de travail.

Avant tout je tiens à remercier Dieu tout puissant de m'avoir donné la force et le courage pour surmonter toutes les difficultés rencontrées durant l'année.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à notre promoteur **Mr FRIKHA AHCENE**, de m'avoir suivi ; guidé et orienté jusqu'à l'aboutissement de ce travail ; ainsi que pour sa gentillesse, sa compréhension et le temps qu'il m'a consacré.

Je tiens aussi à exprimer mes remerciements aux **membres du jury** qui m'ont fait l'honneur d'évaluer mon travail.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude envers tous les enseignants de notre département d'architecture, en particulier notre **Chef de département Mr BOUDJEHEM RAFIK**, qui m'ont aidé et enseigné durant mon cursus universitaire, ainsi qu'à tout le personnel des archives, de la bibliothèque et le personnel administratif pour leur gentillesse et leur soutien. Que ma famille, mes amis et toutes les personnes qui m'ont assisté et encouragé de près ou de loin, trouvent ici l'expression de mes sincères reconnaissances.

Merci à vous tous.

Table des matières

Dédicaces	
Remerciements	
Table des matières.....	

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction Générale	II
Problématique	III
Hypothèses et Objectifs	IV
Méthodologie de travail	IV

CHAPITRE I : Cadre référentiel.

Introduction	2
I. Référence théorique	2
I.1. La notion de projet urbain	2
I.1.1. Essai de définition de la notion de projet urbain	2
I.1.2. Les échelles du projet urbain, un faisceau très large	3
I.1.3. Les dimensions du projet urbain	4
I.2. La notion de l'entrée de ville	7
I.2.1. Définition	7
I.2.2. L'évolution historique	8
I.2.3. Les problématiques des entrées de villes	9
I.2.4. Les fonctions des entrées de villes	10
I.2.5. La perception des entrées de villes	10
I.2.6. L'objectif de l'entrée de ville	10
I.2.7. Les activités aux entrées de villes	10
I.2.8. Les usagers des entrées de ville	11
I.2.9. La voirie élément fondamental de la conception des entrées de ville	11
I.2.10. Typologies d'entrées de villes	12
I.2.11. Les échelles des entrées de villes	14
I.2.12. Les opérations qu'on peut trouver dans les entrées de villes	15
I.2.13. les objectifs de l'étude des entrées de villes	15

I.2.14.	La notion de l'attractivité urbaine	15
I.3.	La notion de paysage urbain	16
I.3.1.	Définition du paysage	16
I.3.2.	Le paysage urbain durable	17
I.4.	La notion boulevard urbain	18
II-	Référence opérationnelle : (les exemples)	18
II.1.	Exemple 01 : L'Entrée de ville fait partie du projet urbain de Clichy	18
II.1.1.	Situation et présentation	18
II.1.2.	Les principes d'aménagement à adopter	19
II.1.3.	Programme générale : L'Entrée de Ville de la rue Cockerill	22
II.2.	Exemple 02 : Projet urbain entrée de ville Pulversheim	23
II.2.1.	Situation et présentation	23
II.2.2.	Les objectifs	24
II.2.3.	Les principes d'aménagement à adopter	24
II.3.	Exemple 03 : L'aménagement urbain d'entrée de ville : Boulevard Pie-IX	
(Montréal-Nord).	26
II.3.1.	Intérêt et choix de l'exemple	26
II.3.2.	Situation et présentation	26
II.3.3.	Les problématiques	26
II.3.4.	Les objectifs	27
II.2.5.	Les grandes orientations d'aménagement du boulevard Pie-IX	28

CHAPITRE II : Analyse Urbaine

I-	Présentation de la willaya de Guelma	32
I.1.	Situation Géographique de la willaya de Guelma	32
I.2.	Situation et limites de la ville de Guelma (chef-lieu)	32
I.3.	Aperçu historique	32
I.4.	Evolution urbaine de la ville de Guelma	34
II-	Contexte spatial et urbain	36
II.1.	Présentation de la zone d'étude	36
II.1.1.	Situation	36
II.1.2.	Délimitation de périmètre d'étude	36

II.2.	Rôle et fonctionnement de la zone d'étude	37
II.3.	Le vide urbain	37
III-	Contexte d'habitat	38
III.1.	Equipements	38
III.2.	logements	39
III.2.1	Typologie des logements	40
IV.	Contexte socio-économique	42
IV.1.	Tranche d'âge	42
IV.2.	Estimation de la population	42
IV.3.	Taux de chômage	42
V.	Mobilité	43
VI.	Les enjeux et les actions	44
VII.	Scénario d'aménagement	46

CHAPITRE III : L'Approche architectural

I.	Analyse des exemples	48
I.1.	Exemple 01 : Centre multifonctionnel Numidia « Annaba »	48
I.1.1.	Situation	48
I.1.2	Aspect formel (extérieur)	49
I.1.3	Aspect formel (intérieur)	52
I.1.4	Synthèse	60
I.2	Exemple 02 : Office Riadh El Feth « Alger » :	61
I.2.1	Fiche technique	61
I.2.2	Présentation	61
I.2.3	Idée et but d'intervention	61
I.2.4	Situation et présentation de l'environnement immédiat	62
I.2.5	L'accessibilité	63
I.2.6	Analyse programmatique	64
I.2.6.1	La disposition spatiale	65
I.2.6.2	La Circulation	65
I.2.6.3	Maquam Echahid : (Elément symbolique)	66
I.2.7	Les composantes du Centre Socioculturel	66
I.2.7.1	Organigramme relationnel	68

I.2.7.2	Présentation des différents plans	69
I.2.7.3	Le schéma fonctionnel du centre	70
I.2.7.4	Les différents espaces du centre	70
I.2.8.	Conclusion	70
I.3.	Exemple 03 : GALAXY SOHO «Exemple livresques»	73
I.3.1.	Fiche technique	73
I.3.1.1	La situation	74
I.3.1.2	Les limites et Les Accès	74
I.3.1.3	La volumétrie et la façade	75
I.3.1.4	Conclusion du Galaxy soho	83
II.	Programme proposée	84
II.1.1	Définition relevée dans l'encyclopédie Encarta	84
II.1.1.1.	Programme qualitatif	84
II.1.1.2.	Objectifs	86
II.1.2.	Organigramme Présente les différentes activités du C.M.F	87
II.1.3.	La programmation des différentes composantes : (organigramme fonctionnel et spatiaux)	87
II.1.3.1.	Fonction de commerce	87
II.1.3.1.1.	La définition	87
II.1.3.2.	Fonctions détente et loisir	88
II.1.3.2.1.	La définition	88
II.1.3.2.2.	Les lieux de détente	88
II.1.3.3.	Fonctions culturelles	89
II.1.3.3.1.	Définition de la culture	89
II.1.3.3.2.	Les rôles et les objectifs des équipements culturels	89
II.1.3.3.3.	Les fonctions principales de la culture	89
II.1.4.1.	Fonctions culturelles	90
II.1.4.1.1.	La définition	90
II.1.5.1.	Hébergement (Hôtel)	90
II.1.5.1.1.	La définition	90
II.1.6.	Conclusion	91
III.	Analyse du terrain.....	94
III.1.	Situation du terrain	94
III.2.	Voiries et accessibilité	94
III.3.	Comment accéder au terrain	94

III.4.	L'environnement immédiat du terrain	95
III.5.	Morphologie du terrain	95
III.6.	Forme et superficie du terrain	96
III.7.	Données naturelles	97
III.8.	L'étude de voisinage	97
Conclusion	98

Conclusion générale

Références Bibliographiques

Résumé

Table des figures

Liste des tableaux

Chapitre Introductif

❖ Introduction générale :

Aujourd'hui les projets qui transforment la ville sont cependant caractérisés par leur étendue et leur complexité, dans ce contexte la notion du «projet urbain. » est apparue comme «un concept et une manière d'agir en formation qui marquent un moment de transition entre la manière traditionnelle de penser, l'urbanisme et nouvelle approche, moins figée et plus ouverte aux transformations et aux débats.»¹

Le projet urbain, c'est savoir faire de la ville, c'est l'espace générateur et ordonnateur de la ville, besoin d'espace public pour une ville démocratique symbolique par ses entrées qui était intégré dans les fortifications frontières entre le milieu urbain et la vie rurale, plus tard avec l'arrivée de l'automobile l'entrée de ville présente un urbanisme diffusé.

L'entrée de ville d'aujourd'hui se sera le centre de ville de demain, ne serait-il pas nécessaire de réfléchir sur les entrées de villes, sur l'image de la ville, sur les complémentarités et les solidarités entre ses différentes fonctions et ses différents quartiers, sur les interactions entre la ville centre, la périphérie et le « pays » dans lequel elle s'inscrit. On doit aussi réfléchir sur la définition de la ville : où s'arrête-t-elle, où commence-t-elle, en effet l'entrée de ville désigne l'urbanisation qui se développe de part et d'autre des principales voies d'accès à la ville, l'entrée de ville aurait vocation à se déplacer et à s'éloigner de plus en plus du centre-ville, à repousser la limite entre la ville et l'espace « Hors la ville ». Or, désormais plusieurs phénomènes se conjuguent : l'extension de la ville n'as pas nécessairement vocation à être favorisée, le phénomène de conurbation a phagocyté certaines de ces anciennes entrées qui ne le sont plus véritablement aujourd'hui. Cette mutation a continué avec la croissance économique et l'essor des zones industrielles ayant un impact significatif sur les entrées de villes, bouleversant les formes urbaines par une succession de bâtis sans réelle homogénéité ni cohérence avec l'existant. Les entrées des villes sont ainsi devenues des zones soumises à une intense évolution banalisant le phénomène d'urbanisation. Scindant ou enclavent des quartiers, dans un fonctionnement incohérent et nécessairement reliés par des axes de communication irriguant l'agglomération mais souvent dimensionnés pour une fréquentation importante sans pour cela créer de liaison entre les différentes occupations du territoire. Par ailleurs, l'aménagement des entrées de villes constitue ces dernières années un important sujet de réflexion pour de nombreuses collectivités, désireuses de concilier développement économique et revalorisation esthétique.

❖ Problématique :

Guelma, une ville historique jouit d'énormes potentialités tant touristiques, qu'industriels avec plein d'atouts naturels et touristique, occupant une position stratégique au cœur de l'est Algérien jouant le rôle d'appuis à trois métropoles Constantine, Annaba et Skikda, pas loin de souk Ahras et des frontières tunisienne ce qui lui confère le rôle de relier et transite et augmente son attractivité.

Berceau de plusieurs civilisations (romaine, byzantine, arabo-musulmane) qui ont laissé des traces, qui témoignent du rôle important qu'elle n'a jamais cessé de jouer à travers les différentes civilisations.

Notre zone d'étude présente l'entrée de la ville de la partie nord-ouest de la wilaya de Guelma, du côté de la wilaya d'Annaba, Constantine et Skikda.

Le concept «entrée de ville» est devenu courant dans plusieurs pays du monde, englobant plusieurs enjeux et problématiques généralement liées au paysage urbain, identité de la ville ainsi que sa durabilité et son attractivité touristique. La ville de Guelma actuellement ne se reconnaissent plus au travers de leurs parcours d'entrées, l'identité se perd, l'image que donnent ses espaces est très peu valorisante. L'entrée de la ville de Guelma présente plusieurs dysfonctionnements tel que :

Cadre bâtie dégradée, congestionnèrent, extension anarchique au détriment des terres agricoles, entrée de ville négative non significative, absence d'équipement structurants à l'échelle de la ville spécialement au niveau d'entrée de la ville, Manque de signalisation, Absence d'infrastructure de base qui fluidifiant l'accessibilité depuis l'entrée de ville, patrimoine enclavé et délaissé, présence de terre résiduel non affectée et non valorisés et voiries dégradé.

Alors, à travers ces problèmes là en peut poser les questions de recherches suivantes :

- Par quelle démarche et quel acteur et actions urbaine peut-on requalifier l'entrée de ville en utilisant les potentialités qu'elle présente ?
- Faut-il injecter des infrastructures importants pour fluidifier l'accessibilité et le transit par une ville relit et organiser le stationnement périphériques pour remédier à l'accès abusif du véhicule à l'intérieur de la ville déjà congestionner ?
- Qu'elle équipement structurants à l'échelle de la ville peut-on renforcer l'armature urbaine et créer l'attractivité souhaitée au niveau de l'entrée de la ville ?
- Comment transformer l'image hideuse des lieux dégradées et donner la notoriété digne d'une ville touristique et historique à travers l'entrée de la ville ?
- Comment améliorer l'entrée de la ville ?

❖ **Comment peut-on redynamiser et revaloriser l'entrée de la ville de Guelma par un réaménagement adéquat avec des dimensions durable ?**

❖ Les Objectifs :

- Valoriser l'image de l'entrée de ville aux yeux des habitants et des visiteurs.
- Rendre le site actif et attractif.
- mettre en valeur le paysage et l'environnement immédiat.
- marquer la ville par son entrée donnant un cachet spécifique qui l'identifie.

❖ Hypothèses de recherche :

Pour donner à l'entrée Nord et Ouest son rôle de vitrine qui illustre l'image global de la ville nous affirmons :

- L'exploitation et le renforcement des potentiels de l'entrée (patrimoine, paysage...) peuvent assurer l'attractivité et améliorent l'image de la ville. L'introduction des paramètres du développement durable peut assurer une bonne gestion des entrées des villes (mobilité, paysage) et avancer la notion du projet urbain.
- La revalorisation urbaine, paysagère et architecturale avec un réaménagement urbain, qui vise L'émergence d'une identité accueillante, en maîtrisant la qualité de l'environnement et de l'architecture pour une entrée attractif sein et sécurisé.

❖ Méthodologie de travail :

Le mémoire contient des approches d'études, chacune son objectif, son but pour aboutir à un projet architectural qui essaie en quelques sortes de répondre à une problématique posée.

La première étape dans notre mémoire est « l'approche introductive » qui englobe une introduction générale, une problématique, l'introduction est l'un des passages les plus importants dans ce mémoire, elle informe précisément sur le thème traité, tout mémoire comporte une question centrale, la problématique est une reformulation plus large pour cette question.

La deuxième approche est « l'approche thématique ». Elle rassemble les recherches et les différentes informations en relation avec le thème « Penser l'image urbaine d'une ville à travers son entrée », le but de l'approche thématique est de se familiariser avec le sujet d'études et ses différents aspects et de comprendre les relations entre ces différents segments, et aussi l'analyse des exemples de projet, l'analyse des exemples consiste à tirer des renseignements à partir des différentes réponses architecturales, programmatiques et contextuelles,

relatives à notre problématique. Elle permet aussi d'avoir une idée générale sur l'organisation spatiale et fonctionnelle des espaces.

La troisième approche est « l'approche analytique », elle contient une présentation de la ville de Guelma, l'approche de zone d'étude, l'analyse constitue une étape essentielle dans notre processus de travail, elle permet de définir clairement les premières orientations du projet, les enjeux. En présentant des données qui doivent être prises en compte, il s'agit d'un outil de rationalisation du projet.

Une conclusion générale intermédiaire entre les deux parties résumera notre intervention.

Chapitre I :

Cadre référentiel

Introduction :

Conscients que l'architecture n'est pas le résultat de gestes gratuits, qu'elle doit être le fruit d'une assise théorique fondée et réfléchie, dans ce premier chapitre nous allons définir les concepts généraux et nécessaires à la compréhension de cette thématique des entrées de ville et ses critères et leurs relations avec le projet urbain afin de les projeter sur notre cas d'étude.

I- Référence théorique :**I.1.La notion de projet urbain :****I.1.1.Essai de définition de la notion de projet urbain :**

Le mot est à la mode. Tout le monde déclare faire des projets urbains, même ceux dont la profession est éloignée de la notion de projet. Peut-on alors donner une définition au projet urbain ? Difficile à faire du moment que ce concept a un sens de plus en plus insaisissable. "Utilisé à tout bout de champs par les maires, approprié par les architectes qui le considère essentiellement dans son aspect formel, discuté par les chercheurs des sciences sociales, et d'autres intellectuels qui en soulignent le caractère plus vaste que la seule dimension spatiale, cette notion devient de plus en plus confuse" (Merlin. C et al. 1996)¹.

En fait, le projet urbain comme le souligne (Deville C., 1995) « intègre bien entendu une dimension programmatique et le droit général de l'urbanisme, mais il définit principalement la forme des espaces publics,... et représente les qualités concrètes de l'espace, c'est-à-dire ses qualités d'usage, de sens et de forme »².

Son ambiguïté résulte du fait qu'il est en constante évolution, comme il connaît des nuances et des variations selon les pays, les écoles et les ateliers qui le pratiquent de par le monde. Ce qui est sûr c'est qu'il renvoie à certaines règles communes qui font consensus. Celles-ci peuvent être énumérées ainsi :

Le projet urbain peut être défini comme étant une stratégie, à la fois pensée (dessein) et spatialisée (dessin). Il est rapporté à un contexte existant et à un territoire bien précis : métropole, agglomération, ville, centre, quartier ou autre secteur urbain.

Le projet urbain exige une articulation multidimensionnelle donc une médiation entre :

- Des échelles : architecturale, urbaine et territoriale.
- Des logiques : sociale, économique, et spatiale.
- Des acteurs : usagers, associations, professionnels, et gestionnaires locaux.

Le terme projet urbain sous-entend à la fois une opération particulière d'aménagement et un concept très spécifique, une alternative à la planification traditionnelle. Il est alors entendu

¹ MERLIN P et CHOAY C, op.cit., Ed. Stratégies d'attractivité ,562 P.

² DEVILLERS, Christian, 1994 : Le projet urbain, Éditions du PAVILLON DE L'ARSENAL, Collection LES MINI PA, Paris.

comme étant une pratique planificatrice ouverte et souple, comme le produit de la rencontre d'acteurs autour d'un territoire. D'ailleurs, (Ingallina P.,2001) souligne que la réflexion sur le projet urbain est en cours; « il s'agit d'un concept et d'une manière d'agir en formation qui marquent un moment de transition entre la manière traditionnelle de penser l'urbanisme et une nouvelle approche, moins figée et plus ouverte aux transformations et aux débats »³.

La formule « projet urbain » a été employée en Europe à partir des années soixante-dix (Tomas B, 1998), pour s'opposer à l'urbanisme fonctionnaliste dans un contexte socio-économique en évolution. L'intervention sur la ville se situe aujourd'hui en effet dans un contexte de ré-urbanisation, favorisant des interventions par projet. Il ne s'agit plus de réguler, guider et contrôler la croissance, bien souvent en périphérie de la ville mais de trouver des initiatives pour stimuler un développement des espaces centraux et ralentir l'étalement de la tache urbaine. C'est ce que (Chaline M, 2001) appelle « l'urbanisme de régénération ».

I.1.2. Les échelles du projet urbain, un faisceau très large :

Le concept de projet urbain recouvre de nombreuses situations et ambitions. Il y a un consensus sur l'idée qu'une certaine confusion, qu'un flou règne autour du sens de la notion de projet urbain. A travers sa double dimension de « projet » et d'« urbain » il témoigne de temporalités et d'échelles variées d'interventions sur la ville. Merlin et Choay distinguent trois types de signification au projet urbain : le projet urbain politique, le projet urbain opérationnel et le projet urbain architectural et urbanistique. Et cette démarche constitue déjà, une première façon d'aborder ce concept.

A) Le projet urbain politique ou projet de ville ⁴:

« Le projet urbain politique est un projet pour la ville, en tant que cité ; il propose des images collectives de l'avenir ». Le projet doit permettre « de toucher les décideurs et d'emporter l'adhésion de la population du quartier ou de la commune autour de l'affirmation d'une identité collective et d'une conception partagée de l'avenir collectif ». En effet, le projet urbain veut mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une image future (Piton A., 1996).

Ascher parle dans ce sens de projet de ville et de projet d'agglomération. Ces projets, qui rejoignent les objectifs de la planification stratégique, nécessitent d'identifier les potentialités et les handicaps de la ville, les enjeux majeurs, d'organiser une démarche de consultation et de partenariat et de présenter un projet consensuel. Les projets adoptés vont privilégier le choix d'axes généraux de développement. Ils témoignent d'une réflexion sur les moyens et les acteurs du développement urbain. Les interventions sur la ville sont par la suite conçues de manière ciblée par l'intermédiaire de projets spécifiques.

B) Le projet urbain opérationnel :

Le projet urbain opérationnel est représenté par des opérations urbaines d'une certaine ampleur, durant au moins une dizaine d'années, généralement multifonctionnelles, associant des acteurs privés et publics nombreux et nécessitant une conception et une gestion d'ensemble. Ce sont des opérations urbaines complexes, qui réunissent des projets variés dans un programme, un plan et des formes d'ensemble. Ces opérations urbaines

³ INGALLINA P., Le projet urbain : Que sais-je, Ed.coll. Que sais-je ?, Paris, 2001,127 P.

⁴ BOUCHARAB Abdelouhab, PROJET URBAIN définitions, auteurs, stratégie, Master 1 Académique (2011/12) Constantine.

peuvent profiter d'un événement particulier (jeux olympiques ou exposition universelle) pour enclencher un projet pour la ville.

Ce qui est mis de l'avant dans ces opérations, c'est leur lien avec la ville ; la capacité de ces projets à la fois de transformer la ville sur un espace particulier et de participer à une vision d'ensemble, donc de jouer un rôle structurant. Pour (Merlin C et al. 1996), ces opérations ont un statut nouveau « servant tout à la fois de point d'appui, de bras de levier et de pôles structurants pour entraîner, animer et organiser le développement humain ». (Busquets A., 1991) ajoute que le processus urbanistique « est articulé à partir des actions et/ou projets qui ont la capacité d'être exécutés et qui dans leur ensemble, sont capables de mettre en mouvement la ville ou un grand secteur de celle-ci, pour cette raison ils ont leur propre force mais aussi une grande capacité inductrice ».

C) Le projet urbain architectural :

Le projet urbain architectural est centré sur un bâtiment, ou un ensemble de bâtiments. Il s'agit d'une démarche architecturale et urbanistique intégrée. Le projet architectural est défini en relation étroite avec les éléments de la forme urbaine environnante. (Huet K., 1986), parle d'un projet urbain comme instrument de médiation entre la ville et l'architecture. La prise en compte de la forme urbaine ou des formes urbaines dépasse le domaine strict des techniciens pour intégrer les aspects économiques, culturels et sociaux (Mangin P et el. 1999).

Les architectes insistent sur le travail du projet « pour mieux distinguer la conception comme processus, qui participe elle-même à l'élaboration du programme, et la conception comme produit, comme mise en forme du programme » (Merlin C et al. 1996). C'est un va et vient entre programme et produit qui permet de préciser et d'affiner le projet final.

I.1.3. Les dimensions du projet urbain ⁵:

Face à ces différentes acceptations du projet urbain qui pour certaines restent encore trop sectorielles, il est important de synthétiser ce qu'apporte de spécifique cette pratique planificatrice, ceci quelles que soient les échelles d'intervention ou les disciplines considérées. Cette partie dégage les dimensions qui sont mises de l'avant par le projet urbain, en les comparant aux dimensions qui ont été avancées par la planification traditionnelle (Delarme F, 2002).

A) Un processus de planification ouvert et souple :

Le projet urbain s'inscrit dans un processus de planification ouvert et souple. Il n'est pas statique et figé, il évolue et doit s'intégrer dans un environnement en évolution. Il doit trouver sa place dans la dynamique urbaine (Avitabile A, 2005). Sa rationalité n'est pas donnée à l'avance, elle se fabrique progressivement au cours du processus de planification.

C'est une attitude qui permet une ouverture aux opportunités et aux incertitudes. C'est aussi un positionnement qui cherche à associer dans la conception et la mise en oeuvre du projet des acteurs diversifiés. Le projet urbain permet l'apprentissage des acteurs au sein du processus de planification et l'appropriation par la population du projet. Il se préoccupe de la construction progressive de sens du projet.

Dans le projet urbain on considère dès le départ, que le projet va évoluer au fur et à mesure de sa conception et de sa réalisation. Le processus de décision peut être considéré

⁵ Guide du Projet Urbain, Ewa Berezowska-Azzag, synthèse du Volume 2.

comme un processus pluraliste de convergence vers un compromis, tel que (l'expose Monnier 1992), à propos de l'évaluation de l'action des pouvoirs publics.

Le projet urbain doit être « encore plus que dans la planification traditionnelle, formalisé, explicité, durable, totalement accepté et approprié par tous les intervenants ; les stratégies doivent être plus procédurales, c'est-à-dire porter sur des manières de problématiser et des schémas d'actions, et non sur des choix particuliers » (Ascher F., 1995). Le projet urbain propose une conception du rapport entre connaissance et action où il n'y a plus de rapport de dépendance de l'un à l'autre comme dans le passé mais des allers et retours continuels entre l'un et l'autre.

B) Cohérence locale, stratégie versus planification :

Le projet urbain propose une cohérence locale, c'est-à-dire l'approfondissement d'un projet particulier, délimité dans le temps et l'espace. Il présente l'intérêt d'être précis et concret. (Bohigas R., 1985) parle de « réalisme économique, social, culturel et politique ».

Le projet urbain témoigne d'une réflexion sur les acteurs en présence et les moyens disponibles. Pour (Busquets A., 1991), c'est le caractère concret du projet urbain qui lui donne sa force et sa capacité à transformer la ville, la mettre en mouvement, dans la mesure où il repose sur une réflexion plus générale.

Dans la planification traditionnelle, c'est plus une cohérence globale qui était recherchée. Le plan directeur visait une certaine exhaustivité à l'échelle de la ville et avait l'ambition de donner une vision générale intégrée des différentes dimensions du territoire. Ce plan général dictait des projets particuliers qui devaient s'intégrer dans un schéma directeur précis et figé. Or l'inadaptation de l'un à l'autre en faisait souvent des catégories contradictoires et conduisait à des dérogations. (Busquets A., 1999). « C'est de moins en moins le plan d'ensemble qui définit les projets particuliers, et de plus en plus les projets particuliers qui composent le plan global » (Merlin C., 1996).

C) Intégration et ouverture démocratique, ou le jeu des acteurs :

Alors que le projet urbain « doit surgir de la dynamique locale » (Remy.M, 1998). Le projet d'urbanisme traditionnel résulte d'une démarche d'experts, dans une logique qui s'est voulue scientifique. Il est basé sur des objectifs généraux définis par des planificateurs. Il s'est d'autre part souvent laissé enfermer dans une approche juridique et réglementaire qui a fini par l'exclure. A l'ambition scientifique du projet d'urbanisme, le projet urbain propose au contraire un choix, une revendication politique. Le projet urbain est une démarche d'insertion et d'intégration, il propose une ouverture démocratique. L'intérêt général doit être construit progressivement avec les acteurs. Il ne s'agit plus de faire prévaloir un intérêt général mais d'aboutir à une certaine forme de compromis. C'est la démarche mise en oeuvre qui est importante et qui permet d'aboutir à cette idée de compromis. Il y a une évolution de l'intérêt général substantiel vers l'intérêt général procédural. C'est le caractère concret du projet et son potentiel mobilisateur qui facilitent les débats et qui autorisent une réflexion et des partenariats sur quelque chose de précis : un projet particulier plutôt que des objectifs généraux pour la société.

D) Démocratie locale, un projet concerté :

Le potentiel réconciliateur du projet urbain et son pouvoir dialectique lui donnent sa force. Le projet urbain permet de répondre à des oppositions, notamment entre conception et réalisation

qui ne sont pas des étapes autonomes ; le projet en globe l'action et se laisse en globe par elle. Ajoute que le projet se situe quelque part entre théorie et pratique et pourrait les réconcilier « en posant un pied dans celui du discours et l'autre dans celui du faire ».

Il y a un consensus sur l'idée que le projet urbain est issu d'une critique de l'urbanisme réglementaire et techniciste (Hayot K, 1997) et qu'il y apporte une alternative intéressante. C'est une certaine globalité que recherche le projet urbain et qui est soulignée de manière différente par plusieurs auteurs (Roncayolo Y, 1997). Mais finalement peu d'auteurs se sont engagés à donner une définition du projet urbain et celles qui existent sont généralement succinctes ; elles sont liées à un aspect ou une situation particulière, ce qui contredit cette idée de globalité.

La définition qui me semble la plus forte et la plus révélatrice des enjeux qui viennent d'être détaillées est celle proposée par (Laperriere L, 1998) « Le projet urbain est le produit de la rencontre des acteurs sociaux autour de la définition des enjeux, du choix des stratégies... ».

❖ **Les acteurs :**

a) Les habitants/usagers, les experts du quotidien :

Ce groupe d'acteurs est constitué :

- d'habitants, pour qui l'appropriation de l'espace est essentielle.
- d'usagers, qui se distinguent selon les pratiques et la fréquentation qu'ils ont de l'espace.
- de citoyens, qui se porte en responsables de la gestion urbaine.

Relevons que les habitants usagers sont parfois difficilement cernables et leurs connaissances et ressources peuvent varier considérablement. Enfin, selon s'il est isolé ou s'il entraîne une fraction importante de citoyens, le pouvoir des habitants usagers est nul ou considérable (Bassand J, 1999)⁶.

Nous estimons que les habitants usagers sont d'importants « créateurs » d'espace, dans la mesure où ce sont leurs motivations qui mobilisent fréquemment d'autres acteurs, débouchant sur des actions concrètes ou, au contraire, entravant des projets (destructions prévues par exemple).

Mais les usagers sont aussi des "consommateurs" d'espace, car ce sont à travers les appropriations multiples qu'ils génèrent (usages et/ou représentations) que la ville devient un véritable lieu de vie (Ascher F., 1995).

Les manières dont les usagers conçoivent et utilisent l'espace construit et aménagé par les autres acteurs constituent de véritables baromètres des opérations. L'enthousiasme, l'indifférence ou la protestation des habitants usagers citoyens face à un projet urbain sont des clés permettant de guider les actions ultérieures. Du fait qu'ils vivent et pratiquent l'espace urbain, il est justifié que les habitants usagers citoyens soient intégrés aux processus de décision. Cette gestion «par le bas» favorise l'appropriation des espaces de vie par les divers groupes de population et suscite l'acceptation des choix effectués. À l'inverse, les choix exclusivement imposés par le haut (administration) peuvent avoir des répercussions néfastes, difficilement gérables. Cependant une rencontre entre les deux approches «

⁶ BASSAND. M, COMPAGNON. A, JOYE. D, STEIN.V, (2001) Vivre et créer l'espace public. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

administration/professionnels» et « habitants /usagers » est possible (Rodriguez A., 1999), tout en reconnaissant que la réalité est plus complexe et met en scène une variété d'acteurs.

C'est donc, à condition de prendre en compte les désirs/besoins des habitants usagers et de les consulter régulièrement que les professionnels de l'espace, ainsi que les autres acteurs, produiront un aménagement dont les enjeux seront le mieux assumés.

b) Les professionnels de l'espace :

Ce groupe réunit un ensemble d'acteurs concernés par la planification, la conception et la gestion de l'espace ; ce sont les architectes, urbanistes et ingénieurs travaillant de façon indépendante ou au sein de services responsables de l'aménagement du territoire. Ces acteurs se caractérisent par une connaissance de l'urbain qui les positionne non seulement en tant que porte-parole des autres groupes (Panerie P., 2000), mais leur donne une certaine autonomie et une mainmise sur les projets. Ce « pouvoir » tend, de nos jours, à être remis en cause par les autres acteurs qui revendiquent davantage de légitimité dans les projets.

c) Les acteurs économiques :

Ce groupe est constitué d'entrepreneurs, de propriétaires fonciers et de promoteurs ; ces acteurs sont fréquemment les instigateurs premiers des dynamiques urbaines. A ces acteurs s'ajoutent des organismes de promotion et de marketing urbain (offices du tourisme par exemple), dont le principal enjeu est l'attraction d'entrepreneurs et de touristes.

d) Les acteurs politiques :

Ce groupe réunit les administrations publiques, les autorités communales, ou institutions nationales. Ces acteurs peuvent jouer des rôles aux niveaux exécutif, législatif ou administratif ; ils accompagnent ou contestent les décisions des autres acteurs. En tant qu'élus du peuple, ils sont les principaux décideurs. Cependant, ils manquent parfois de connaissances dans les domaines spécifiques dans lesquels ils sont chargés d'intervenir.

I.2.La notion de l'entrée de ville :

I.2.1. Définition :

L'entrée désigne dans la littérature dans un sens le plus large « lieu par lequel on s'introduit dans un immeuble ou dans une ville (entrée de ville) est généralement marquée par des dispositifs singuliers (porte, pas de porte, seuil, faubourg, rond-point) qui donnent éventuellement lieu à des rites de passage⁷ ». L'entrée de ville a connu plusieurs définitions suivant plusieurs approches. D'un point de vue historique l'entrée de ville constituait à être perçue comme une zone présentant un potentiel économique comme « un axe à fort trafic qui joue un rôle économiquement important dans le fonctionnement de la ville ⁸ ». D'une vision paysagiste : « l'entrée de ville renvoie à un développement le long d'infrastructure routière qui connaît des problèmes d'image liées à l'hétérogénéité de l'espace ⁹ ». D'autre part en

⁷ Brunet, 1992 :p174

⁸ G.dubois-taine

⁹ FROBERT Stéphanie, entrée de ville dossier de bibliographie, centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et la construction publique, avril 1999, page7.

urbanisme l'entrée de ville peut se considérer comme étant « un intitulé qui ouvre une pléthore de dysfonctionnements urbains¹⁰ ». Pour conclure la définition de l'entrée de ville repose principalement sur trois composantes :

- Une zone urbanisée en situation périphérique.
- Un axe de pénétration important.
- L'identité et l'image de la ville.

À cet effet nous pouvons définir l'entrée de ville comme l'urbanisation existante ou en cours de constitution aux abords d'une voie de pénétration importante permettant la distribution d'une masse d'activité reflétant une identité de la ville. Cette définition est une combinaison de toutes les définitions déjà citées.

I.2.2. L'évolution historique :

La ville peut être définie en opposition de la campagne. L'opposition entre la ville et la campagne commence avec le passage de la barbarie à la civilisation, du régime des tribus à l'état, de la localité à la nation, et se retrouve dans toute l'histoire de l'univers, et jusqu'à nos jours. (Voir Schémas 01).

À l'ère contemporaine la réflexion sur les entrées de ville se poursuit toujours le fils conducteur en introduisant de nouvelles composantes¹¹ :

- l'interface entre espaces naturels et espaces artificialisés, une frontière théorique pour la nature en ville et la trame verte et bleue
- l'évolution vers l'autonomie énergétique, la production d'énergies renouvelables sur bâtiments et espaces libres
- la nécessité de réduire la fragilité liée à une trop grande dépendance à un mode de transport unique
- la nécessaire acceptation d'une réversibilité de l'aménagement, permettant de préparer l'évolution vers un espace urbain mutable introduisant la mixité fonctionnelle¹².

De la porte à l'entrée de ville :

La porte constituait une limite physique l'espace de la ville et la rurale¹³. Elle avait comme fonction de :

- Contrôle des flux entrants et sortants de la ville
- Défense, lors de la guerre on ferma la porte
- Signe de victoire et de célébration¹⁴.

Les fonctions de la porte ont disparues mais la réflexion est de trouver un refuge et une certaine appartenance. L'entrée est passée d'un point d'accès (la porte) à un parcours correspondant à des espaces délimités en lisière de ville. Elle acquiert de nouveaux rôles dont la principale, est de constituer une fenêtre sur le paysage contribuant l'identité de la ville.

¹⁰ FROBERT Stéphanie, op.cit.page7.

¹¹ Définition et méthode d'analyse des entrées de ville dans un contexte post-grenelle DDT du Cher, Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

¹² Définition et méthode d'analyse des entrées de ville dans un contexte post-grenelle DDT du Cher, Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

¹³ Contexte des entrées de villes, Lexique de l'urbanisme

¹⁴ Benamor Manel, entrée de ville restructuration et requalification, consulté en ligne le 23/11/16, <http://fr.calameo.com/read/004545551fa9626833866>

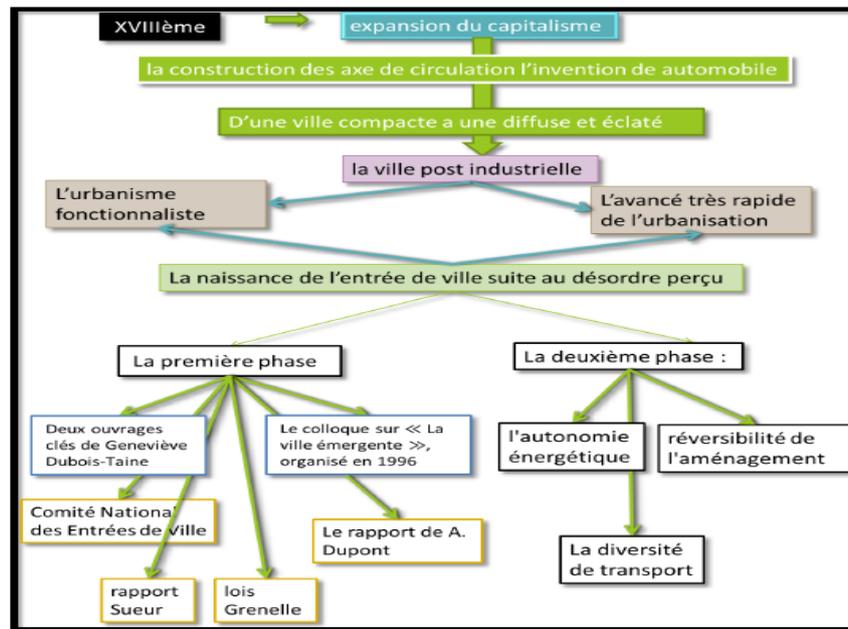


Figure 1 : Evolution du concept des entrées de villes
 (Source : **BENMANSOUR.M** et **BELOUADI.K**, quel type d'aménagement pour une entrée de ville historique ?, Université de Tlemcen 2017, P9).

I.2.3. Les problématiques des entrées de villes :

A) La problématique d'identité et d'image :

La problématique des entrées de ville s'est constituée progressivement suite au discours observés aux entrées, la dimension paysagère s'est avérée indispensable car les entrées de villes étaient caractérisées par urbanisation sauvage et désordonnées¹⁵. Souvent constituées d'objet architectural synonyme de standardisation tel que les giratoires nus de traitement, la prolifération des enseignes publicitaires et tout genre d'affichage hétéroclites et des espaces commerciales. Ces espaces que l'on traverse pour accéder à la ville ne reflètent pas l'identité de cette dernière ainsi qu'il présente une discontinuité dans le style architecturale. La problématique de sécurité routière et circulation.

B) La problématique de sécurité routière et circulation :

L'axe de pénétration est un élément fédérateur dans la notion d'entrée de ville. Dans l'espace péri-urbain, ce dernier est conçu dans une optique incitant la grande vitesse sans avoir un espace transitoire est avec la confrontation du monde urbain qui peut engendrer des dégâts matériels et immatériels.

C) La problématique de commerce :

L'entrée de ville est une forme spécifique d'aménagement fondée sur les logiques d'accessibilité automobile de distribution de masse d'activité extensive¹⁶. D'après cette définition on déduit la problématique de commerce. Les terrains périphériques sont bons marchés accueillent les activités souvent rejetées du centre. L'effet recherché sur ces voies rapides est l'effet vitrine, d'où l'ampleur des affichages publicitaires.

¹⁵ **FROBERT Stéphanie**, entrée de ville dossier bibliographique, centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, avril, 1999.

¹⁶ **C.Bersani**. Entrée de ville, lieux de devenir, préface, mai 1994.

I.2.4. Les fonctions des entrées de villes :

L'entrée de ville est un élément fondamental dans les réflexions urbaines. Au-delà de son intérêt paysager évident et de sa participation à la structuration de l'urbain quelle identifie, l'entrée de ville participe activement à l'identité collective¹⁷, donc nous pouvons dire que l'entrée de ville a deux fonctions :

- **L'entrée de ville entre la logique urbaine et la logique rurale :**

Permet le passage progressif passif entre ces deux mondes dépendants l'un de l'autre.

- **L'entrée de ville entre une logique urbaine et une logique routière :**

Un rôle purement économique attractif permis par le développement des réseaux de communication...

I.2.5. La perception des entrées de villes :

Les entrées de ville peuvent être perçues selon l'usage en dépendant de :

- Leur fréquentation.
- Leurs situations.
- Le mode de déplacement¹¹.

D'après cela on distingue deux types d'entrée :

A) L'entrée dynamique :

Pour les modes de déplacements liées à des changements de vitesse, elle constitue un espace de transition. Ce qui donne une vision linéaire. Le paysage alors n'apparaît pas sous son vrai aspect.

B) L'entrée statique :

La perception du piéton diffère de celle de l'automobiliste. Il peut appréhender l'espace en décomposant ces éléments.

I.2.6. L'objectif de l'entrée de ville :

L'aménagement des entrées de ville étaient une solution pour mettre fin aux maux urbains. Ayant comme objectif de¹⁸ :

- Retrouver l'identité de la ville.
- Créer la lisibilité.
- Favoriser la mixité des fonctions.
- Donner de la place au piéton.
- Végétaliser l'espace.
- Utilisation des friches et l'espace interstitielle.

I.2.7. Les activités aux entrées de villes :(voir figure 2)

¹⁷ **Benamor Manel**, entrée de ville restructuration et requalification, consulté en ligne le 23/11/16, <http://fr.calameo.com/read/004545551fa9626833866>.

¹⁸ **FROBERT Stéphanie**, entrée de ville dossier bibliographique, centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, avril, 1999.

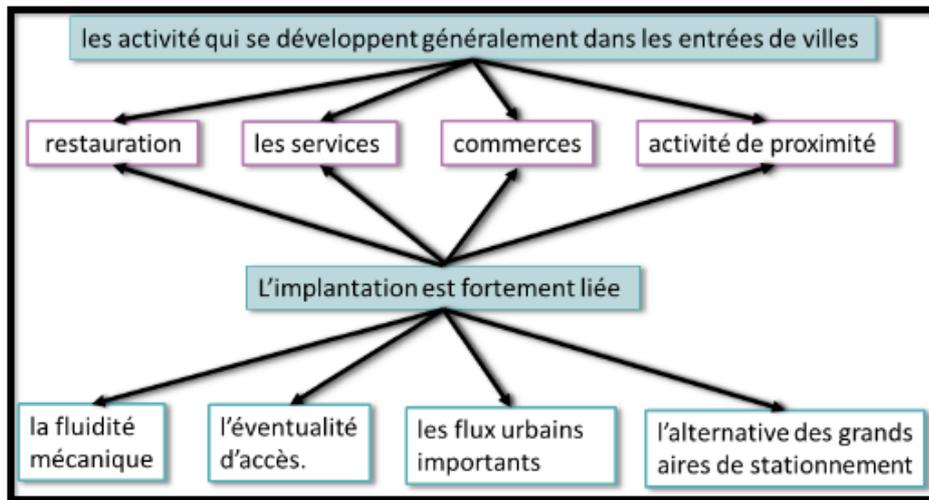


Figure 2 : Les activités dans les entrées de villes et leurs implantations.
 (Source : **Manel Benamor**, entrée de ville restructuration et requalification, consulté en ligne le 2016)

I.2.8. Les usagers des entrées de ville :

L'entrée de ville matérialise le premier contact physique des usagers avec l'entité urbaine, le stimulus initial des codes et des apparences urbaines¹⁹. Il semble important de définir les usagers des entrées de villes afin de prendre leurs besoins en considération lors d'aménagement des entrées de villes. Les différents types d'usagers qui fréquentent cette zone peut être catégorisée comme suit : (voir figure 3)

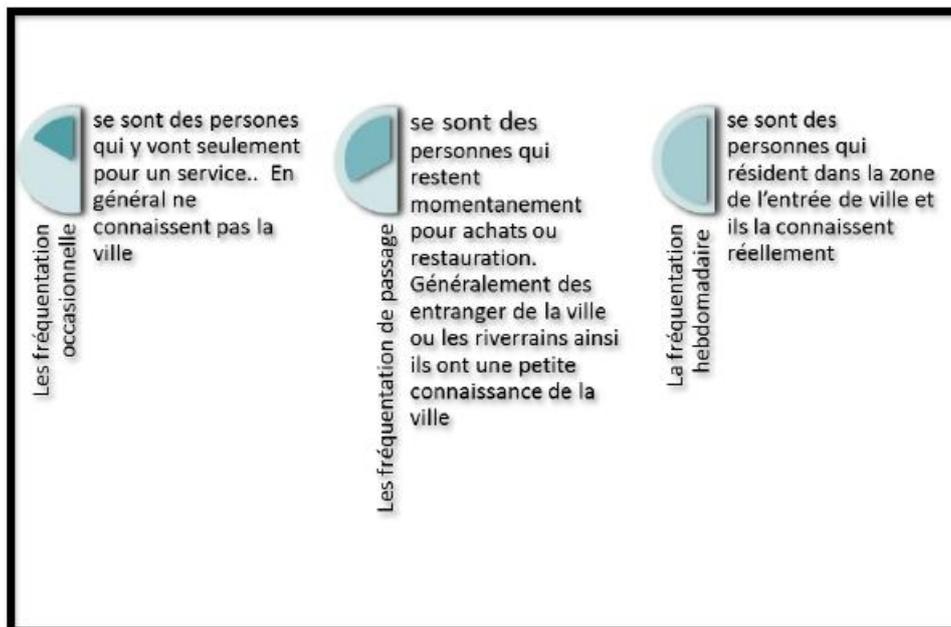


Figure 3 : Schémas représentatifs sur la fréquentation des entrées de ville (source : **Manel Benamor**, entrée de ville restructuration et requalification, consulté en ligne le 23/11/16, <http://fr.calameo.com/read/004545551fa9626833866>)

I.2.9. La voirie élément fondamental de la conception des entrées de ville :

¹⁹ Entrée de ville : colloque de l'université de l'Orléan, 26 27octobre. Jean- Pierre Guilhembet, Noelle Dauphin et Françoise Michaud Ferjavielle (dir), Rennes, Presses universitaires de Rennes

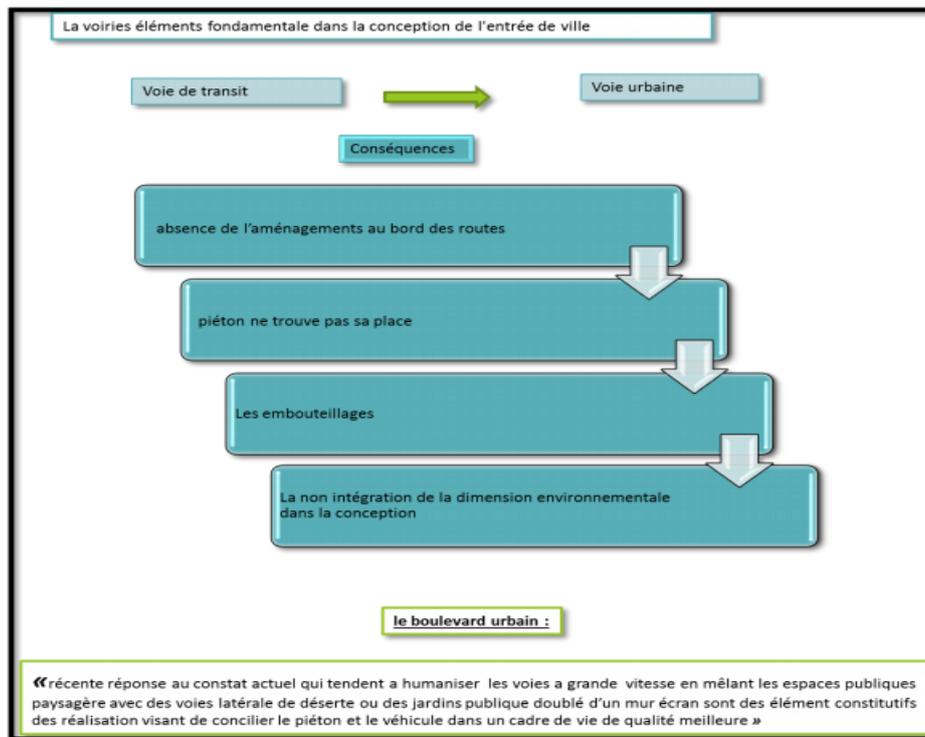


Figure 4 : la conception de la voirie

(Source : Manel Benamor, entrée de ville restructuration et requalification, consulté en ligne le 23/11/16, <http://fr.calameo.com/read/004545551fa9626833866>)

I.2.10. Typologies d'entrées de villes :

Il existe huit types d'entrées²⁰. On peut les catégoriser comme suit :

A) Les entrées de villes basiques :(Voir figure 5).

Elles englobent :

- **Les entrées classiques** : exprime les rapports sociaux maîtrisés entre les différents quartiers
- **Les entrées de ville traditionnelles** : présenté sous une fonction de passage avec deux logiques urbaines et campagnardes.

²⁰ Idem.

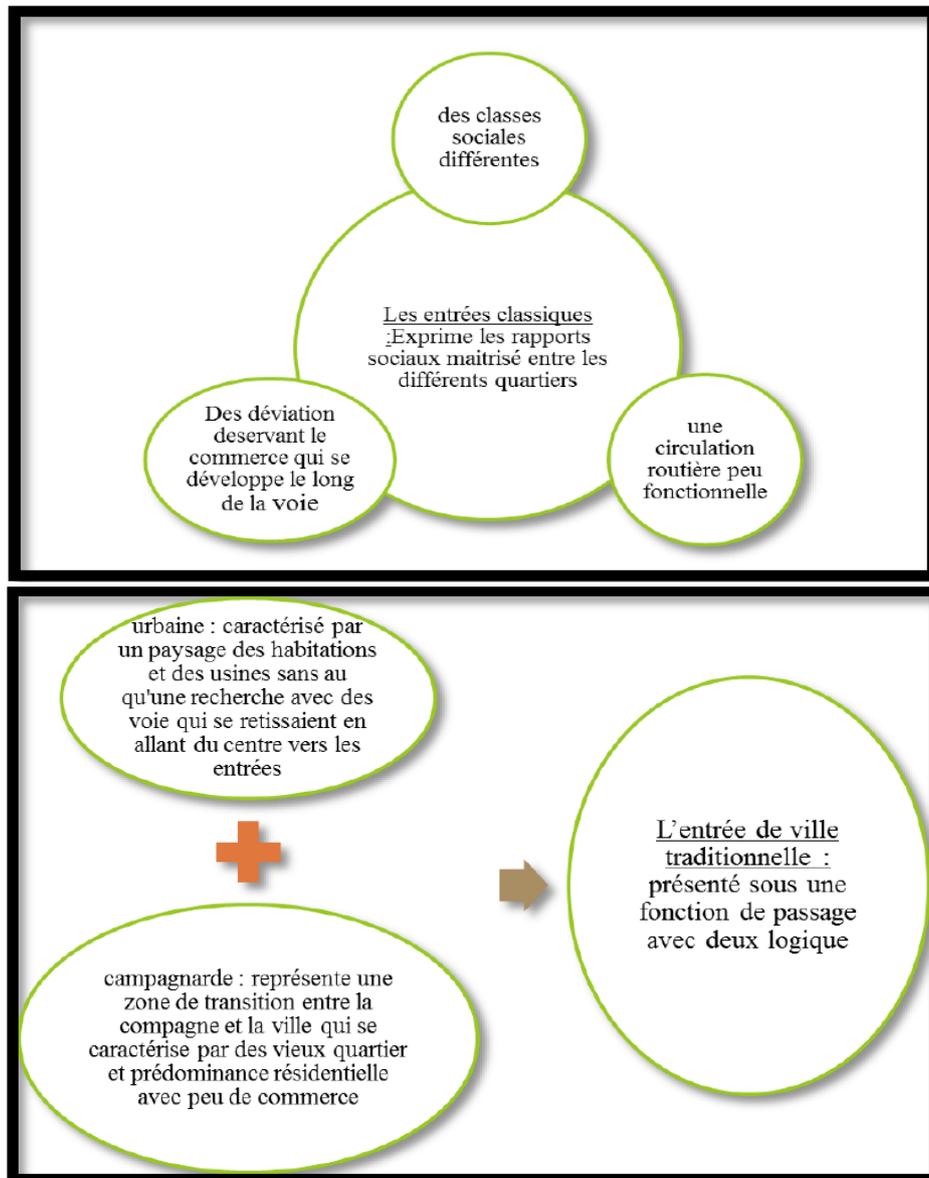


Figure 5 : les entrées de ville basiques

(Source : Manel Benamor, entrée de ville restructuration et requalification, 2016)

B) Les entrées de villes à vocation : (Voir figure 6)

Elles englobent les entrées de villes à :

- Vocation touristique.
- Vocation résidentielle.
- Vocation tertiaire.

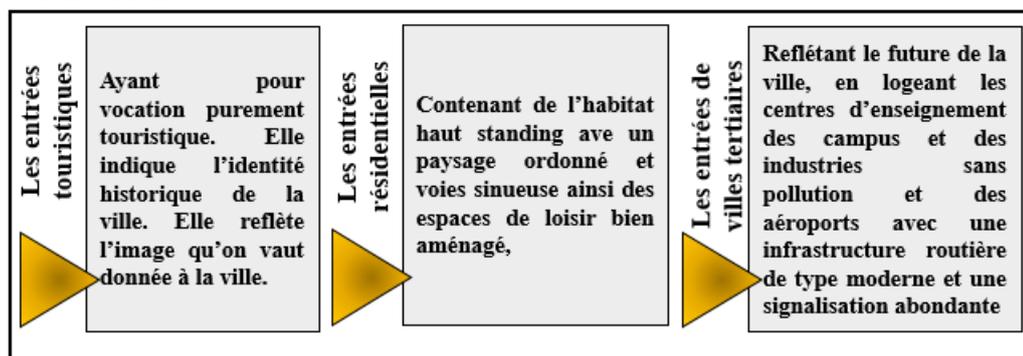


Figure 6 : les entrées de villes à vocation.

(Source : Manel Benamor, entrée de ville restructuration et requalification, 2016)

C) Les entrées de villes contemporaines : (Voir figure 7)

Elles englobent :

- Les entrées ville en ville.
- Les entrées de ville utilitaire.
- Les entrées lieux de vie.

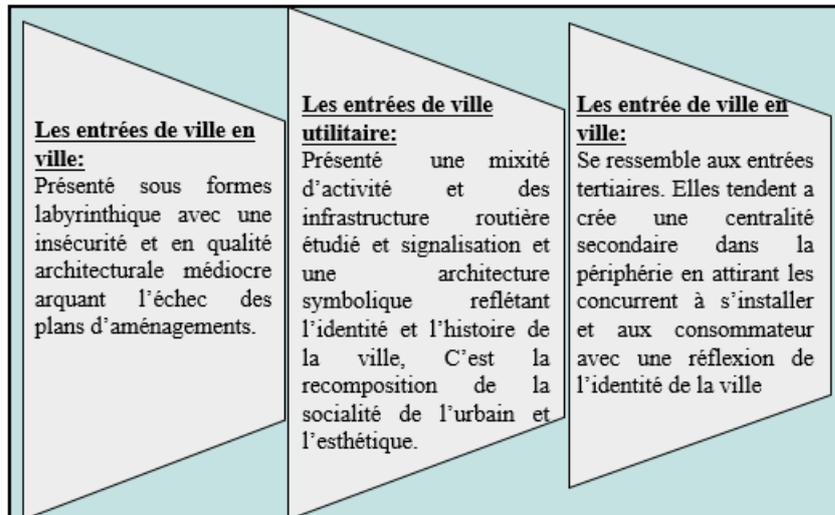


Figure 7 : les entrées contemporaines.

(Source : Manel Benamor, entrée de ville restructuration et requalification, 2016)

I.2.11. Les échelles des entrées de villes :(Voir figure 8)

Les entrées de ville se présentent sous différentes échelles selon des critères :

- Selon les données morphologiques (taille de l'agglomération).
- Selon les manifestations sociales (le nombre d'habitants).

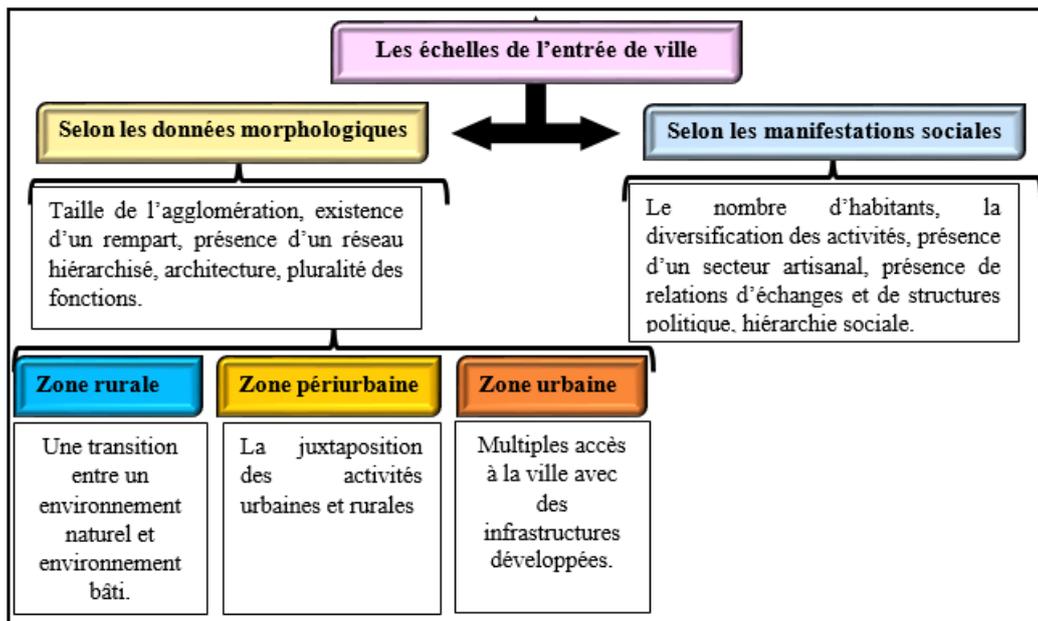
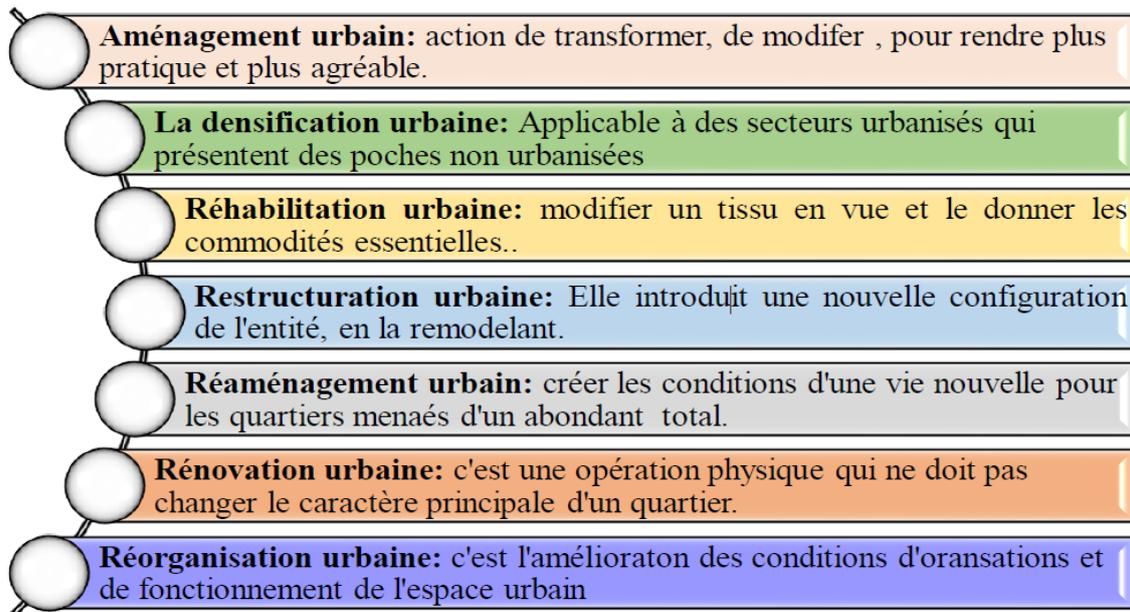


Figure 8 : Les échelles des entrées de ville.

(Source : Stéphanie Frobert, entrée de ville dossier bibliographique, centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, avril, 1999).

I.2.12. Les opérations qu'on peut trouver dans les entrées de villes²¹ :

D'après l'article d'après A. Dupont : l'intervention de l'entrée de ville s'inscrit dans le cadre du projet urbain. Ce dernier peut se concrétiser par les opérations suivantes :



I.2.13. les objectifs de l'étude des entrées des villes²² :

L'objectif l'analyse des entrées des villes est :

- D'identifier les caractères fondamentaux des entrées d'agglomération en termes de paysage, de déplacements, de formes urbaines et d'architecture.
- de mettre en évidence les éléments constitutifs de ce territoire,
- De montrer les évolutions de ces territoires,
- De mettre en évidence les points forts à valoriser et les problèmes à corriger,
- De définir les enjeux et les préconisations d'un éventuel projet urbain.

Cette analyse doit se faire à différentes échelles, celles de l'agglomération, de l'entrée d'agglomération et de son environnement proche, et enfin par séquences. Il s'agira également d'utiliser les bases de connaissances et la culture des lieux afin d'expliquer et de comprendre l'histoire et le fonctionnement de chaque entrée d'agglomération. Puis, à partir de ces éléments d'analyse, il s'agit d'en tirer les enjeux et les conclusions susceptibles de fonder une stratégie pour un projet urbain éventuel.

I.2.14 La notion de l'attractivité urbaine ²³:

- **Attractivité :** Capacité à attirer plus que les autres qui se mesure par l'examen de lux différentiels de capitaux et de populations entre différents espaces. L'attractivité reste un concept subjectif. Mais d'une manière générale, rechercher l'attractivité, c'est chercher à faire rêver, faire venir, faire rester.

²¹ BENMIMOUN Samira et BENGOU DIFA Imane, le quartier de la gare, une nouvelle dynamique urbaine pour la ville de Tlemcen, mémoire master, option urbanisme, page 23.

²² PDF : Orientation d'aménagement.

²³ PDF : attractivité et projets urbain clés : standardisation ou territorialisation des espaces urbains : Marion abouzit -goussez

- **Urbain** : Caractère lié à la notion d'Unité Urbaine, qui repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants.
- **L'attractivité urbaine** :

De façon générale, est la capacité à attirer. Du latin *attrahere* : «tirer à soi», l'attraction est une force relative : on ne tire à soi que ce que les autres ne retiennent pas suffisamment fort. L'attractivité territoriale est économique, commerciale, résidentielle, touristique et culturelle, Elle résulte à la fois d'un héritage et d'efforts mis en œuvre par les gestionnaires du territoire. L'attractivité joue aussi de l'image de la ville et de la région. Une image qui s'adresse à ceux que l'on veut attirer et aux pourvoyeurs de fonds. Il faut retenir leur attention par l'excellence, la nouveauté et le spectacle. Cette image du territoire doit faire rêver pour faire venir, faire appel à des représentations symboliques qui font écho dans l'esprit des gens. Ces images produites avec les mêmes objectifs risquent de se ressembler. L'image s'adresse cependant également aux locaux : en effet elle dresse un portrait, forge une identité au territoire susceptible de développer un sentiment d'appartenance et de fierté. Le sentiment d'appartenance à une même communauté de vie peut renforcer le lien social, élément d'attractivité.

Ce qu'on peut retenir de cette notion, c'est qu'est le résultat des efforts réalisés pour attirer des fonds, des activités productives et des habitants qui sont à la fois main d'œuvre, consommateurs et contribuables. Pour développer le tourisme qu'il soit d'affaires, culturel, ou de villégiature. Ces personnes qui passent mais ne restent pas ne doivent pas être déçues : elles jouent un rôle d'ambassadeur,

Les projets attractifs récents font tous appel à l'eau, des zones humides et des petits ruisseaux peuvent être choisis comme élément fort du concept de l'aménagement paysager, au nouveau centre du sport et du savoir pour tous pierres vives. Plus le degré de territorialisation du projet d'attractivité est important plus le rôle du paysagiste est majeur, il tisse des liens à la fois spatiaux et sociaux, le paysage peut jouer un rôle fédérateur dans des projets urbains où les espaces sont fragmentés et dont la lisibilité dépend de la lisibilité des espaces publics et du site.

I.3. La notion de paysage urbain :

I.3.1. Définition du paysage :

Au sens originel du terme, c'est le résultat des actions des hommes s'adaptant à leur environnement naturel au cours de l'histoire.

D'après le géographe Jean-Robert Pitt : " On peut dire que le paysage est la réalité de l'espace terrestre perçue et déformée par les sens, et que son évolution repose entièrement entre les mains des hommes qui en sont héritiers, ses auteurs, Ses responsables²⁴".

Selon la convention européenne du paysage : "le paysage définit une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leur interrelations ". Donc il s'agit d'une portion d'espace délimitée par un regard, donc mise en perspective et perçue par un observateur au travers d'un filtrage de valeurs sociales, économiques, religieuses, esthétiques...etc.

²⁴ Gilles Clément, et al, (1997-1999), « Le jardin planétaire : les héritages du langage », Paris, la collection monde encours, p112

Il ne s'agit pas seulement du paysage naturel, mais du paysage total intégrant toute les séquelles de l'action anthropique²⁵.

On peut dire qu'une définition globale du paysage va devoir prendre en compte sa complexité qui est à la fois morphologique (forme), constitutionnelle (structure) et fonctionnelle et ne pas chercher à la réduire en la divisant, et aussi comme le soulignait G. Bertrand il faut prendre en compte trois composantes :

- Un potentiel écologique qui regroupe tous les éléments abiotiques : le substrat géologique, le modelé, le climat, les eaux, etc...
- L'exploitation biologique ou biotique qui comprend l'ensemble des communautés végétales, et le sol.
- L'action anthropique qui interfère avec les deux premières composantes.

Le paysage représente le plus souvent la relation entre l'homme et la nature, donc ce qui le caractérise est à la fois naturel et anthropique. Il est composé d'éléments naturels et de l'action qu'en font les hommes sur leur territoire.

- **Les composantes naturelles :**

Relèvent du milieu physique (formes de reliefs structure géomorphologiques particulières, affleurement rocheux) qui constitue le socle du paysage et des structures végétales spontanées (non implantées par l'homme).

- **Les composantes anthropiques :**

Relèvent de la culture matérielle de la société. Elles recouvrent tous les éléments et structures générés par l'homme pour répondre à ses besoins : se loger (le paysage bâti, l'urbanisation présente plusieurs formes d'organisation) , produire(les activités humaines liées à la nature ont très fortement influencé le paysage : transformer les matières premières, sites industriels, carrières... etc.),se déplacer, se défendre,... il s'agit donc de l'aménagement du territoire et par conséquent du paysage ou on peut lire des installations humaines de toutes sortes qui, leurs traces restent visibles dans le paysage plus ou moins durablement.

I.3.2. Le paysage urbain durable :

Le terme de développement durable a été évoqué pour la première fois en 1972 lors de la conférence de Stockholm sur l'environnement.

La prise en compte de l'existant, l'intersection dans le site, la préservation de patrimoine apparaissent d'emblée comme des éléments fondamentaux pour la constitution d'un paysage urbain durable.

- Un paysage urbain durable est conçu à partir d'une bonne étude d'impact définissant et les caractéristiques à conserver.
- C'est un paysage composé d'éléments stables, tels que la qualité du plan d'aménagement et de son espace, la durabilité des matériaux de façade.
- L'urbanisme de la ville durable est conçue pour durer, il est proche en cela de celui des villes de l'antiquité romaine ou de Paris d'Hausmann.
- Le paysage urbain durable apporte le bien être car les éléments urbains aux architecturaux sont parfaitement intégrés, l'absence d'élément choquant dans le paysage contribue ainsi à la qualité de vie²⁶.

²⁵ Claude et George Bertrand, (2002), « Une géographie traversière, l'environnement à travers territoires et temporalité », éditions arguments, P 131

²⁶ Wikipédia, et Claude et George Bertrand, (2002), « Une géographie traversière, l'environnement à travers territoires et temporalité », éditions arguments, P 131

I.4. la notion boulevard urbain ²⁷:

- Un boulevard est une voie généralement large (quatre voies de circulation ou plus) avec souvent des allées piétonnières sur ses bords.

C'est une artère à grand débit de circulation reliant diverses parties d'un ensemble urbain et comportant habituellement au moins quatre voiries souvent séparées par terre-plein.

- **Selon Kevin Lynch :** Les voies situées entre deux zones doivent être des coutures qui réunissent plutôt que des barrières qui séparent.

En conclusion : Le boulevard est une voie très large construite dans les villes, là où se tenaient anciennement les remparts, par extension et au sens figuré, il s'agit donc de favoriser une situation, néfaste le plus souvent, par complaisance ou maladresse.

II-Référence opérationnelle : (les exemples)

- Introduction :

- **Les critères du choix des exemples :** Les exemples thématiques qu'on a choisis portent sur les trois critères suivants :
 - A) L'échelle :** la taille des projets urbains des exemples étudiés s'approchent à celle de notre zone d'intervention (échelle d'un quartier).
 - B) La pertinence :** les exemples abordent des problématiques urbaines semblables au problème de notre aire d'intervention.
 - C) La crédibilité :** Les trois exemples sont de "bons projets" reconnus, des modèles qui répondent aux principes des entrées des villes, afin l'élaboration de principes en vue de leur aménagement, elle s'appuie sur l'analyse descriptive de quatre situation caractéristique

II.1. Exemple 01 : L'Entrée de ville fait partie du projet urbain de Clichy

II.1.1. Situation et présentation :

Seraing ou Seraing-sur-Meuse est une ville francophone de Belgique située en Région wallonne dans la province de Liège. Les grands projets de requalification urbaine de la vallée sérésienne sont principalement localisés selon deux axes : l'entrée de Ville rue Cockerill et le Boulevard urbain.



²⁷ PDF : Les boulevards urbains

Figure 9 : situation de l'exemple.

L'Entrée de Ville bénéficie d'un patrimoine architectural prestigieux (le Château des Princes évêques de Liège, les Halles industrielles) et d'une situation particulière : en bord de Meuse, avec un accès direct à l'autoroute, La requalification urbaine de l'entrée de ville rue Cockerill se compose de plusieurs projets.

II.1.2. Les principes d'aménagement à adopter :

- **Elargissement de la rue Cockerill : Parfaire la mobilité de tous les usagers :**

La rue principale d'entrée de Ville sera réaménagée avec intégration de voies de circulation propres pour les transports en commun, pistes cyclables, espaces piétonniers et zones vertes. La nouvelle voirie atteindra une largeur totale de 32m.

Afin de permettre cet élargissement, la société SPAQuE a procédé à la démolition d'une partie des halles ainsi qu'à la réhabilitation des sols, des anciennes usines Cockerill.

- **1^{ère} phase de travaux : construction de la nouvelle voirie :**

Nouvelle percée entre les futures halles Gastronomica et le nouveau bâtiment de CMI, cette voirie reliera la rue Cockerill directement à l'Avenue Greiner. Elle deviendra l'accès principal pour rejoindre la rue Cockerill dont la première partie (Place Kuborn) sera convertie en zone piétonne. Cette voirie sera ponctuée par des aménagements de giratoires. Il y aura 2 X 1 bande de circulation automobile et du stationnement latéral.

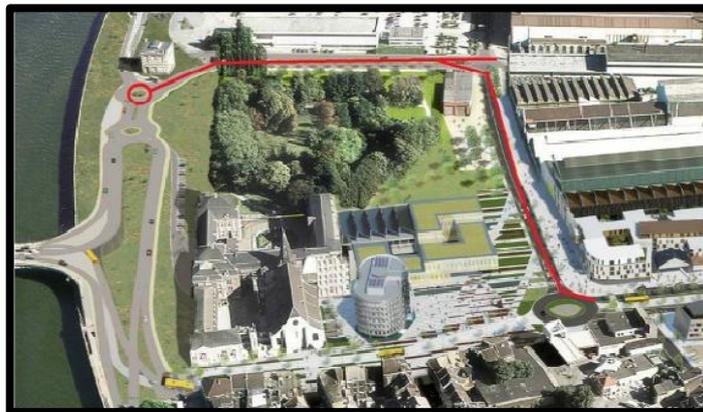


Figure 10 : Élargissement de la rue Cockerill.

- **2^{ème} phase de travaux : élargissement de la rue Cockerill**

L'agrandissement de la rue Cockerill qui passera d'une largeur de 13 m à 33 m (dans un 1er temps on ne travaille que dans la zone en orange sur l'illustration). Des bermes centrales paysagères sépareront le site propre bus des voiries empruntées par les automobilistes. Du parcage longitudinal sera organisé le long des bandes de circulation. Des aménagements pour piétons (trottoirs confortables) et cyclistes (pistes cyclables marquées) sont prévus sur l'entièreté du tronçon. Une série de ronds-points seront aménagés pour permettre les demi-tours, ralentir la circulation et ponctuer le tracé.



Figure 11 : Elargissement de la Rue Cockerill (état d'avancement des travaux, septembre 2014)

- **Kuborn : Espace public semi-piéton :**

Place publique de 15.000 m² entièrement réaménagée et piétonnisée, en liaison avec les bords de Meuse et jouxtant le Château des Princes Evêques.



Figure 12 : L'esplanade Kuborn –chantier

La place Kuborn bénéficie d'une situation privilégiée en entrée de Ville, en liaison avec les bords de Meuse et le château John Cockerill. C'est pourquoi il a été décidé de la transformer en espace piéton, afin de permettre aux usagers de se réappropriier un espace de qualité.

Grâce à la création d'une nouvelle voirie contournant le parc du château et reliant la rue Cockerill au quai Greiner, l'esplanade Kuborn devient espace semi-piétonnisé (accessible aux seuls transports en commun). L'ensemble, en phase de réalisation, se verra agrémenté de bassins d'eau, mobilier urbain et espaces verts, en liaison directe avec les bords de Meuse.

La place Kuborn accueille désormais la Cité Administrative et les nouveaux bureaux CMI, regroupant sur le site plusieurs centaines d'employés et générant une nouvelle dynamique pour la création d'un véritable centre urbain.



Figure 13 et 14 : L'esplanade Kuborn de demain

- **La Cité administrative : Services et performances :**

La construction de ce bâtiment, situé tel un symbole du renouveau en entré de ville, constitue la première étape vers la création d'un nouveau centre-ville, véritable noyau autour duquel s'organise le redéploiement de la ville toute entière. Premier bâtiment public certifié passif de Wallonie, ce nouvel édifice à l'architecture contemporaine répond aux normes les plus exigeantes en matière de performances énergétiques et permet à la Ville de Seraing de montrer l'exemple en s'inscrivant comme pionnière en matière de gestion carbone et de minimisation de l'impact de ses projets sur le changement climatique.



Figure 15 : La Cité administrative-chantier



Figure 16 : La Cité administrative de demain

- **Centre CMI : Un projet privé intégré au Master Plan :**

Séduite par les projets d'aménagement de l'Entrée de Ville de Seraing, la société CMI à transformer l'ancienne halle industrielle en un centre administratif et technique. Ce nouveau bâtiment, alliance d'ancien et de contemporain porte le nom d' "Orangerie" en référence à ce qui fit la réputation du château Cockerill dès le 18ème siècle.



Figure 17 : Le centre CMI en 2012



Figure 18 : Le centre CMI en 2014

- **Le complexe Neocittà : Edifice contemporain et parc urbain :**

Situé rue Cockerill, ce nouvel immeuble, d'environ 1.500 m² au sol, comprendra 5 niveaux incluant : un rez-de-chaussée commercial de 600 m², 28 appartements de 1 à 3 chambres, 500 m² de bureaux et des espaces communautaires. Les abords comprendront un parking de 42 places, à usage des locataires et un agréable parc urbain.



Figure 19 : Le complexe Neocittà - chantier



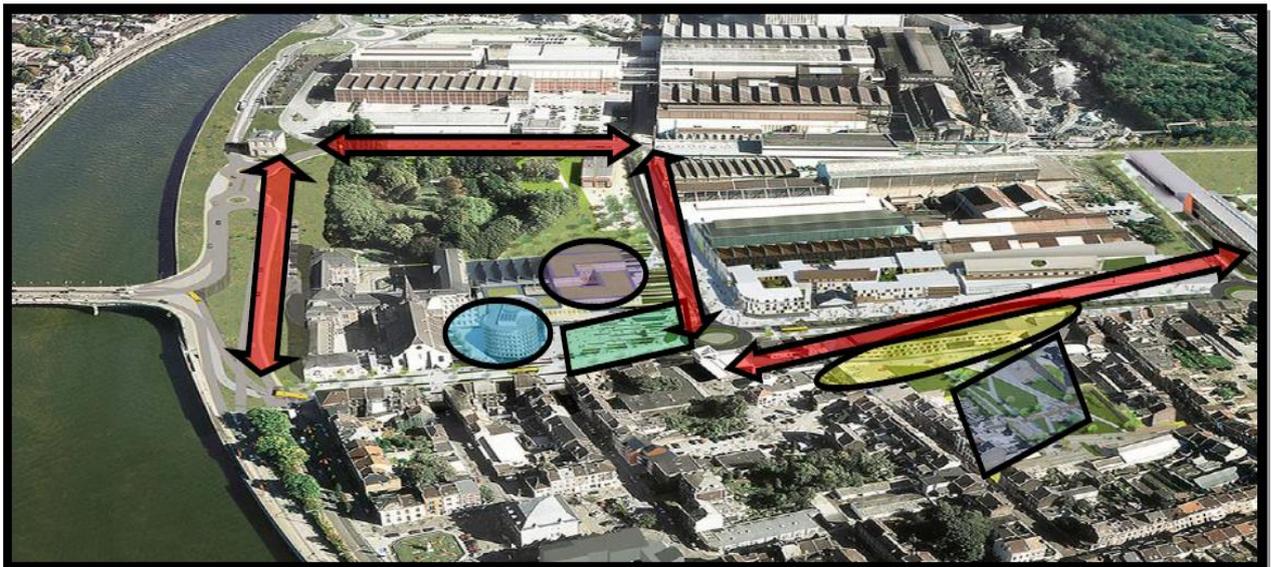
Figure 20 : Le complexe Neocittà de demain

II.1.3. Programme générale : L'Entrée de Ville de la rue Cockerill :

Elargissement et réaménagement de la rue Cockerill

Centre CMI : Un projet privé intégré au Master

Le complexe Neocittà : Edifice contemporain et parc urbain



La Cité administrative : Services et performances

L'Esplanade Kuborn

Parc Neocittà

● Synthèse :

Pertinence	A retenir	Action menée
<p>Cet exemple porte le même objectif qu'on vise dans notre projet d'entrée de ville, un quartier périphérique avec une multitude de fonction et une entrée bien structurée afin de diminuer la pression sur le centre-ville</p>	<p>- Dans cet exemple, l'objectif est de donner à l'entrée de ville et au quartier périphérique une multifonctionnalité à travers la reconstruction de la ville sur elle-même et l'injection des nouveaux équipements et de l'habitat collectif intégrés. - Aussi l'exemple propose une placette public accessible que par les individus et le transport en commun et qui porte un traitement particulier, tout ça afin de favoriser la rencontre et la circulation piétonne.</p>	<p>- L'élargissement de la rue Cockerill : réaménagement complet et élargissement de l'artère principale d'entrée de ville.</p>
		<p>- L'esplanade Kuborn : place publique de 15.000m² entièrement réaménagée et piétonnisée.</p>
		<p>- La cité administrative : premier bâtiment public passive de Wallonie pour la centralisation des services administratifs et d'accueil</p>
		<p>- Neocittà : Nouvel immeuble de logements, commerce et bureaux agrémenté d'un parc semi public de 6.000m².</p>
		<p>- Gastronomia : requalification et reconversion d'un site industriel en vue d'y créer un centre dédié à l'alimentation.</p>
		<p>Aménagement des voiries : fluidification du trafic d'entrée de la ville et mise en valeur du patrimoine architecturale et des berges des fleuves</p>

Tableau 1 : synthèse Exemple 02 « L'Entrée de Ville de la rue Cockerill : Vers une meilleure qualité de vie ».

II.2. Exemple 02 : Projet urbain entrée de ville Pulversheim.

II.2.1. Situation et présentation :

Pulversheim est une petite ville du nord-est de la France. La ville est située dans le département du Haut-Rhin en région Alsace. Pulversheim, commune dynamique fait face à un développement urbain important ces dernières années.



Figure 21 : situation de la ville de Pulversheim

II.2.2. Les objectifs :

- Composer une entrée de ville accueillante : place, commerce, service, locaux associatifs et habitat.
- Développer un réseau de circulation douce et sécurisée entre les quartiers.
- Offrir une palette de logements répondant aux demandes notamment des jeunes ménages.

II.2.3. Les principes d'aménagement à adopter :

- **Hiérarchie des espaces :**

La création d'une "porte d'entrée de ville" dans la continuité de l'axe commercial rue de Cernay augmentera l'offre commerciale ainsi que les services. Un équipement public pourrait également être associé. Les immeubles devront être de hauteur plus ou moins égale à l'immeuble de la mairie de façon à créer un ensemble homogène.

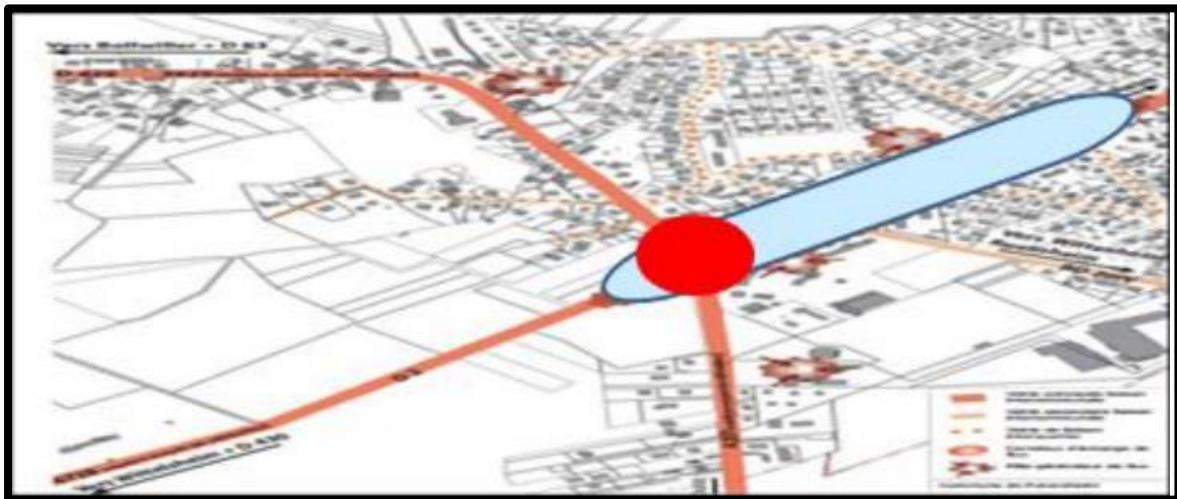


Figure 22 : hiérarchie des espaces

- **Améliorer le réseau viaire existant et développer des alternatives aux déplacements tout voiture :**

Les connections avec le système viaire existant et le développement de réseau modes doux permettront de créer un espace accessible, sans toutefois ouvrir la porte au trafic de transit dans ce nouveau quartier. La proximité de lignes de bus voire l'extension de la ligne de tram permet d'offrir d'autres possibilités de déplacements que l'utilisation de la voiture.

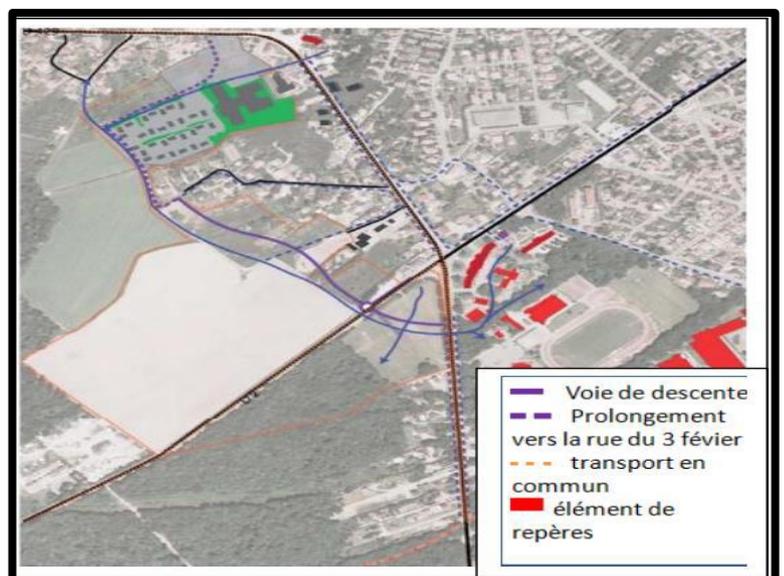


Figure 23 : le réseau viaire

- **Quartier résidentiel : maisons en bande et petits collectifs :**

Le projet devra mettre l'accent sur la volonté de créer des fronts bâtis le long des axes de desserte afin de créer "des rues ou venelles" selon les cas. Une attention particulière sera également apportée à l'orientation du projet afin d'optimiser les apports solaires dans les habitations.



Figure 24 : maison en bande



Figure 25 : les jardins de la maison petite collective

- **Renforcer de la composante végétale :**

La composition urbaine s'organise autour d'une promenade verte structurante dont les objectifs seront :

- d'être le support du réseau mode doux.
- d'être un espace de transition entre l'espace agricole et les espaces urbanisés.
- d'être le support d'un réseau d'assainissement dit alternatif.
- d'être le support de la biodiversité.



Figure 25 : les jardins de la maison petite collective

II.3. Exemple 03 : L'aménagement urbain d'entrée de ville : Boulevard Pie-IX (Montréal-Nord).

II.3.1. Intérêt et choix de l'exemple :

Cet exemple porte le même objectif qu'on vise dans notre projet d'entrée de ville, la requalification de l'entrée de ville NORD de Montréal à travers le réaménagement du boulevard Pie-IX.

II.3.2. Situation et présentation :

L'arrondissement de Montréal Nord est le 8e arrondissement le plus peuplé de la Ville de Montréal. Le boulevard Pie IX est un axe nord sud structurant au sein de cet arrondissement. Le tracé du secteur d'étude se situe entre l'entrée de ville marquée par la rivière des Prairies et le boulevard Gouin au nord et la gare de train de l'Est au sud. La planification doit se réaliser sur une distance d'environ 500 mètres de part et d'autre de l'axe de circulation.

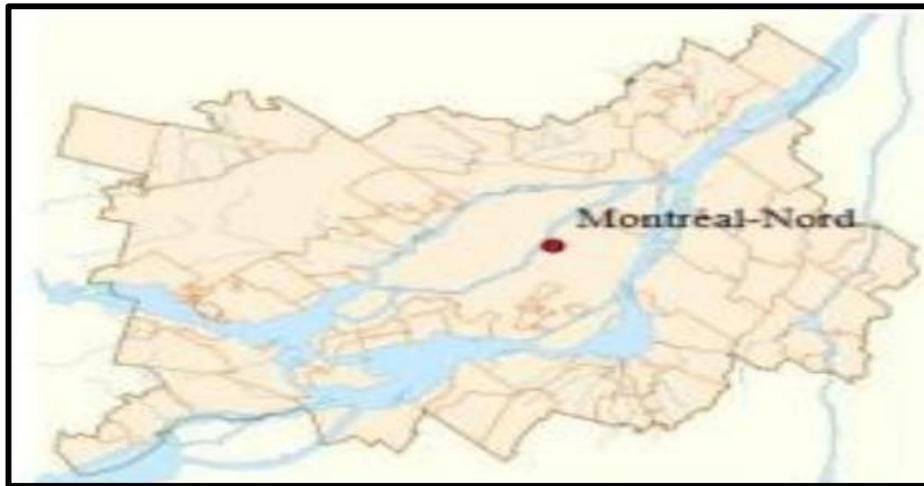


Figure 26 : situation de la ville de Montréal-Nord.

II.3.3. Les problématiques :

La lecture des éléments clés du secteur d'étude aura permis de relever les différentes problématiques quant à la configuration spatiale du lieu et l'occupation du sol.

- Décalage de la trame urbaine de part et d'autre de Pie IX : pas d'alignement de rues de part et d'autre.
- Lieu de stigmatisation de la fracture du tissu urbain (secteurs est et ouest).

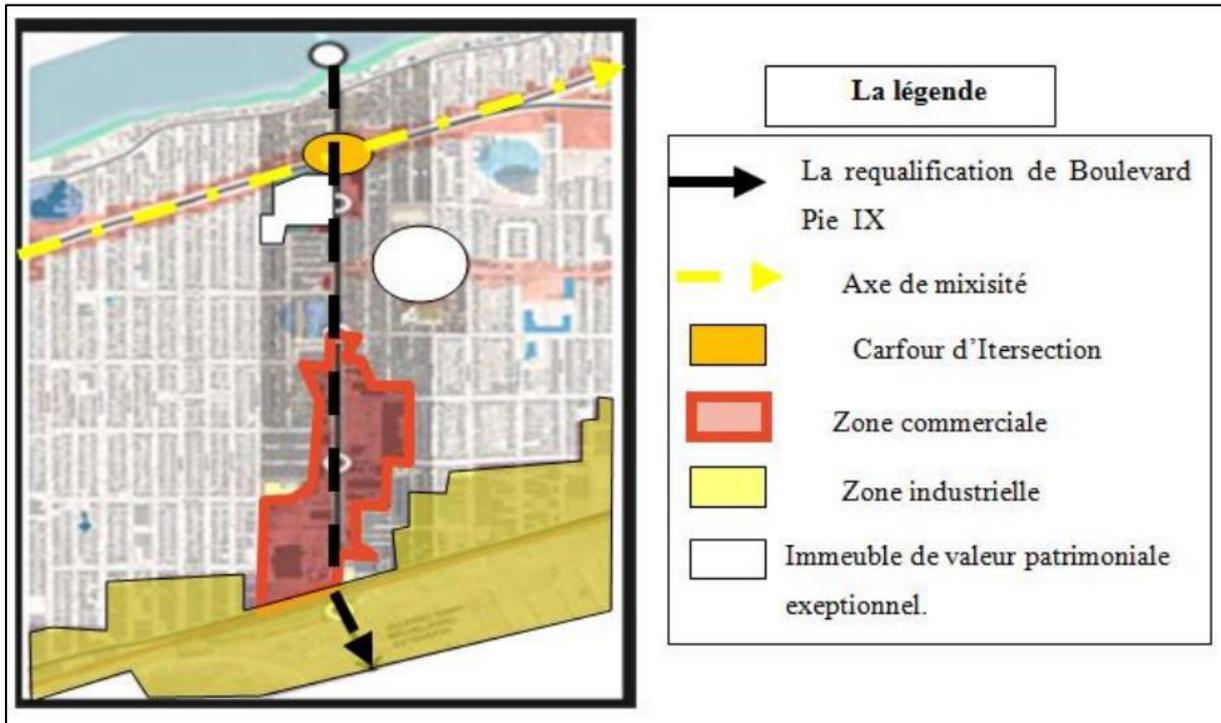
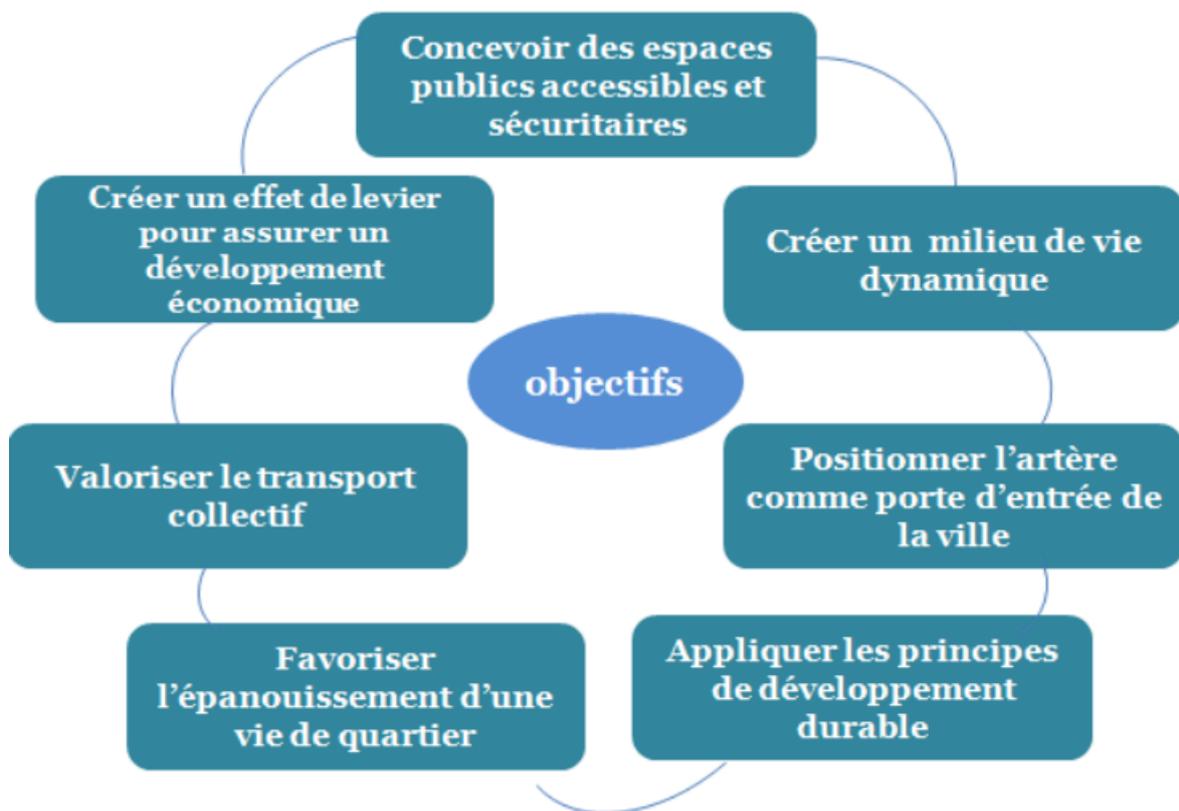


Figure 27 : Composantes identitaires et structurantes.

II.3.4. Les objectifs :



II.3.5. Les grandes orientations d'aménagement du boulevard Pie- IX :

La requalification du boulevard Pie-IX dans Montréal Nord prendra appui sur l'implantation du service rapide par bus (SRB) sur cet axe.



Figure 28 : Plan de stations SRB sur pie-IX.

- Pour orchestrer une requalification complète du boulevard Pie-IX L'approche du TOD (Transit-oriented développement ou aménagement axé sur les transports en commun) s'appliquera à quatre pôles de développement prenant appui sur les quatre stations de SRB :
 - ✓ Pour se divertir : station Amos (parc Pilon, futur complexe sportif et communautaire, etc.)
 - ✓ Pour apprendre : station Castille (trois écoles)
 - ✓ Pour vivre : station Forest (magasins, restaurants, etc.)
 - Pour voyager : station 56e Rue (gare intermodale, SRB et piste cyclable).

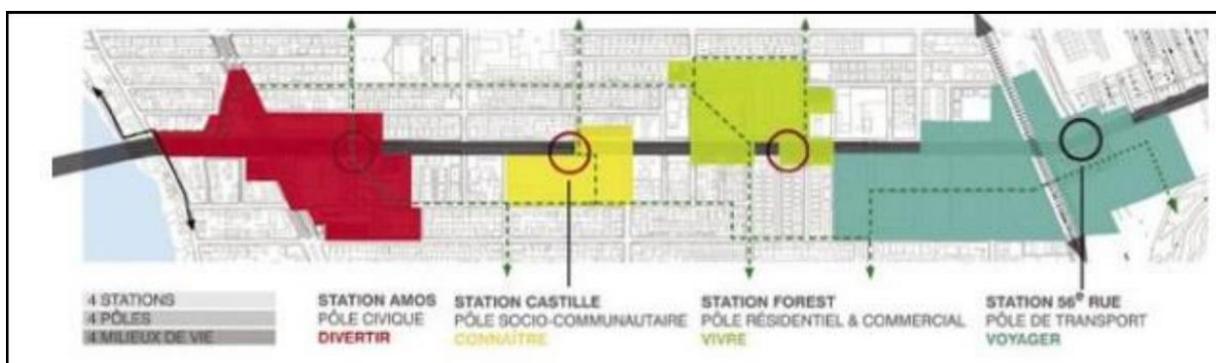


Figure 29 : les quatre stations de SRB.

- Mettre en place de nouveaux trottoirs élargis à trois mètres.
- Le maintien d'uniquement deux voies de circulation dans chaque direction.
- Circuits parallèles pour cyclistes et piétons qui offrent une solution de rechange à Pie-IX.

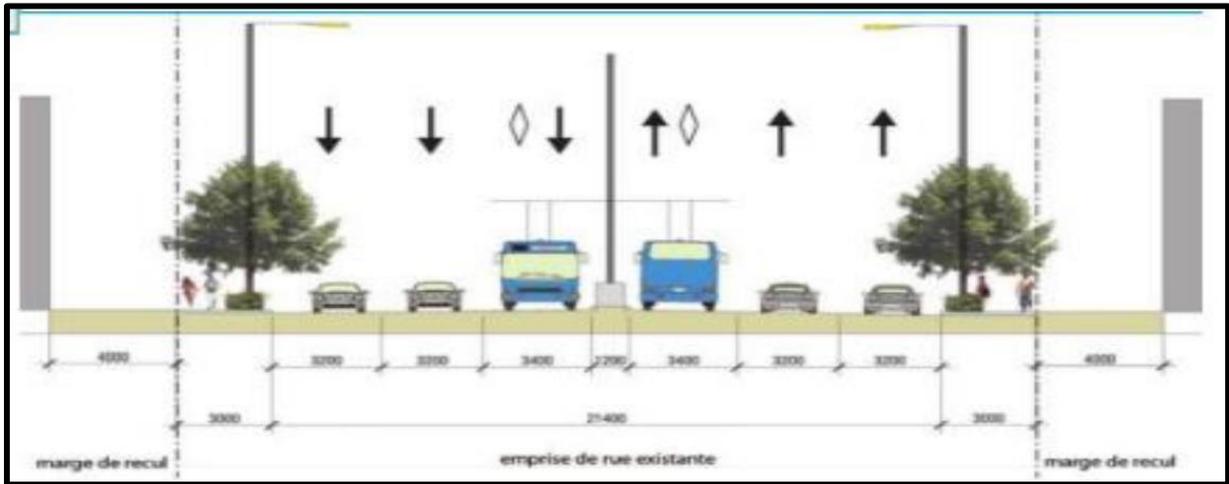


Figure 30 : composition de boulevard.

- Créer une barrière sécuritaire constituée d'un alignement d'arbres et de lampadaires en bordure de rue qui, en plus de servir de séparation physique entre les voies de circulation et le trottoir, verdira et embellira le boulevard.



Figure 31 : vue de boulevard.

- Organisation des déplacements actifs pour favoriser les liens avec les commerces de proximité et les lieux publics avec aires de repos et terrasses.
- L'Aménagement durable d'une place publique.



Figure 32 : vue de l'Aménagement durable d'une place publique.

- Amélioration de la qualité visuelle et esthétique du boulevard Pie-IX.
- Mobilier urbain durable et écologique.



Figure 33 : vue de mobilier urbain durable

❖ Avant :



Figure 34 : Boulevard Pie-IX –avant

❖ Après :

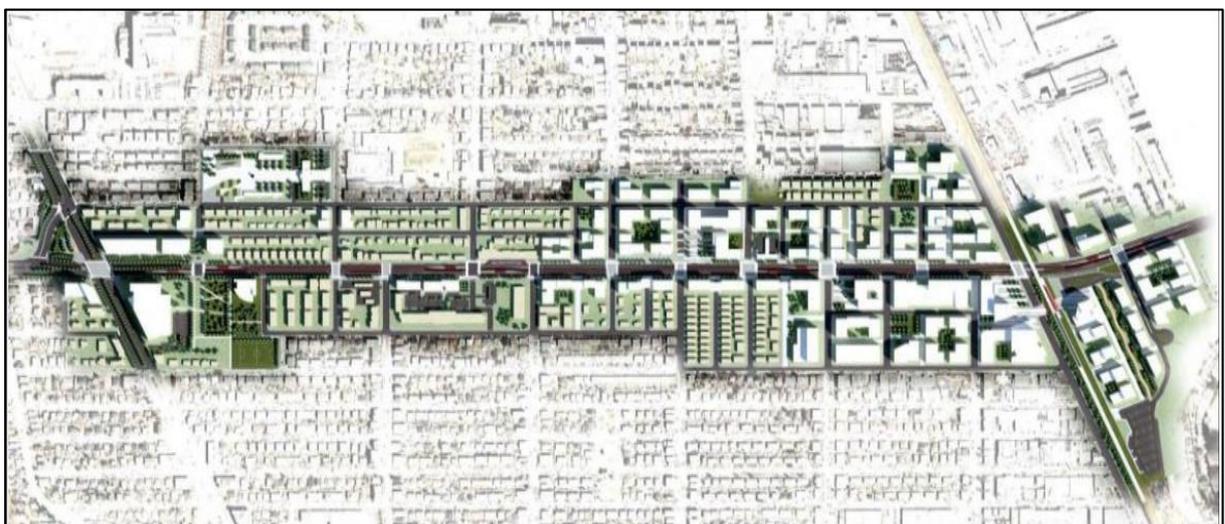


Figure 35 : Boulevard Pie-IX –après

Chapitre II : **Analyse Urbaine**

I- Présentation de la wilaya de Guelma :

I.1.Situation Géographique de la wilaya de Guelma :

- La wilaya de Guelma est située au nord-est de l'Algérie, à 60 km de la mer Méditerranée, à 100 km de la métropole Constantine et à 150 km de la frontière Tunisienne. Elle s'étend sur une superficie de **3.686.84 km²**.

- Elle est située au cœur d'une grande région agricole, entourée de montagnes (Maouna, Debagh, Houara).



Figure 36 : situation de la wilaya de Guelma

I.2. Situation et limites de la ville de Guelma (chef-lieu) :

- Localement la commune de Guelma profite d'une position géométrique centrale par rapport à ses plus importants centres (Oued Zenati et Bouchegouf), elle s'étend sur une superficie de 44 Km² entre les berges d'Oued Seybouse au nord et le mont de la Mahouna au sud.

- Administrativement la commune de Guelma est limitée par :

- **Au Nord** : les communes de Héliopolis ; El- fedjouj, Guelaat bousbaa.
- **A l'Est** : la commune de Belkheir.
- **A l'Ouest** : la commune de Medjez Ammar.
- **Au sud** : la commune de Bendjerrah.



Figure 37 : situation de la commune de Guelma

I.3. Aperçu historique :

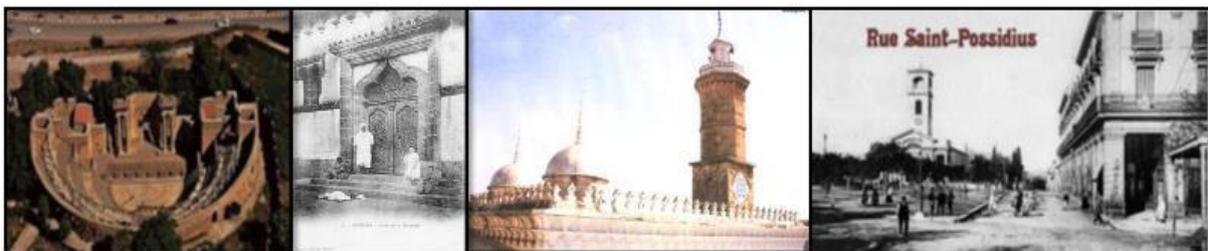


Figure 38 : Guelma, quelques vestiges historiques.

<p>Avant l'arrivée des romains</p>	<p>- Plusieurs indices à Guelma prouvant que la région a été civilisée bien avant l'arrivée des Carthaginois ou des Romains, aux mentions latines attestant que Guelma portait déjà le nom de « Calama », bien que ce nom soit probablement d'origine phénicienne, l'histoire de Guelma est riche en évènements comme son territoire est parsemé de sites d'une étonnante originalité.</p>
<p>Période romaine</p>	<p>- D'illustres historiens anciens rapportent les récits de batailles que Jugurtha y livra en 109 avant J.C aux troupes romaines, il aurait vaincu, le général romain Postinius, un de ceux qui firent de l'antique Calama un centre urbain relativement important au cours du Ier siècle de notre ère. Ne fut-elle pas avec Setifis (Sétif) et Hippo-Reggius (Annaba) un des greniers de Rome au cours des IIe et IIIe siècles après J.-C. attestant que la période du règne des Sèvres fit d'elle une des régions les plus prospères .</p>
<p>Période chrétienne</p>	<p>- Au cours de l'époque chrétienne (IVe et Ve siècles), Calama a eu Possiduss (qui était aussi biographe de Saint-Augustin) comme évêque et appartenait à la province ecclésiastique de Numidie. D'ailleurs Saint-Augustin et Donatus évoquent la prospérité de cette ville. Dès l'invasion vandale, Possiduss alla se réfugier à Hippo-Reggius et Calama tomba au pouvoir de Genséric. Après la reconquête de« l'Afrique du Nord » par les Byzantins, Solomon, général de Justinien, y fit construire une forteresse.</p>
<p>Période arabo-musulmane</p>	<p>- Vint ensuite l'époque de la civilisation arabo-musulmane qui marquera à jamais, l'histoire de Calama appelée désormais « Guelma ». Selon Ibn Khaldoun, des tribus arabes, en particulier les Banu Hilal, s'étaient déjà installées au cours du IXe siècle dans cette région attractive.</p>
<p>Période ottomane</p>	<p>- L'époque ottomane, quant à elle, n'a pas effectué de changement radicaux dans le paysage socioculturel de la ville, cependant elle a bien laissé des traces elle aussi, ne serait-ce que par quelques noms de famille qu'on retrouve aujourd'hui.</p>
<p>Période coloniale</p>	<p>- Conquête en 1834 par les Français, elle accueillit plusieurs générations de colons et de pied-noir, la résistance guelmoise contre le colonialisme finit par payer le prix fort, le 8 mai 1945 la ville connaîtra un massacre sans précédent dans son histoire.</p>

I.4. Evolution urbaine de la ville de Guelma :

Pendant des siècles, La plupart des villes ont connu une extension lente alors qu'aujourd'hui, elles tendent à connaître un étalement rapide. Cette extension sans précédent a bouleversé l'organisation interne des villes. Le centre correspondant au cœur historique de la cité n'est plus depuis longtemps le seul lien de concentration des activités et de convergences des échanges.

Depuis l'indépendance en 1962 jusqu'à nos jours, l'urbanisation est caractérisée par l'urgence et par des directives de circonstances du pays.

La période la plus importante ou la ville de Guelma a connu des extensions c'est bien la période coloniale, la ville de Guelma commence à s'étaler dans des sens déferents.

"Dans le Maghreb colonisé, la ville est le symbole le plus éclatant de la colonisation française et l'Algérie constitue à cet effet un véritable laboratoire expérimental."

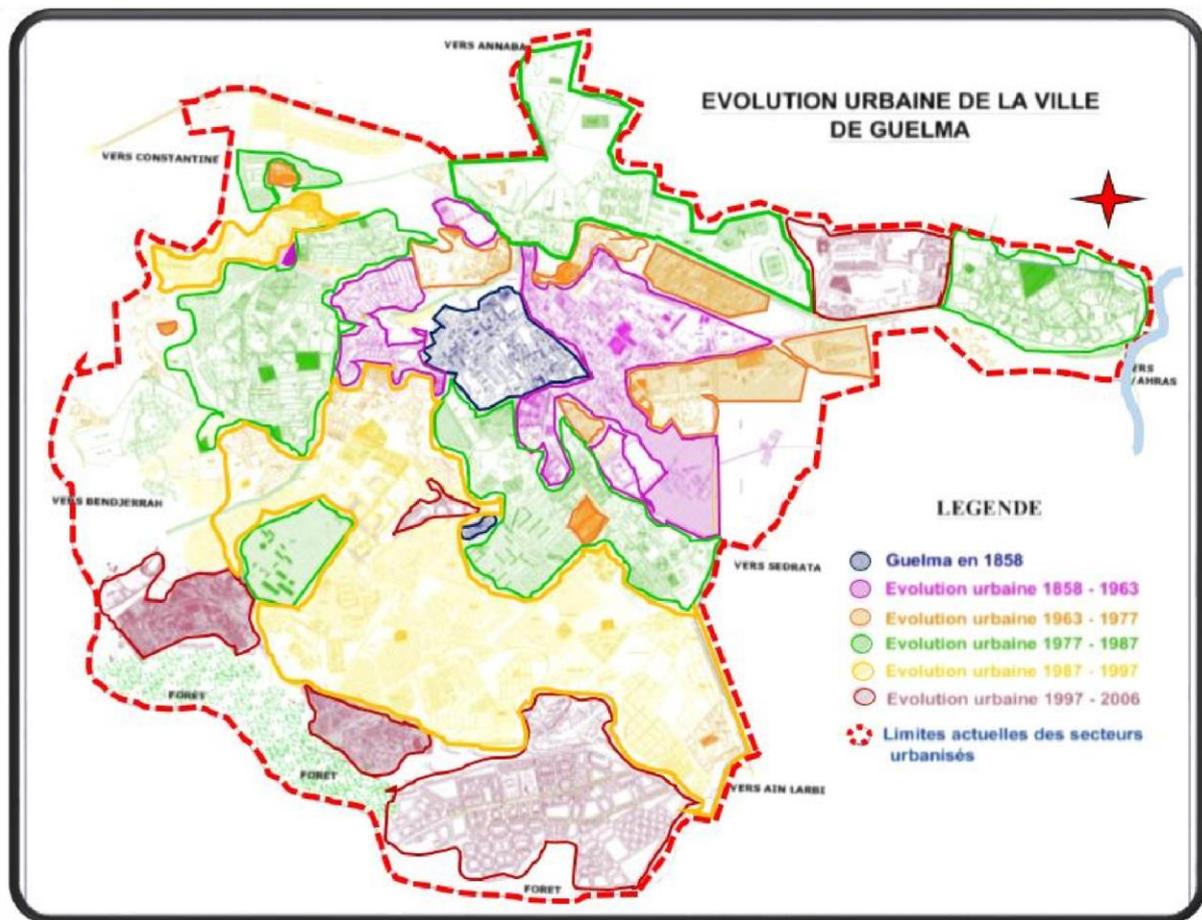


Figure 39 : L'évolution urbaine d la ville de Guelma.
(Source : Archive de l'APC.)

La période	Urbanisation
Guelma en 1858	<ul style="list-style-type: none"> • Répondant aux critères de site défensif, les vestiges romains ont servi comme assiette d’implantation pour la colonisation française • Un noyau européen en damier. • Guelma ne comptait à cette même période qu’une partie du centre-ville actuel (1). et c’est vers le nord que se sont effectuées les premières extensions (Le boulevard Souidani Boujemaa et ses environs) (2)
1958-1963	<ul style="list-style-type: none"> • Une urbanisation spontanée représentée par les constructions illicites et les bidonvilles (cité Ben Cheghaieb), la politique du cantonnement et l’exclusion des ruraux de leurs campagnes ont été à l’origine de leur installation sur les berges d’oued skhoun, aux portes de la cité recherchant la sécurité (3) • Une urbanisation planifiée individuelle représentée par les lotissements. • La cité intra –muros se densifie, et de nouveaux quartiers s’édifient à partir de 1932 vers le côté est et sud de la ville, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> o Le quartier des jardins, le quartier bon accueil, la cité de la nouvelle école. (6)
1963-1977	<ul style="list-style-type: none"> • le premier développement de la cité fut cependant marqué par l’extension vers le quartier des Abattoirs et le quartier de la Gare. (4 et 5).
1977-1987	<ul style="list-style-type: none"> • Une urbanisation planifiée collectif type ZUHN et les programmes de logements sociaux, socio-participatifs et promotionnels. • la construction de l’habitat à loyer modéré (HLM) où la population autochtone bénéficia des logements de la cité Benberkane Djemila, la Maouna et les cités de recasement telle que la cité de recasement d’Ain Defla crée à l’ouest de la ville. (7) • GUELMA fut érigé au rang de chef-lieu de Wilaya connu un accroissement accéléré en matière d’urbanisation : Implantation des unités industrielles (en 1970 céramique (13), motocycles 1971 (14), sucrerie en 1973) (15). • L’apparition des documents et des instruments d’urbanisme ; Les conséquences de cette politique volontariste ont conduit à : <ul style="list-style-type: none"> o La prolifération de l’habitat spontané. o L’extension sur des terres à forte potentialité agricole. (Cité frères Rehabi). (16)
1987-1997	<ul style="list-style-type: none"> • La ville s’est développée uniquement dans la partie Sud et Est, et une légère extension vers le Nord –Ouest. • Devant la crise du logement, plusieurs cités ont été édifiées à savoir : Agabi (9), Champ manoeuvre (10), Rahabi (11) et Guehdour. (12)
1997-2006	<ul style="list-style-type: none"> • La création de l’habitat dans la limite Nord de la ville. (cité El Amir Abdelkader) (17) • La croissance de la ville dans sa partie Sud (18) et Est, en raison de la présence du périmètre irrigué dans sa partie Nord pour éviter l’empiétement sur les terrains agricoles.

Tableau 2 : L’évolution urbaine de la ville de Guelma. (Source : L’archive de l’APC).

II- Contexte spatial et urbain :

II.1. Présentation de la zone d'étude :

II.1.1. Situation :

- La zone d'étude se situe au Nord de la ville de Guelma à l'entrée Nord qui mène vers la wilaya d'Annaba et l'entrée ouest qui mène vers la wilaya Constantine et la wilaya de Skikda.
- Elle occupe une situation stratégique importante vu le rôle qu'elle joue dans le développement économique, touristique et identitaire de la ville.



Figure 40 : situation de la zone d'étude

II.1.2. Délimitation de périmètre d'étude :

- La zone d'étude d'une surface de 88 ha.
- Traversé par les routes nationales 20 et 21.



Figure 41 : Délimitation de la zone d'étude

II.2. Rôle et fonctionnement de la zone d'étude :

La zone d'étude est traverser par les routes nationales 20 et 21 qui jouent un rôle important à plusieurs échelles.

A) l'échelle nationale :

Fait la liaison principale est directe entre Guelma et la wilaya d'Annaba ainsi qu'avec la wilaya de Skikda et Constantine.

B) l'échelle de l'agglomération :

Elle relais le chef-lieu de la wilaya avec la commune de Belkheir et les autres communes qui se trouvent sur les axes de cette dernière.

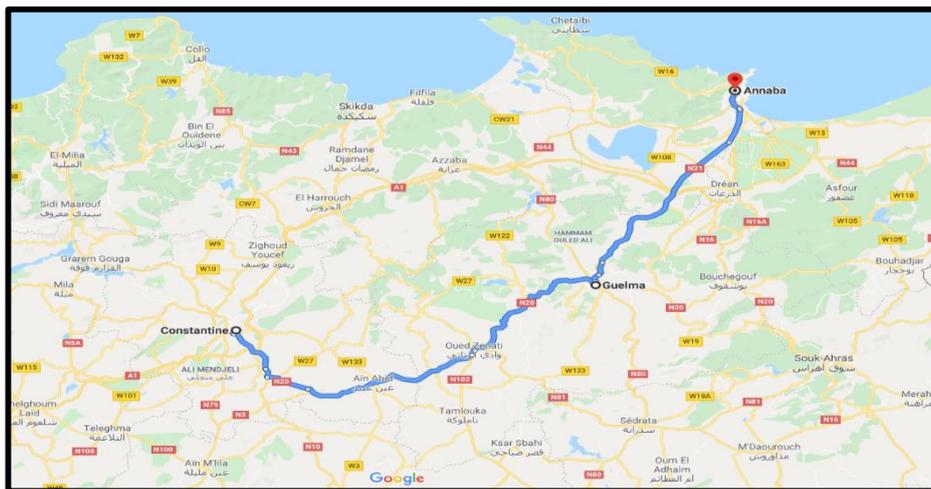


Figure 42 : carte route national 20 et 21

II.3. Le vide urbain :

- Surface de la zone d'étude est 88 ha mais 42 ha de sa surface et non bâti (45%).
- Les terrains et poches vides sont mal exploités ou bien non exploités.
- Une position stratégique marginalisée et négligée.



Figure 43 : vide urbain

❖ Les enjeux :

- Densifier le tissu urbain.
- Occuper le foncier d'une manière rationnel.
- Exploiter les opportunités du site.

III-Contexte d'habitat :

III.1. Equipements :

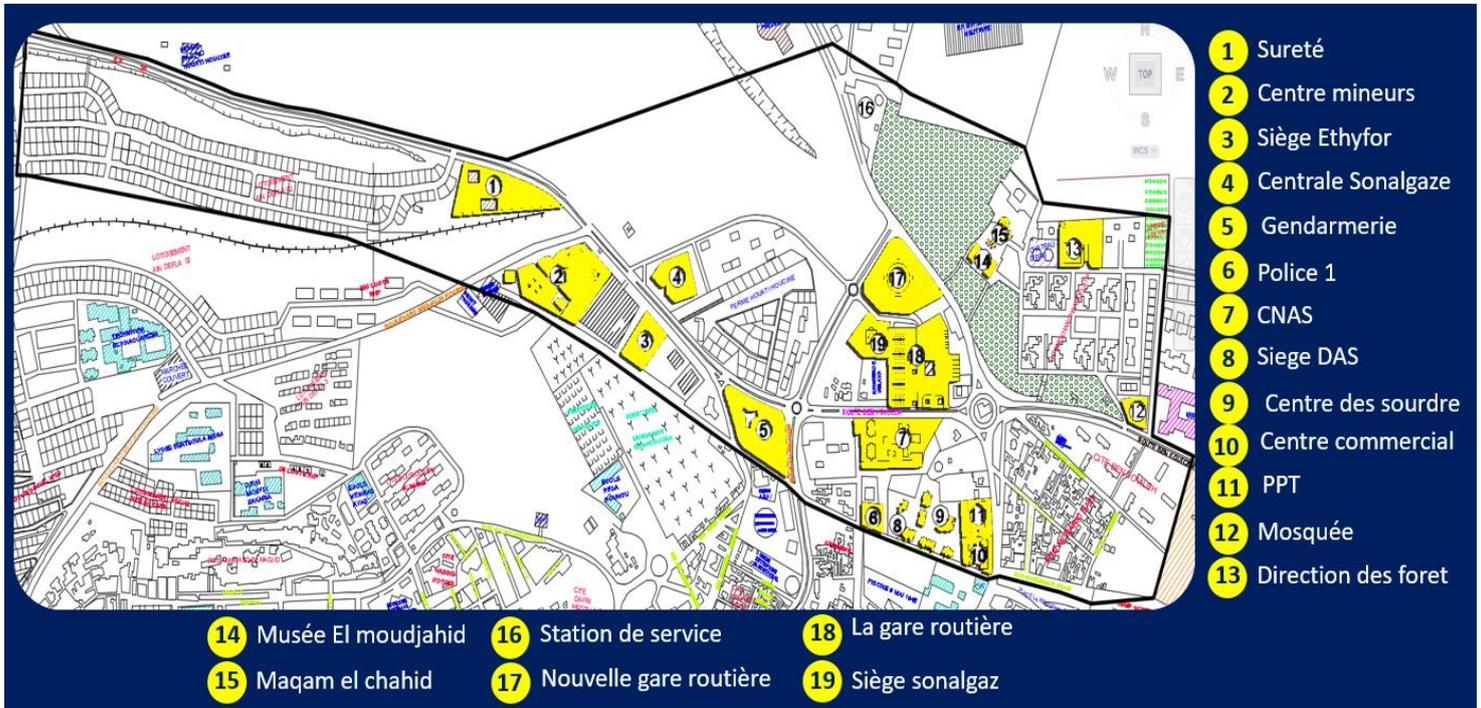


Figure 44 : les  quipements

❖ Les constats :

- Un nombre important des  quipements (19  quipements) qui rend le site active. Mais ils sont que des  quipements administratifs.
- Un manque des  quipements attractif.
- la pr sence des  quipements avec un emplacement strat gique, d laiss s et ferm s.



Figure 45 : mus e el moudjahid (ferm )



Figure 46 : centre commercial (ferm )

❖ Les enjeux :

- Int gr  des  quipements structurants qui assure la mixit  fonctionnelle.

- Redynamiser le site.
- Réanimer et exploiter les opportunités au niveau des équipements délaissés.



Figure 47 : les équipements

❖ Le constat :

- un aspect architectural ancien, donne une image hideuse à l'entrée de ville.

❖ L'enjeu :

- réhabiliter et rénover les anciens équipements.

III.2. logements :

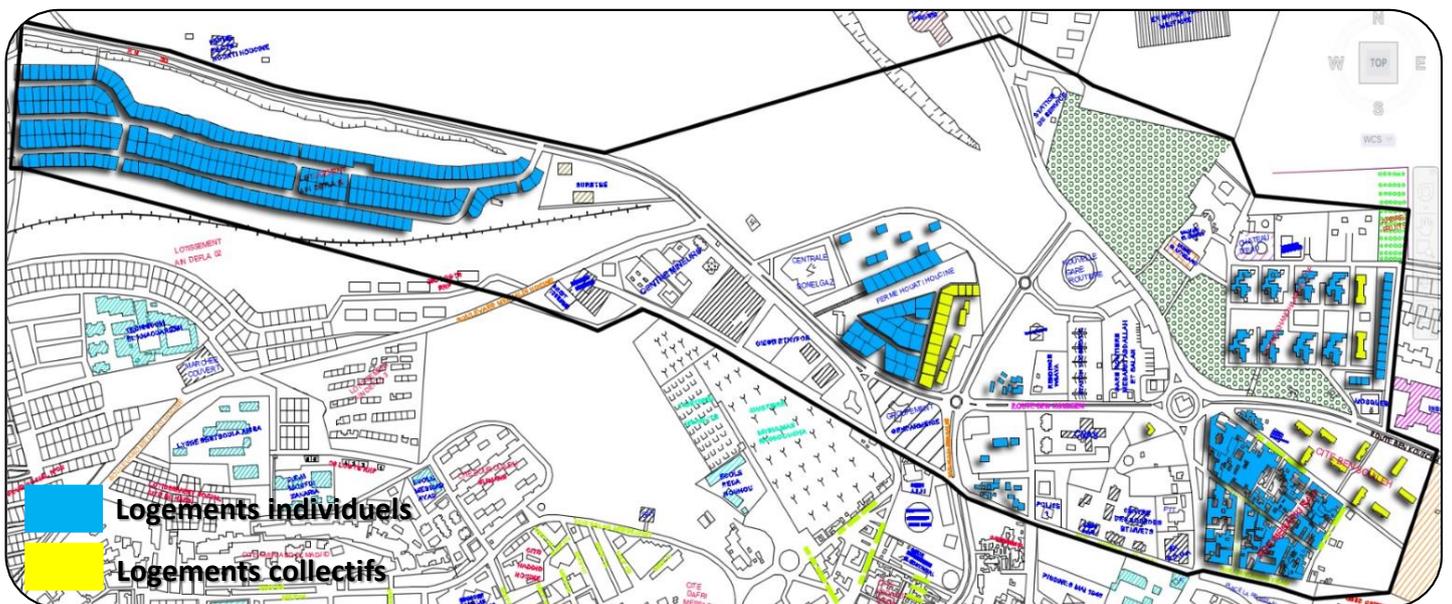


Figure 48 : typologie des logements

- **Logements individuels : 503 logements**
- **Logements collectifs : 364 logements**
- **surface : 166 121 m²**
- **surface : 8 233,04 m²**

III.2.1 Typologie des logements :

a) État de dégradation avancée : 212 logements



Figure 49 : logement dégradé (cité Mebarki Said)

❖ **Le constat :**

- Fissurations remarquables

❖ **L'enjeu :**

- Réhabiliter et rénover les anciens équipements.

b) En état moyenne : 103 logements



Figure 50 : logement individuel (cité Mebarki Said)



Figure 51 : logement collectifs (cité Mekhancha)

c) En état moyenne : 65logements



Figure 52 : logement individuel (cité Mekhancha)



Figure 53 : logement collectifs (rue Ben kouicem)

❖ **Le constat :**

- mauvais aspect architectural, donne une image hideuse au site.

❖ **L'enjeu :**

- Améliorer l'aspect architectural.



Figure 54 : La cité Ben Souileh

❖ **Les constats :**

- Manque des airs de jeux et des espaces de détente.
- La présence des espaces non utiliser et non aménager.

❖ **Les enjeux :**

- Réaménager les espaces vides
- Occuper le foncier disponible d'une manière rationnelle.



Figure 55 et 56 : La cité Ben Souileh

❖ **Les constats :**

- Mauvaise gestion des déchets
- Matériaux non recyclable et non durable.
- Énergie fossile, non renouvelable.

❖ **Les enjeux :**

- Repenser à une technique durable pour la gestion des déchets.
- Limiter la consommation d'énergie non renouvelable.

IV-Contexte socio-économique :

IV.1. Tranche d'âge :

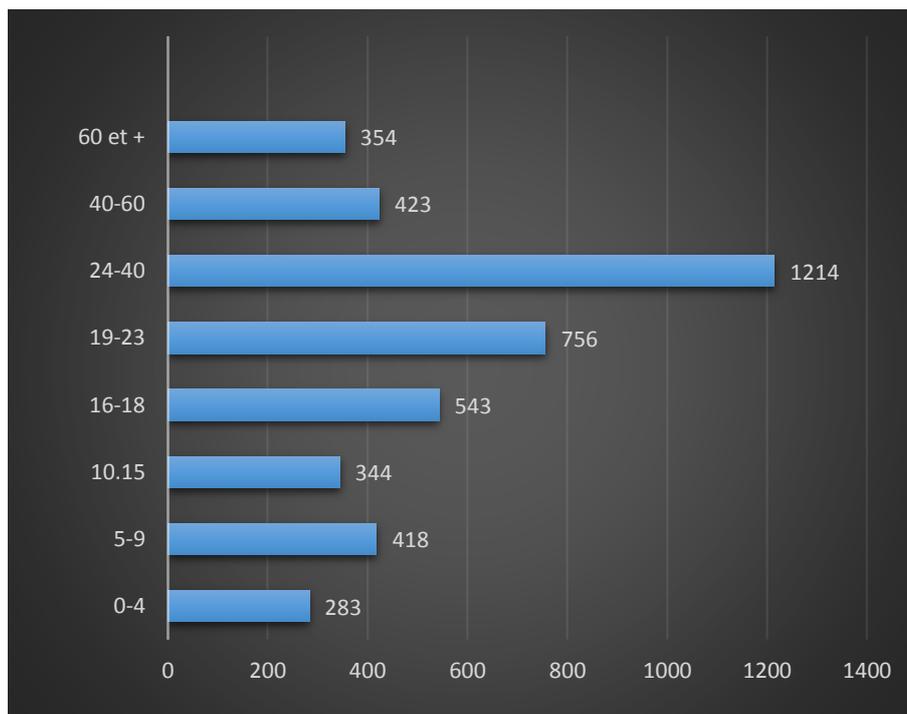


Figure 57 : Tranche d'âge

❖ **Le constat :**

- **La population scolarisable :** 1305 habitants (30%)

❖ **Les enjeux :**

- Assurer la scolarité de la population actuelle et future.

IV.2. Estimation de la population :

- **Le nombre de population :** 4335 habitants
- **Le taux d'accroissement :** 1,8 %
- Donc Chaque année le nombre d'habitants augmente d'une valeur de : $4335 \times \frac{1,8}{100} = 77$ personne

Année	2019	2024	2029
Population	4335	4725	5115

IV.3. Taux de chômage :

- **La population en âge actif :** 1970 habitants (45%)
- **La population en chômage :** 710
- **La population employée :** 1260

❖ Le constat :

- 16% de la population actuel est en chaumage

❖ L'enjeu :

- Assurer les postes d'emploi pour la population actuel et futur.

V- Mobilité :

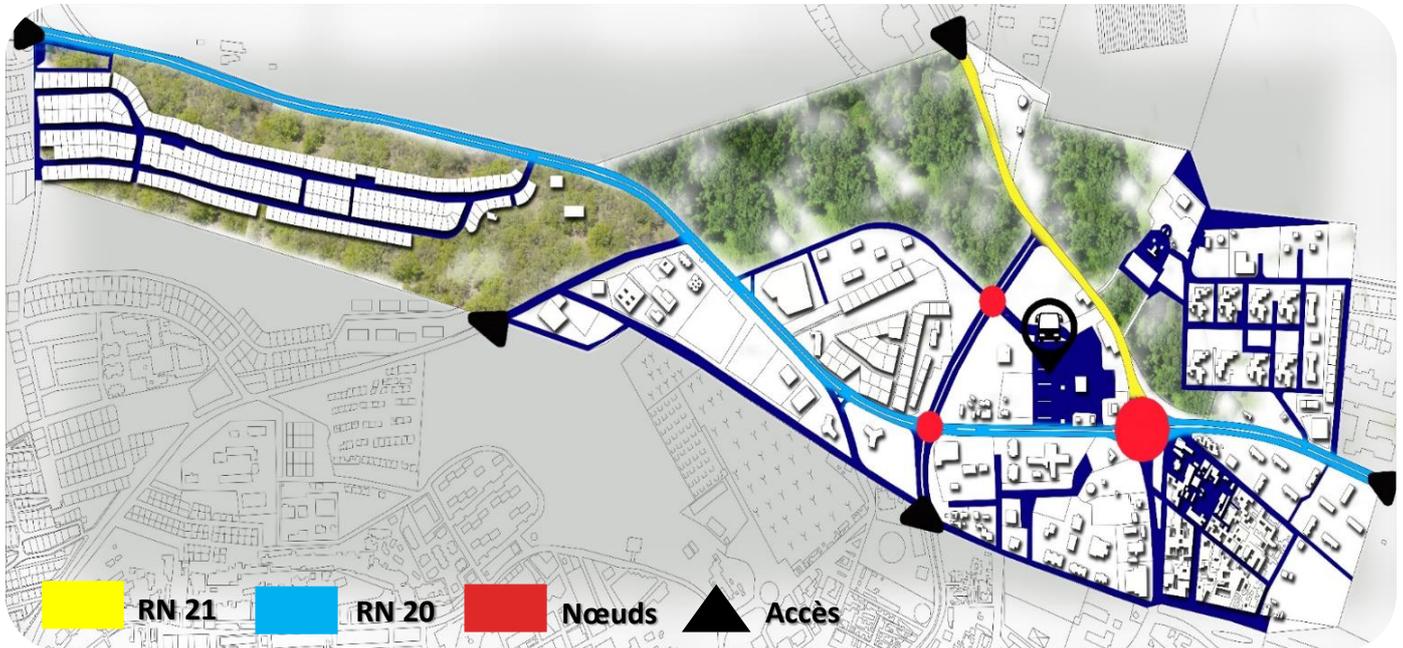


Figure 58 : Mobilité

❖ Le constat :

- Réseau routier dense avec deux axes structurants (RN20 et RN21)

❖ L'enjeu :

- Injection des équipements sur les deux axes



Figure 59 : la gare routière



Figure 60 : vue sur la route Ben kouicem

❖ Les constats :

- Gare routière bien situé, Faible fonctionnement, faible service

❖ L'enjeu :

- Redynamiser la gare routière

❖ Les constats :

- Encombrement des voies
- Bruit sonore et risque d'accident

❖ L'enjeu :

- Limiter l'accès du véhicule a l'intérieure du site



Figure 61 : vue sur la route Ben kouicem



Figure 62 : la gare routière

❖ **Les constats :**

- Un stationnement anarchique
- Manque des aires de stationnements

❖ **L'enjeu :**

- Réorganiser et hiérarchiser le flux mécanique

❖ **Les constats :**

- Un Mode de déplacement à développer

❖ **L'enjeu :**

- Partager l'espace de circulation avec d'autres modes de déplacements durables et réduire l'emprise de la voiture sur l'espace public.

VI- Les enjeux et les actions :

<u>Contexte</u>	<u>Enjeux</u>	<u>Action</u>	<u>Nombre</u>	<u>Surface</u>
<u>Spatial et urbain</u>	• Densification du tissu urbain et exploiter les opportunités qu'offrent le site.	➤ L'injection des équipements stratégiques structurants à l'échelle de willaya digne d'une entrée de ville de chef lieu.	10	19 ha
	• Rationaliser l'occupation du foncier.	➤ Revoir la réglementation en vigueur pour économiser le foncier et monter en hauteur.	/	/
	• Aménager les espaces vides.	➤ Créer des aires de regroupements, de détente et de jeux.	4	12 ha
	• Transformer l'image hideuse des lieux.	➤ Prévoir des axes boisés le long des boulevard de RN20 et RN 21 et les aménager avec du mobilier urbain durable (éclairage publique photovoltaïque, poubelle tri sélective, abribus intelligente).	2	5,2 Km

<u>Contexte</u>		<u>Enjeux</u>	<u>Action</u>	<u>Nombre</u>	<u>Surface</u>
<u>Habitat</u>	Équipement	<ul style="list-style-type: none"> Intégré des équipements structurants qui assure la mixité fonctionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> réaliser des centres multi fonctionnelle qui contiens: <ul style="list-style-type: none"> locaux commerciaux...30 salle de spectacle...1 restauration.....4 fonction libérale....30 un parking sous terrain de 300places. aires de détente de jeux. 	1	8 ha
			<ul style="list-style-type: none"> réaliser un centre commercial qui contiens: <ul style="list-style-type: none"> l'alimentation sport et loisir service habillement des aires de détentes et de jeu restauration parking sous terrain de200 places 	1	7000m ²
			<ul style="list-style-type: none"> Créer un complexe de loisir qui compte : <ul style="list-style-type: none"> Commerce Loisir aquatique Loisir sportif Parc mécanique Des aires de détentes et de jeu Loisir culturel Centre d'attraction couvert parking de 300 places 	1	4 ha
			<ul style="list-style-type: none"> Créer un hôtel de 10 étage qui compte: <ul style="list-style-type: none"> 200 chambres 4 restaurants une piscine des espaces de confort, de services et d'affaires. des espaces verts un parking sous terrain de 200places 	1	1,8 ha

<u>Contexte</u>		<u>Enjeux</u>	<u>Action</u>	<u>Nombre</u>	<u>Surfac</u>
<u>Habitat</u>		<ul style="list-style-type: none"> réhabiliter et rénover les ancien équipements 	À rénover	4	2 ha
			À réhabiliter les façades	8	/
	Logement	<ul style="list-style-type: none"> Rénover les logements dégrader. 	Démolir les logements dégradés.	200	5 ha
			Créer des tours d'habitation en R+15 (écologique autonome en énergie) adopté à les besoins de la famille algérienne avec des parking sous terrain de - Avec des aires de détente et de jeu	15	8 ha
	<ul style="list-style-type: none"> Insertion des énergies renouvelables. 	l'installer des panneaux solaires.	1200	/	
<u>Mobilité</u>		<ul style="list-style-type: none"> Requalifier la gare routière. 	Rénover l'ancienne gare en créant une gare multimodale (bus, taxi et tramway) .	1	5 ha
		<ul style="list-style-type: none"> Limitier l'accée des voitures à l'intérieure du site Encourager le transport commun 	Créer des parking silo périphérique.	4	2,5 ha
			Créer des aires de stationnement sous terrain dans les équipements à créer .	/	/
		<ul style="list-style-type: none"> Développer de nouveau mode de déplacement durable . 	Prévoir des cheminements piétons et des pistes cyclables.	/	7 km
			Créer une ligne de tramway .	2	10 km

Tableau 03 : Les enjeux et les actions

VII- Scénario d'aménagement :



Chapitre III :

Approche architecturale

I. Analyse des exemples :**Introduction :**

Afin de saisir le sens de la dynamisation des espaces urbains et des villes par la réalisation d'équipements offrant la multi fonctionnalité et les affaires économiques, nous aborderons, à travers ce chapitre, les exemples livresques et les exemples nationaux de centre multifonctionnel.

Nous allons à travers l'analyse de ces exemples faire les études comparatives qui nous permettront de proposer un programme qui peut s'adapter à la spécificité de notre zone d'intervention.

I.1. Exemple 01 : Centre multifonctionnel Numidia « Annaba» :**I.1.1. Situation :**

Le centre NUMIDIA est situé au plein centre commercial de la ville de Annaba a « el hatab » au près du centre d'affaire méditerranéen

Non loin du centre-ville historique et la cour de la révolution.

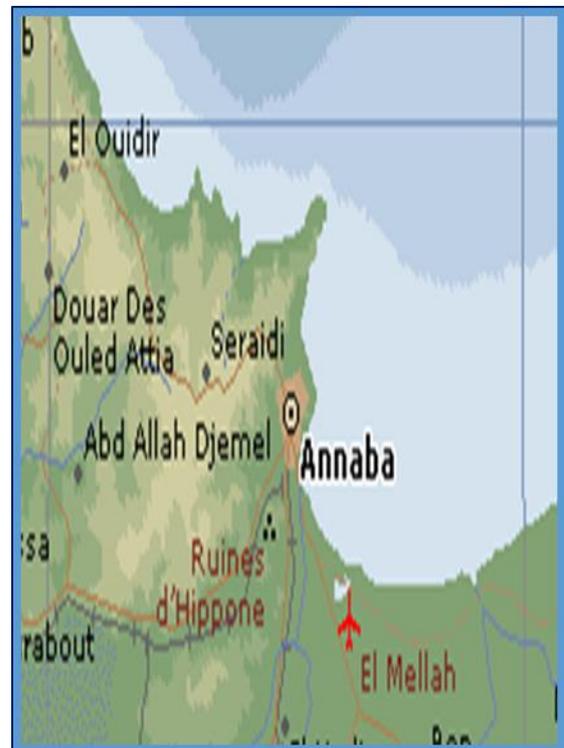


Figure 64 : situation du centre multifonctionnel.

Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

I.1.2 Aspect formel (extérieur) :

1- Plan de masse



Le terrain

Le terrain du projet a une forme trapézoïdal, placé entre deux route l'un sur la façade principale l'autre sur la

Les parkings

Situé derrière le bâtiment, ce dernier et de 23 emplacements, pour l'habitation elle est située au RDC du bloc habité.

Les espaces verts

Seulement quelques arbustes pour la verdure.

Figure 65 : Plan de masse de centre multifonctionnel Numidia.

Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

2-Accessibilité

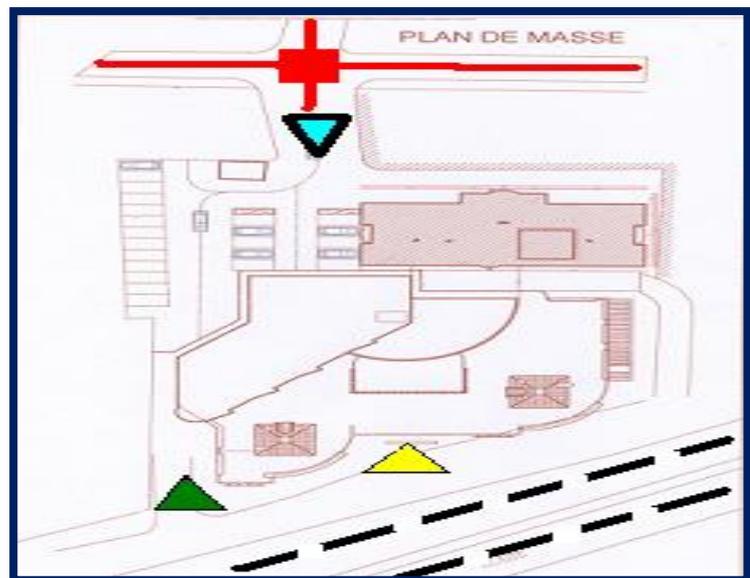
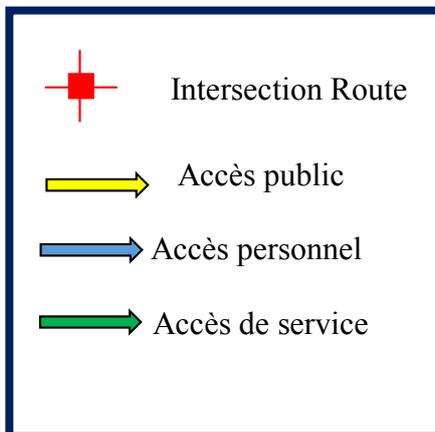


Figure 66 : L'accessibilité de centre multifonctionnel Numidia.

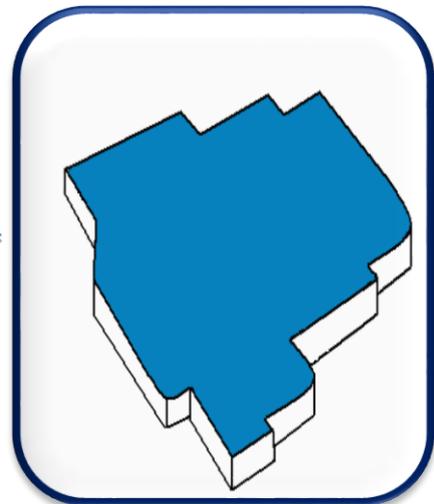
Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

3- Volumétrie

Volume 1 :

« RDC et 1^{er} étage »

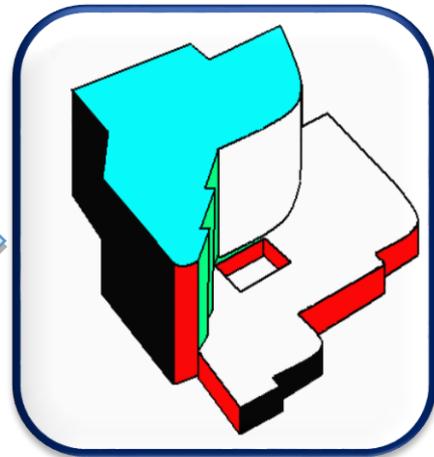
Pour ce volume : la combinaison de plusieurs forme géométrique en suivant un rythme répété (l'arrondissement)
Evidé au centre en laissant la place au patio « éclairage et aération »
En Plus des décrochements au niveau de la façade postérieure.



Volume 2 :

« Du 2eme au 6eme étage »

Toujours l'architecte a suivi ce fameux rythme arrondis associé avec des décrochements.



Volume 3 :

« Du 7eme au 8eme étage »

La conjunction des deux formes trapézoïdales et rectangulaires suit parfaitement les étages inférieurs.

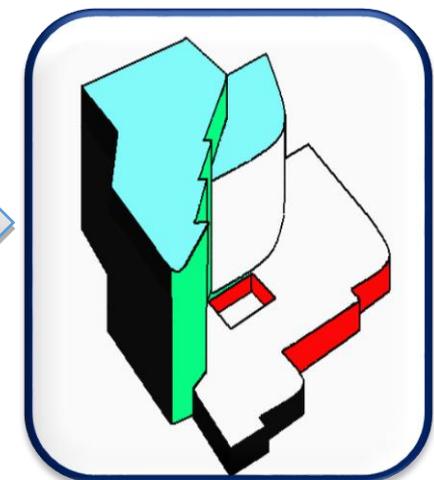
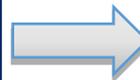


Figure 67 : La volumétrie de centre multifonctionnel Numidia.

Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

4- organisation Spatial

Répartition intérieure

R.D.C :

- Comme activité au plan du R.D.C le commerce donnant sur le hall intérieur permettant l'exposition sur toutes les façades de l'extérieur de l'équipement

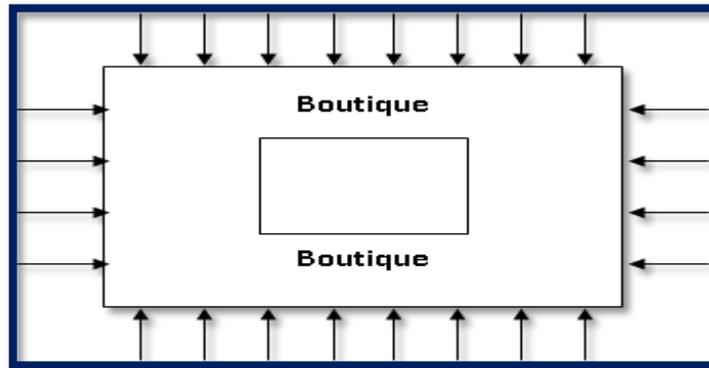


Figure 68 : la répartition intérieure du projet.
Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

5-Parti Architecturale

Description du contenu

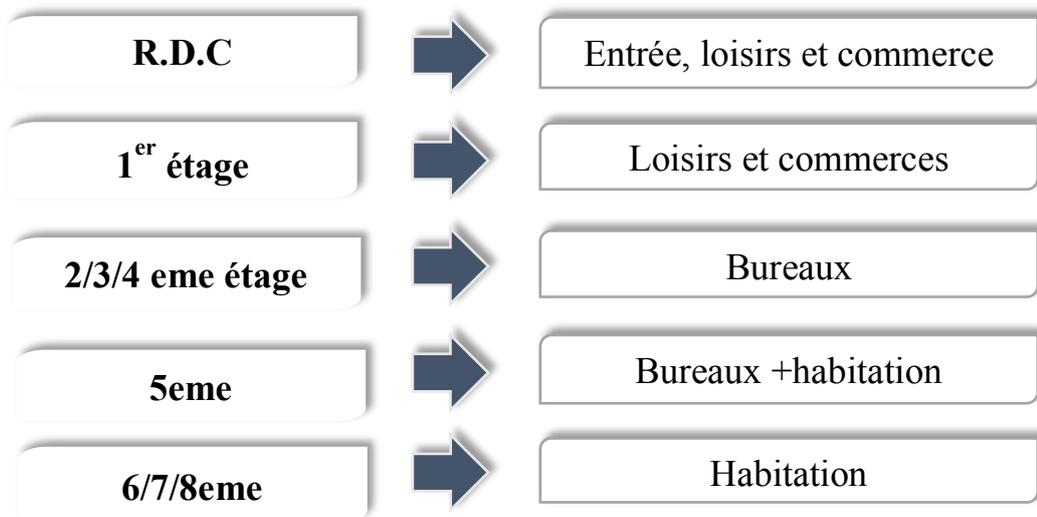


Figure 69 : L'intérieure du projet.
Source : Auteur

I.1.3 Aspect formel (intérieur) :

1- Le flux

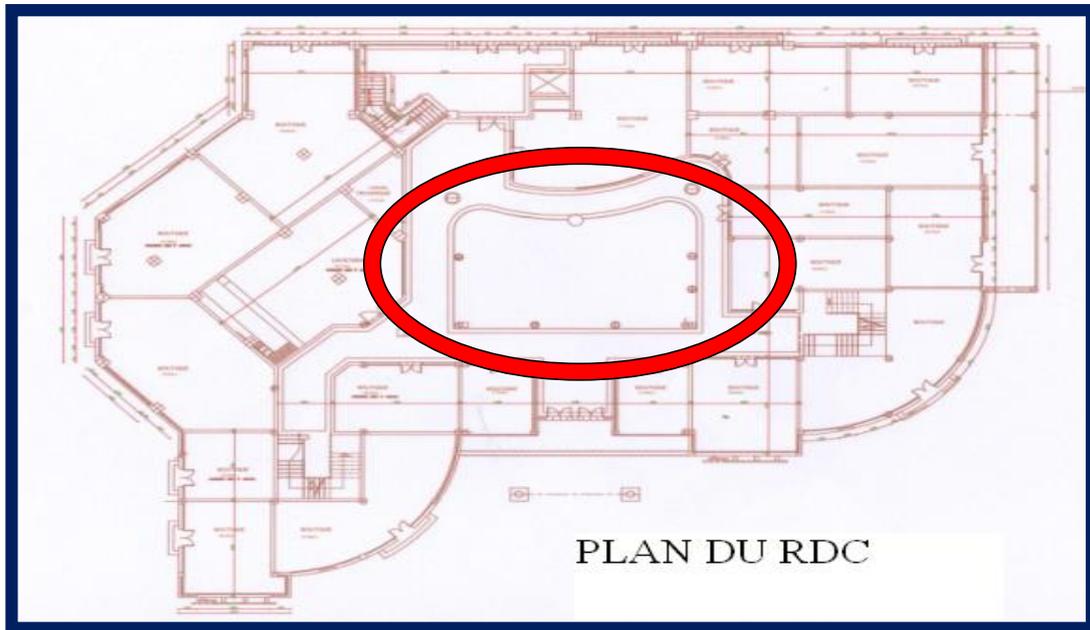


Figure 70 : Plan RDC du projet.

Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

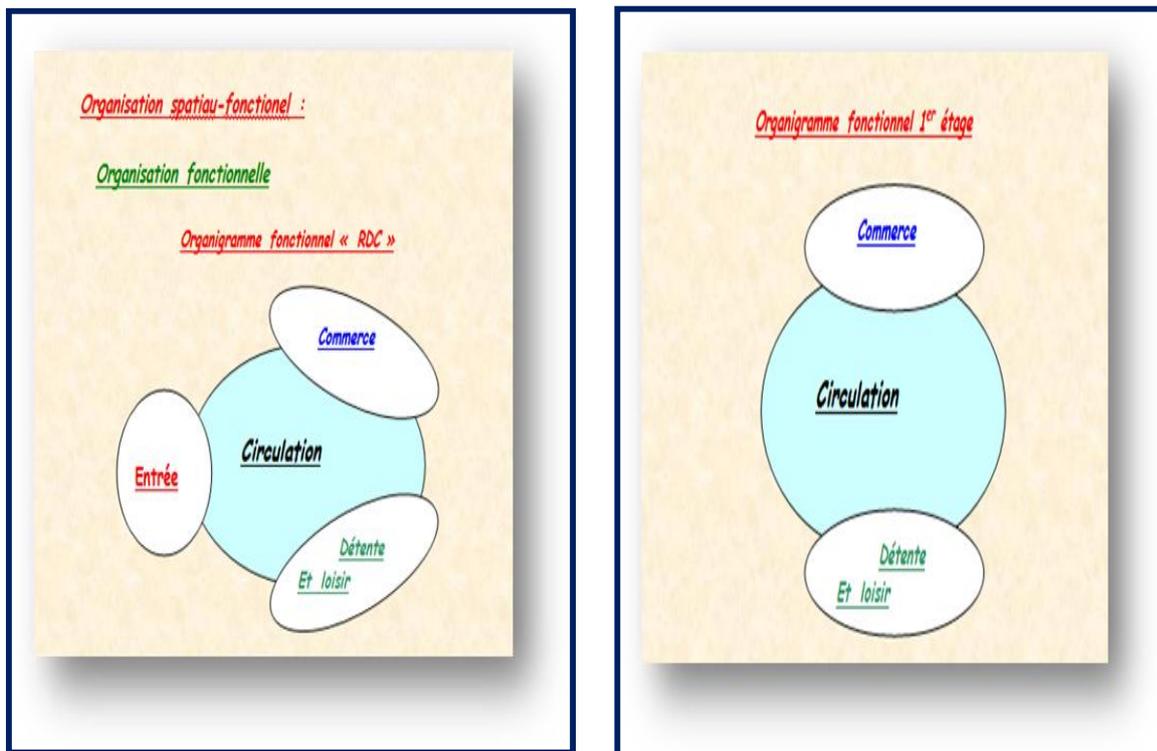


Figure 71 : Les organigrammes : RDC+ 1er étage du projet.

Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

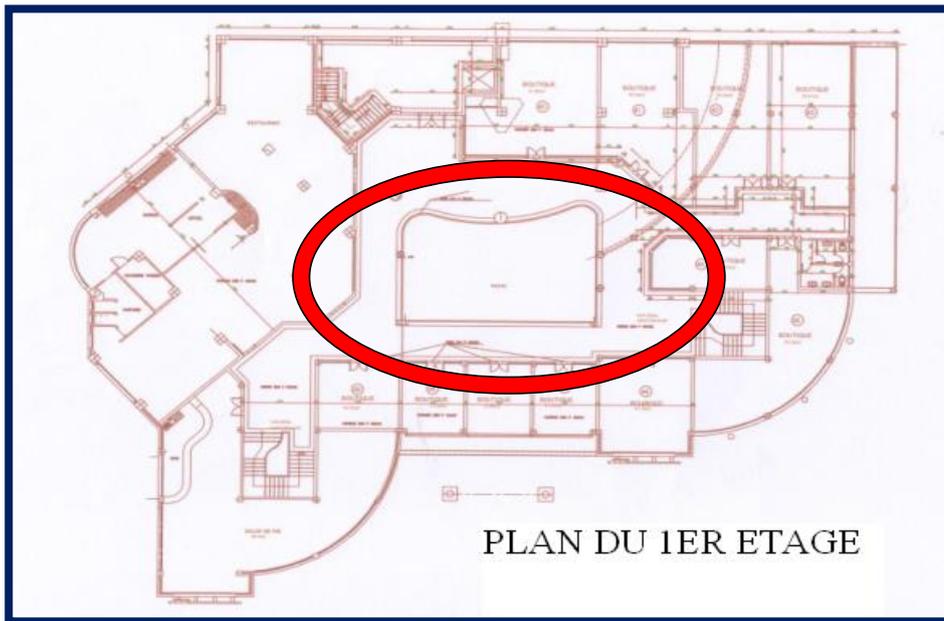


Figure 72 : Plan 1er étage du projet.

Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

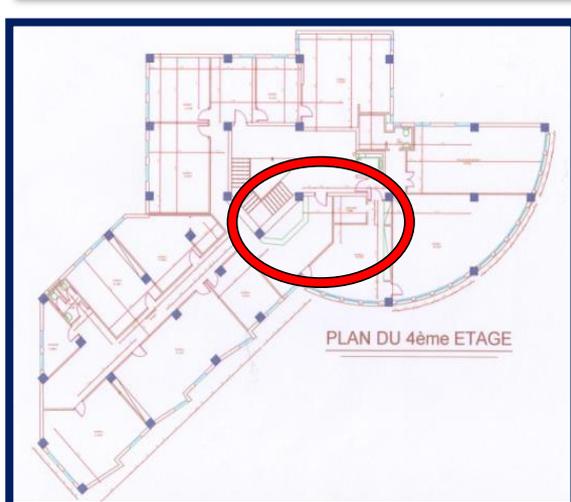
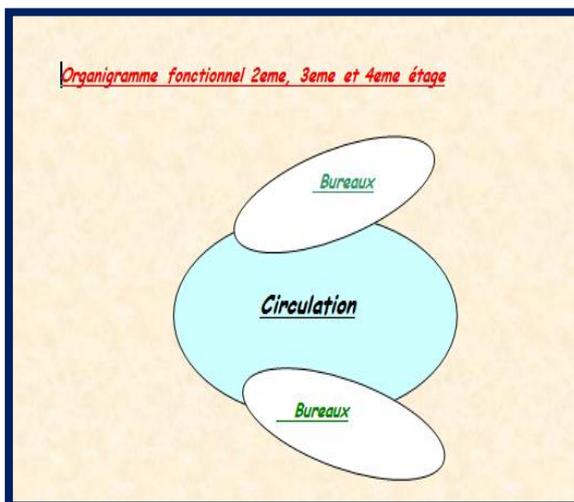


Figure 73 : les organigrammes fonctionnels 2 eme, 3 eme et 4 eme étage du projet.

Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

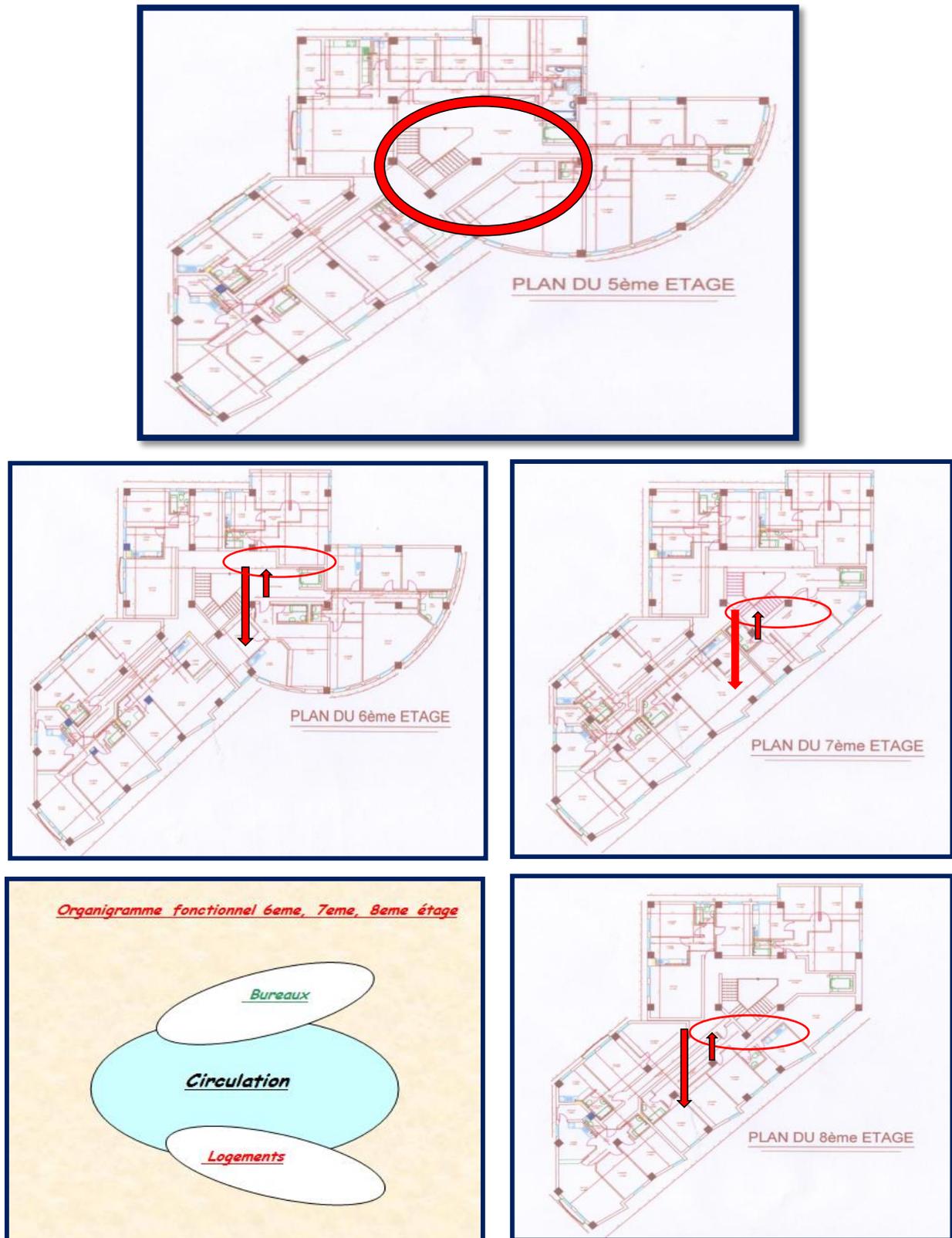


Figure 74 : les organigrammes fonctionnel 6eme, 7eme et 8eme étage du projet.
Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

2-Organigramme Spatial

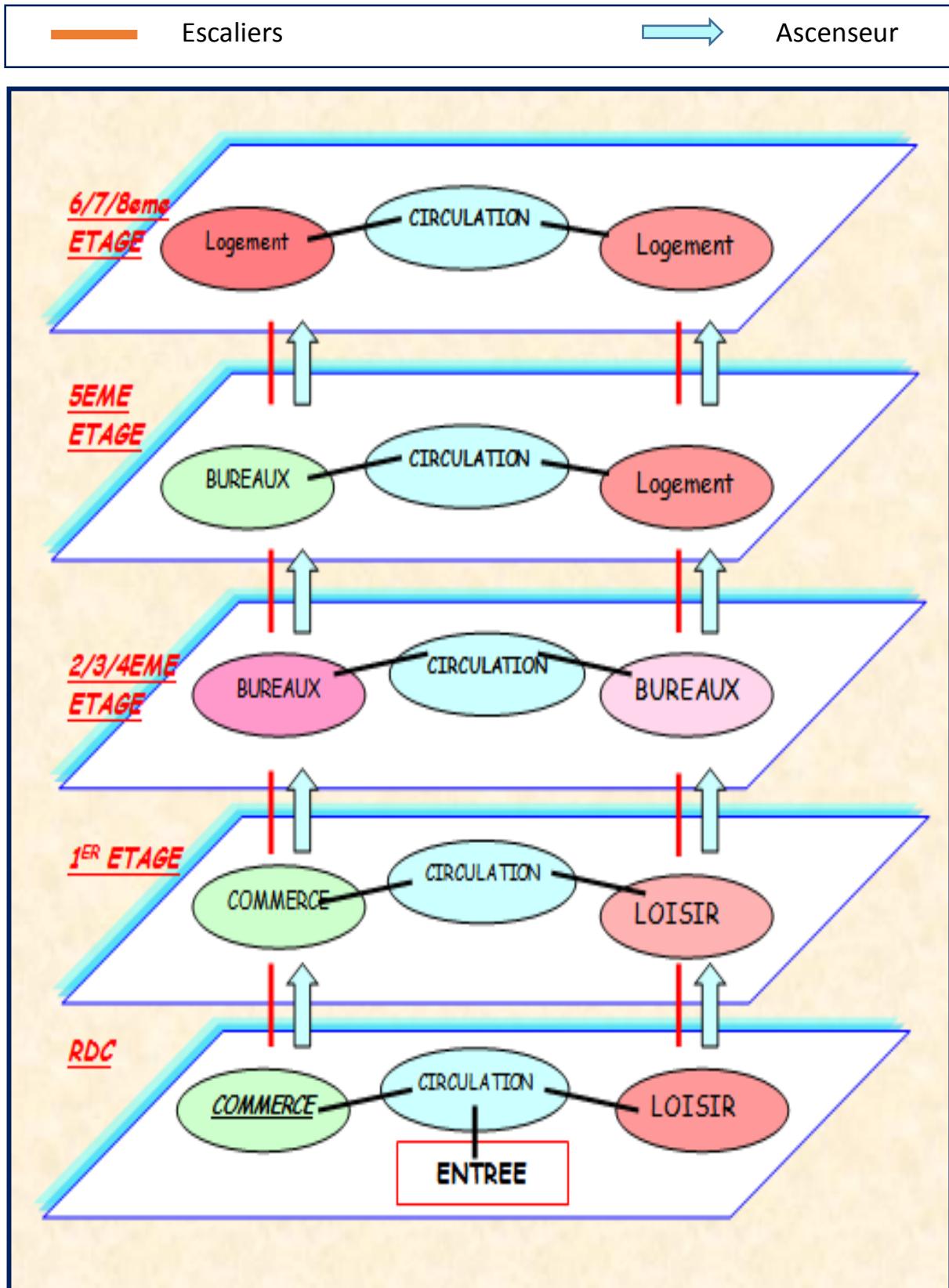
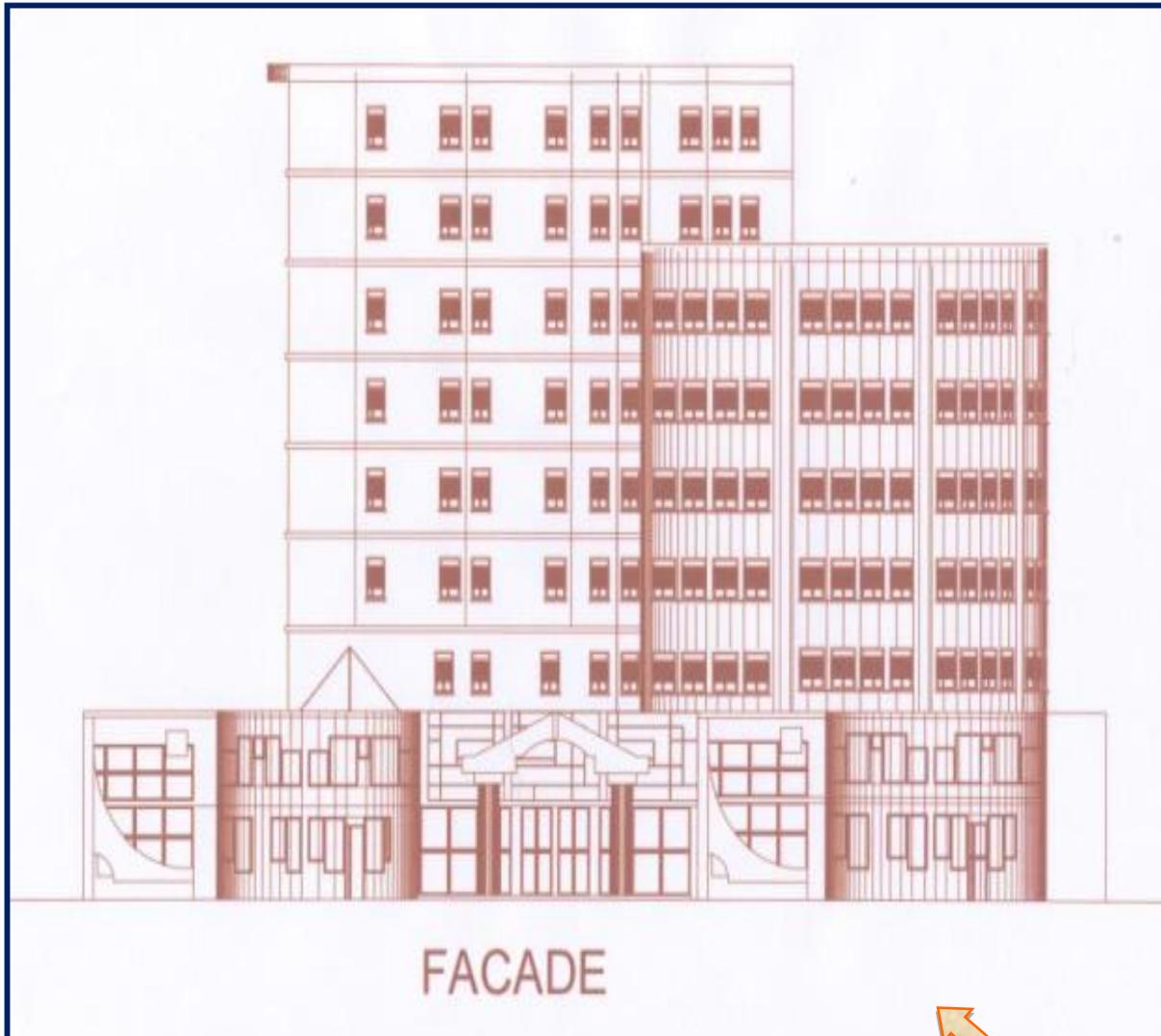


Figure 75 : Organigramme spatial du centre multifonctionnel « NUMIDIA ». Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

3-Les Façades



Pour le RDC et le 1^e étage :

En voit une symétrie imparfaite ou un rythme presque répété au niveau des éléments en béton armé avec des ouvertures classiques, avec un jeu de dimensionnement horizontal.



Ce niveau est marqué par une porte Monumentale axés au centre du Centre qui fait l'objet d'accès principal au Bâtiment.

Figure 76 : Façade principale du centre multifonctionnel « NUMIDIA ». **Source** : Mémoire de Master, Restructuration urbaine, KRIMI RANDA.

4-Programme et configuration Architecturale :

Pour les étages supérieurs

La façade en générale est composée principalement d'un jeu de volume en dégradation.

le coté bureaux et indiqué par un choix correcte de types des ouvertures différente de celles des habitation dans leur rapprochement «E »,ces dernière sont en bandes horizontal rapproché qui marque le cadre des activité exercé a l'intérieur « bureaux ».



Figure 77 : Façade du centre (type d'ouverture)
Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine.



Le coté habitation

Est indiqué lui aussi par un type personnalisé d'ouverture simplement en suivant la même forme et la même disposition.

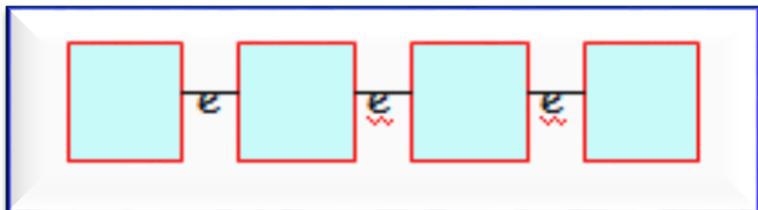
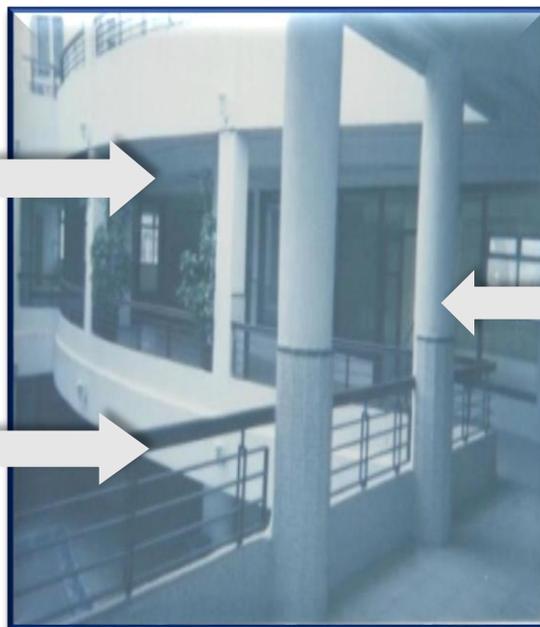


Figure 78 : la disposition et le type d'ouverture
Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine.

5-Le système constructif :

Pour le système de construction, L'utilisation du système traditionnel poteau poutre seulement

Les matériaux utilisés : le béton armé et le verre pour le vitrage



Pour les éléments décoratifs sont en béton armé.

Figure 79 : montre les éléments structurants
Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine.

6-Programme Architectural :

ESPACE	ETAGE	NOMBRE	SURFACE « m² »
hall d'entrée	RDC	1	20,25
caféteria	RDC	1	75,25
locale Tech	RDC	1	19,39
boutiques	RDC	19	887,08
escalier	RDC	3	77,58
patio	RDC	1	
monte charge	RDC	1	3,96
restaurant	1er étage	1	220,42
cuisines	1er étage	1	80,95
salon de thé	1er étage	1	109,1
monte charge	1er étage	1	3,96
boutiques	1er étage	11	487,66
sanitaires	1er étage	2	18,5
bureaux	2eme étage	16	423,25
ascenseur	2eme étage	1	3,96
sanitaire	2eme étage	2	10,7
escalier	2eme étage	1	25,86
bureaux	3eme étage	16	367,38
archive	3eme étage	1	13,3
sanitaire	3eme étage	2	14,45
ascenseur	3eme étage	1	10,78

ascenseur	4eme étage	1	5,48
réception	5eme étage	1	10,8
bureaux	5eme étage	3	93,69
sanitaire	5eme étage	1	6,2
Appartement F5	5eme étage	1	134
Appartement F5	5eme étage	1	102
Appartement F3	5eme étage	1	77,75
Appartement F2	5eme étage	1	53
Appartement F4	6eme étage	1	114,4
Appartement F3	6eme étage	1	55,7
Appartement F3	6eme étage	1	73,2
Appartement F3	6eme étage	1	72,75
Appartement F2	6eme étage	1	62,39
Appartement F2	6eme étage	1	62,47
Appartement F2	6eme étage	1	50,4
Appartements	7eme étage		
appartements	8eme étage		
hall	3eme étage	1	3,96
escalier	3eme étage	1	43,25
bureaux	4eme étage	11	365,95
archive	4eme étage	2	9,9/5,2
hall	4eme étage	1	35,05
escalier	4eme étage	1	25,86
sanitaire	4eme étage	2	3,05/5,48
salle de recherche	4eme étage	1	25,86
vestiaire	4eme étage	1	3,05

Tableau 04 : programme retenu du centre multifonctionnel Numidia Annaba

Source : Auteur

I.1.4 Synthèse :

- Le centre multifonctionnel de Sidi Brahim à Annaba est situé dans un site urbain particulier.
- La relation ville projet est un peu interprétée malgré sa position stratégique.
- Seulement la place du centre d'affaire dans la ville se trouve concurrencée par le centre d'affaire méditerranéen qui draine beaucoup de population.
- On marque la hiérarchie de l'espace du plus bruyant au plus calme, aussi de l'espace le plus grand au plus petit.
- Une logique bien visible dans la disposition des espaces néanmoins la cohabitation bureaux et logement peut constituer un inconvénient pour l'intimité des personnes
- Chaque entité a son propre accès.

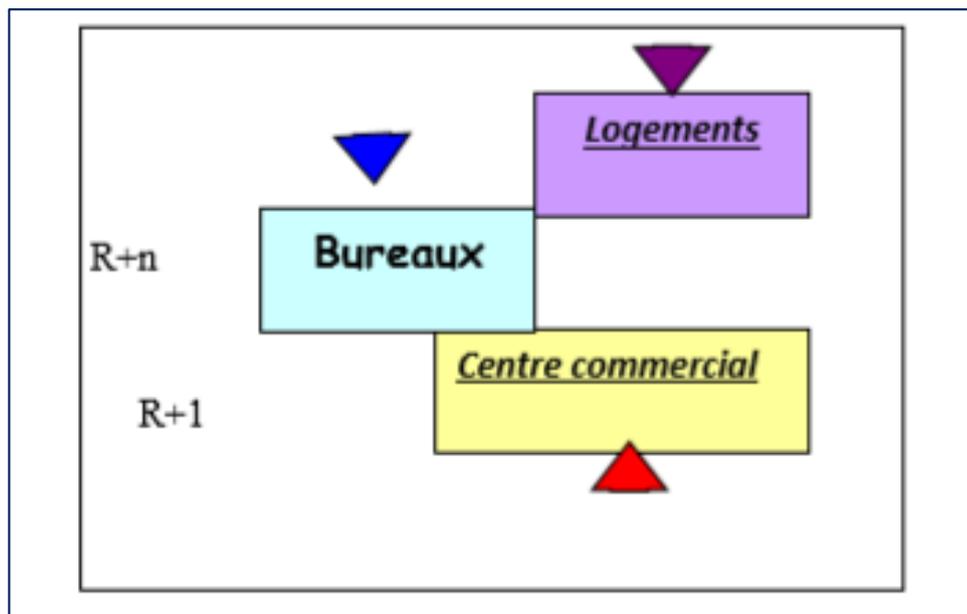


Figure 80 : la répartition des étages du centre multifonctionnel Numidia

Source : Mémoire de Master, Restructuration urbaine.

- Le nombre élevé des accès a été programmé pour absorber le maximum de flux.
- La répartition des accès pour répondre à la grandeur de l'équipement.
- L'organisation spatiale à partir d'un axe de distribution répond à une exigence fonctionnelle.
- Le nombre élevé d'articulation verticale et sa répartition répondent à la capacité du projet

I.2 exemple 02: Office Riadh El Feth « Alger »:**I.2.1 Fiche technique :**

- Le lieu : Salombier – commune EL Madania – Alger -ALGÉRIE.
- Architecture & réalisation : la compagnie canadienne LAVALIN.
- Date de réalisation : 1972.
- Programme : Un monument historique + centre socioculturel et commercial +administration +parking.



Figure 81: Office Riadh El Feth « Alger ».
Source : Mémoire de Master, CMF.

I.2.2 Présentation :

Joyau architectural en verre et béton érigé sur les hauteurs boisées d'Alger par la compagnie canadienne Lavalin, il a été inauguré en février 1986 par le président Chadli Bendjedid sous le statut de Centre des arts Riadh El Feth. Les missions de ce centre étaient toutes à la fois culturelle, sociale et économique, mais après six années de son existence le centre socioculturel devient un centre qui regroupe (commerce -loisir – tourisme musée - administration –culture) sous le même toit et prend le nom d'Office Riadh EL Feth.

I.2.3 Idée et but d'intervention :

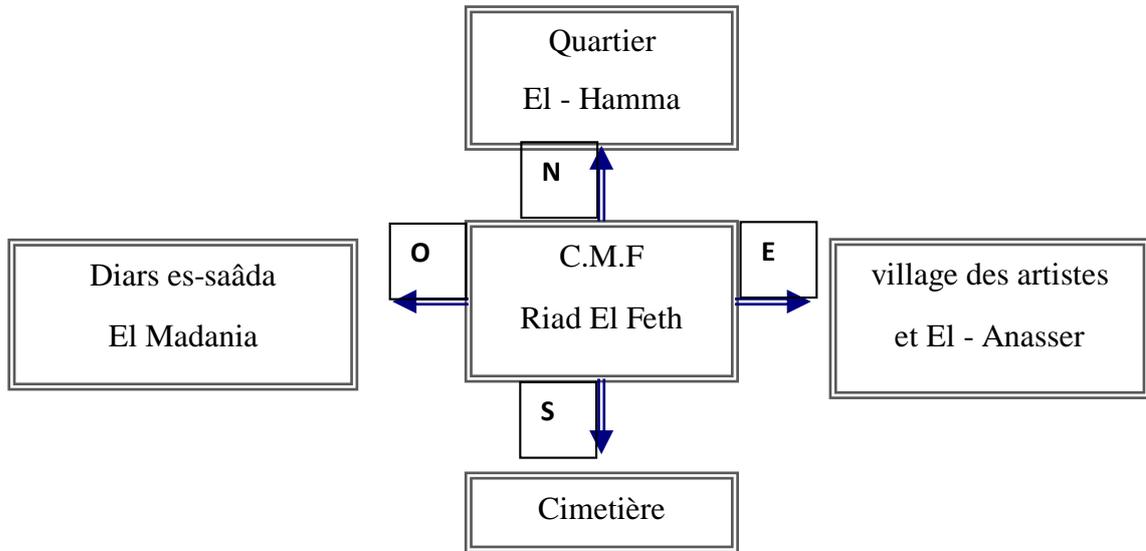
Le projet a pour but de donner une vocation national et internationale importante a la capitale et rendre Riadh el Feth le 1er représentant des différentes potentialités du pays « historique (musé et monument), économique, administratif, culturel ».



Figure 82: Office Riadh El Feth « Alger ».
Source : Mémoire de Master, CMF.

I.2.4 Situation et présentation de l'environnement immédiat :

Riad El Feth, se situe dans un site sub-urbain, dans la banlieue Nord, au Nord-est de la ville d'Alger.



- Il est relié au centre-ville par un axe routier.
- Sa situation facilite la pénétration et l'orientation du flux.
- La situation de son assiette se caractérise par une altitude importante qui fait de lui un point visible (point d'appel et de repère).

Le projet se situe dans la commune d'EL Madania à 4 Km au nord de la capitale, il est implanté dans le plus haut sommet des vallées de la capitale sur un site de richesse naturelle loin de la densité du capital. Cette implantation lui donne un caractère dominant et lui assure un repérage de tous les côtés.

Délimité par :

- mosquée el Madania et musée des beaux-arts au Nord.
- une zone montagneuse (bois des arcades) au Sud.
- cité Diar El Mahcoul sud en Ouest.
- une station de téléphérique et l'autoroute sur l'avenue de Khelifa Oulman en Est.
- la relation entre le projet et son environnement c'est qu'il est son pôle d'attraction est son centre d'appel visuel vu sa hauteur.



Figure 83 : plan de situation de l'office de Riadh El Feth.
Source : Mémoire de Master, CMF.

I.2.5 L'accessibilité :

Le projet est accessible par trois accès différents :

Par l'autoroute sur l'avenue de Khelifa Oulman qui donne directement sur l'accès du parking au sous-sol.



Figure 84 : L'accessibilité au projet.
Source : Mémoire de Master, CMF.

Par la route montagnaise Omar Kechkar qui mène vers le monument et le parking en plein air.

3) Par le téléphérique du bas de la vallée jusqu'au sommet, mais le centre est accessible grâce à une cage d'escalier descendant directement de l'esplanade et par l'escalier du parking.

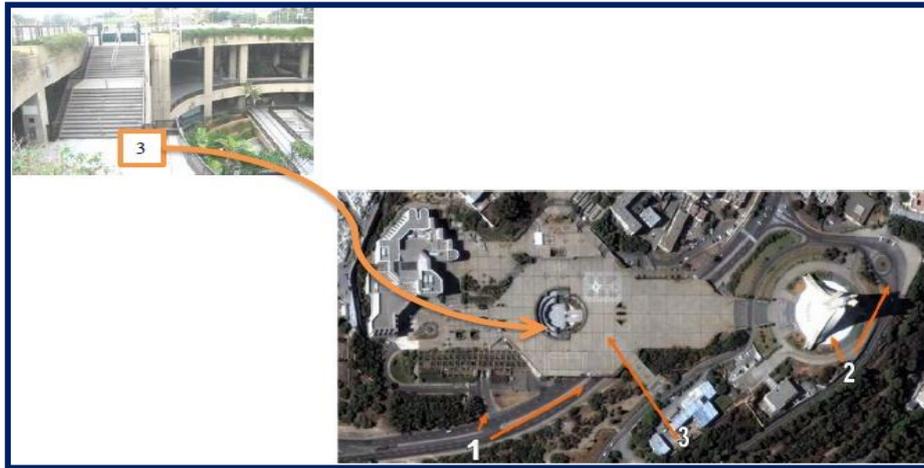


Figure 85: le plan de masse du projet.
Source : Mémoire de Master, CMF.

I.2.6 Analyse programmatique :

- Le projet est marqué par plusieurs formes qui consistent les différentes fonctions du complexe. Au niveau du plan de masse on distingue :
- La forme circulaire comprend le monument et le sanctuaire du Martyrs.
- Le trapèze c'est la grande esplanade qui structure et articule le projet.
- La forme composée qui constitue le musée national El Moudjahid.
- Le centre commercial du projet se situe à la place même de l'esplanade au niveau inférieur.



La volumétrie du projet

Figure 86 : La volumétrie du projet.
Source : Mémoire de Master, CMF.

La volumétrie du projet est dissimulée en sous-sol percée par un atrium à ciel ouvert bordé de plantation et d'espaces verts structurant le cœur du centre.

I.2.6.1 La disposition spatiale :

Le projet est organisée autour de la grande esplanade, cette dernière structure et assure la circulation et la distribution aux différentes parties du complexe.

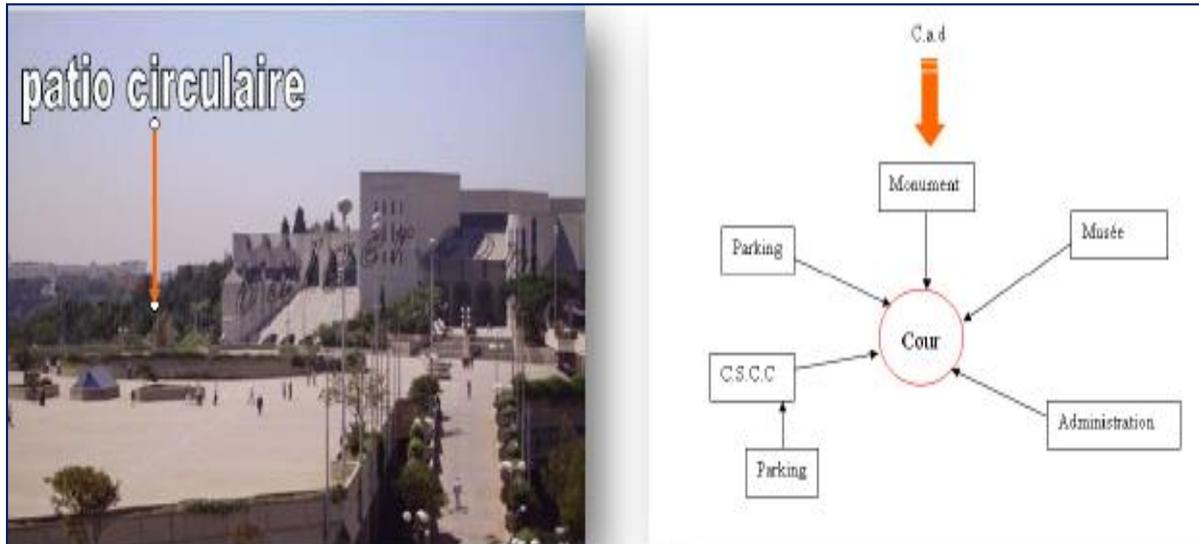


Figure 87 : l'organisme du projet.
Source : Mémoire de Master, CMF.

Alors que le centre socioculturel et commercial de Riadh El Feth (C.S.C.C) est organisé au tour du patio circulaire ouvert sur toute sa hauteur qui distribue vers les activités du centre qui comprend :

- Commerciale (boutiques. Salon de thé. Cafeterias. Restaurants. Fast food...etc.)
- Administratif (PTT. Compagnie aérienne et d'assurance. Gendarmerie. Bureaux...etc.)
- Culturelle (Salle de cinéma. Salle d'exposition. Salle polyvalente. Salle de music. Bibliothèque. Salle de conférence...etc.)

I.2.6.2 La Circulation :

La circulation horizontale :

Considérant l'étalement des activités et leur grande surface, la circulation horizontale domine Grâce aux couloirs halls coursives atrium.

-La circulation verticale :

Elle s'effectue principalement par les cages d'escalier desservant tous les niveaux et par quelques ascenseurs, escalier mécanique et l'escalier du parking au niveau de l'atrium (cour centrale).

I.2.6.3 Maquam Echahid : (Elément symbolique)

Point d'appel par une hauteur de 92m :

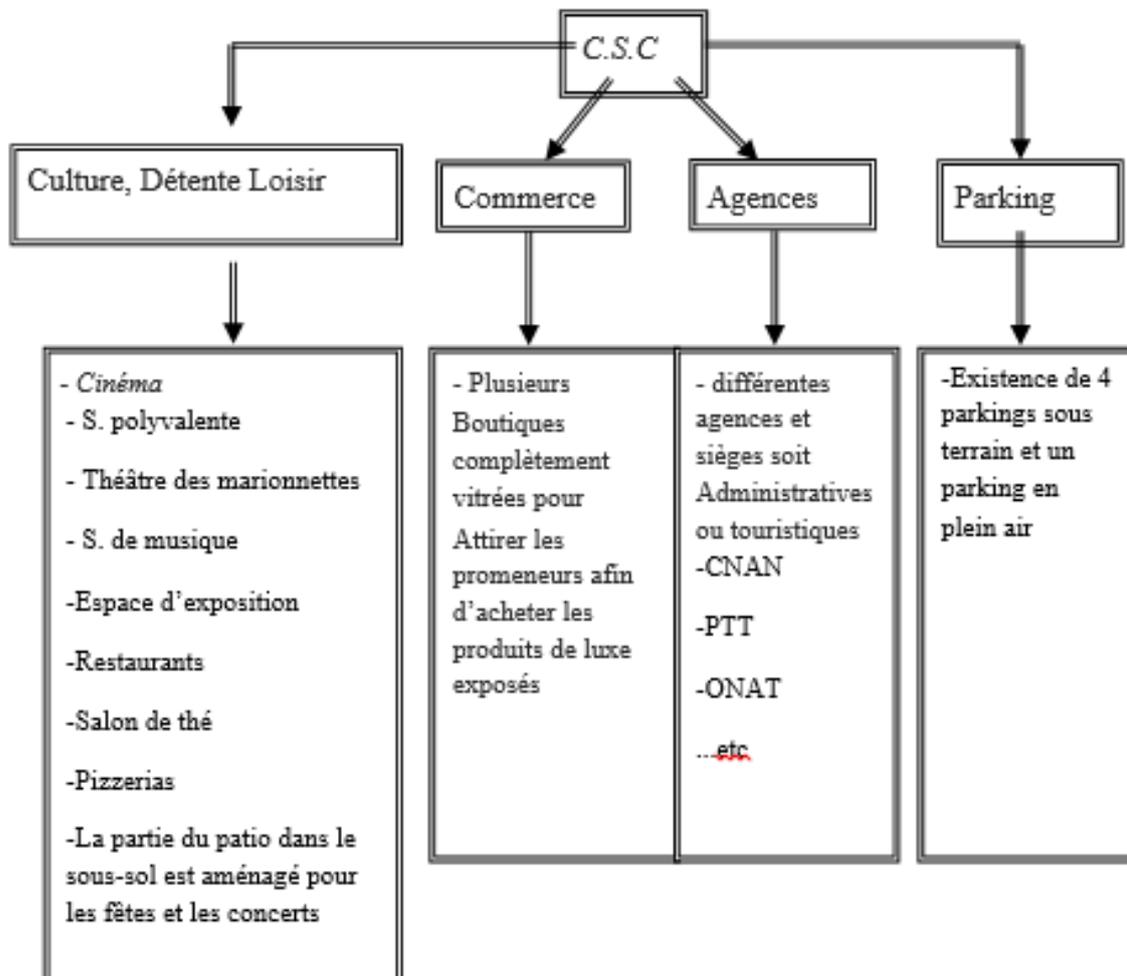
- + Les trois palmes en béton symbolisent :
- + La révolution culturelle
- + La révolution agraire
- + La révolution industrielle

L'emploi des palmes d'arbres :

- + L'ombre
- + La protection
- + La résistance.

Sous le monument on trouve le Musée du Chahid.

I.2.7 Les composantes du Centre Socioculturel



1. L'ESPLANADE

- Nœud d'articulation des composantes.
- Place découverte et polyvalente.
- Lieu de rencontre et de transit.
- Surplombe le boulevard « Oulmame Khalifa », faisant du centre une partie intégrante de son contexte et l'animation conçue avec un plan libre.
- patio, sous forme de forum (puit de lumière et d'attraction)

2. MUSEE DE L'A.P.N

C'est un monobloc, se trouvant dans la partie seul, relié à l'ensemble par l'esplanade. Il est composé de six niveaux d'une surface globale de 166 675 m²

3. LE CENTRE SOCIO -CULTUREL

Le centre est composé de trois niveaux souterrains (sous l'esplanade).

Il s'organise autour d'un patio ouvert, un point de convergence et de distribution de flux aux différents niveaux par des relations verticales horizontales, et est aussi un puit de lumière et d'aération, avec la présence de la verdure et des points d'eau.

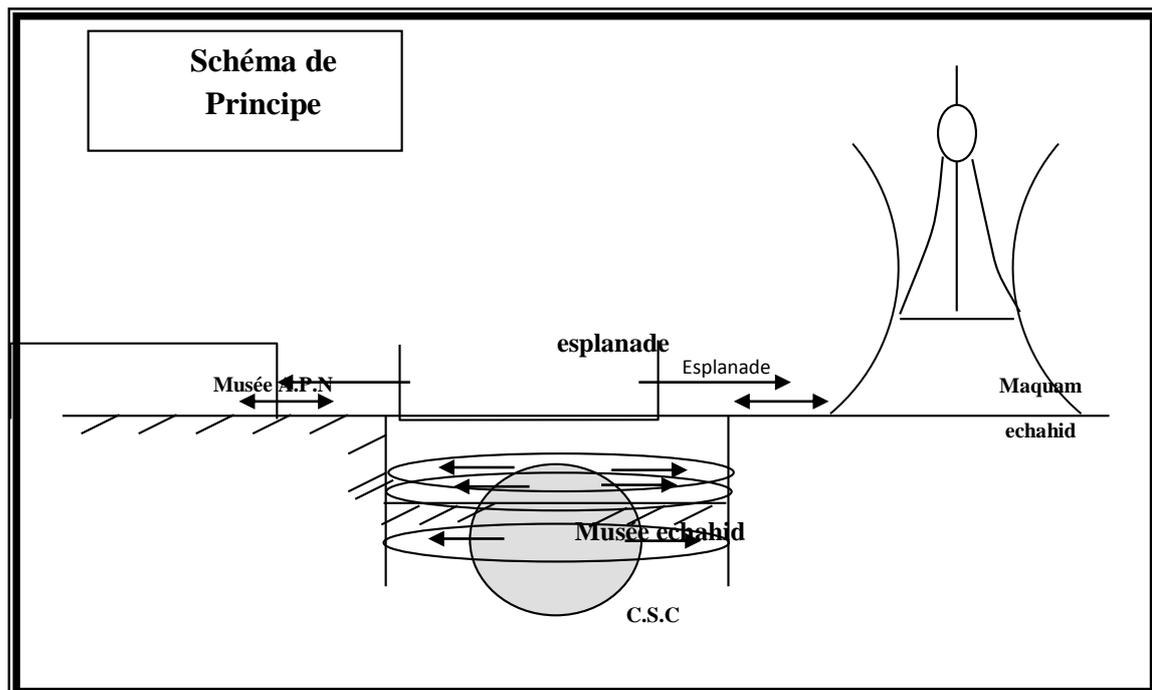


Figure 88 : Schéma de Principe du projet.

Source : Mémoire de Master, CMF.

4. PRINCIPE D'ORGANISATION

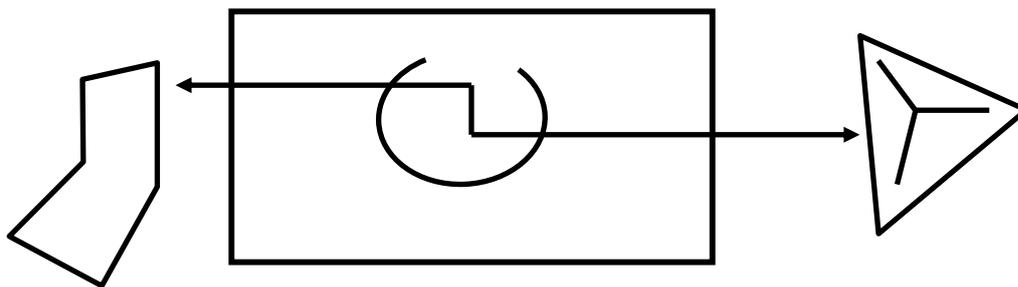
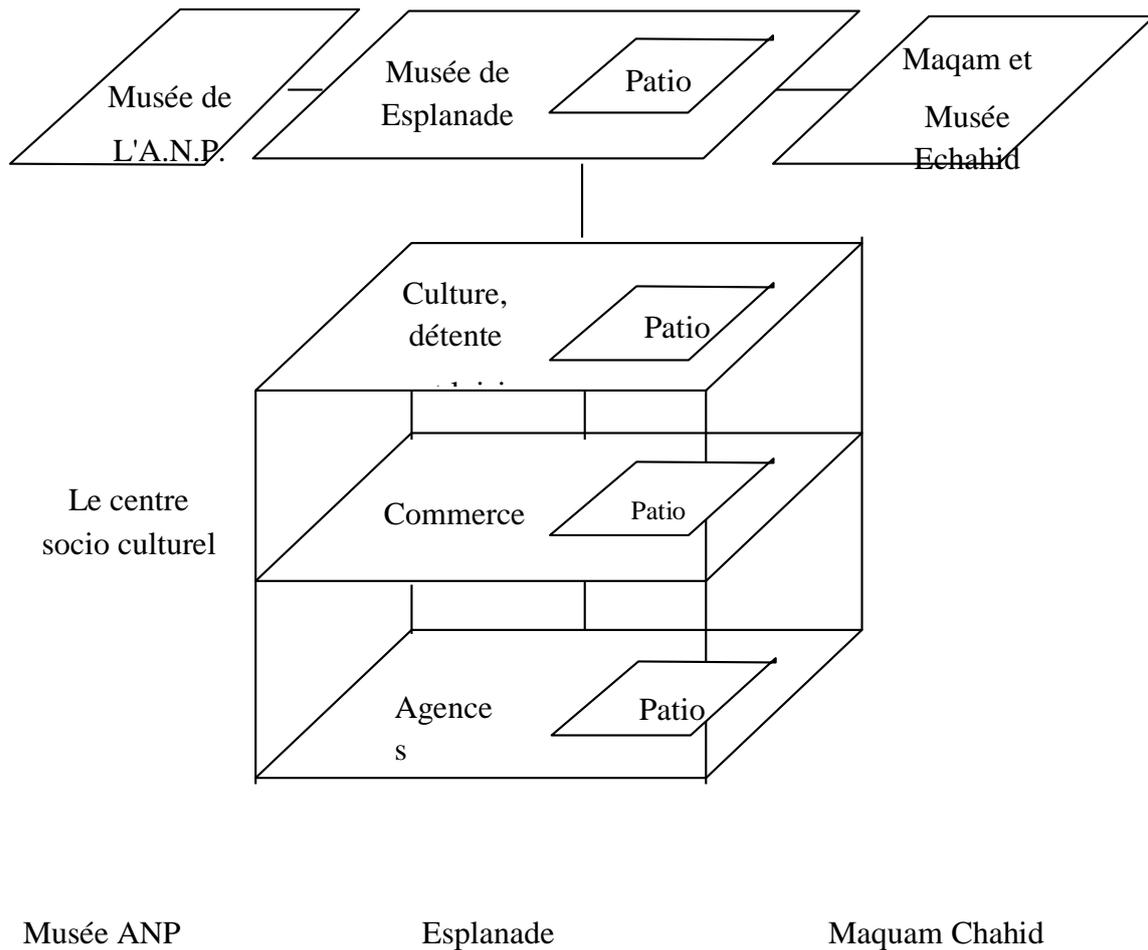


Figure 89: ORGANISATION du projet.
Source : Mémoire de Master, CMF.

I.2.7.1 Organigramme relationnel :

Volumétrie et Façades

- Le centre se compose de trois volumes éclatés :
- Cylindre, Cubes.

Les Façades constituées de :

- Baies vitrées ————— Transparence
- Murs aveugles ————— Renfermement
- Murs inclinés ————— Pour l'éclairage et l'aération

I.2.7.2 Présentation des différents plans :

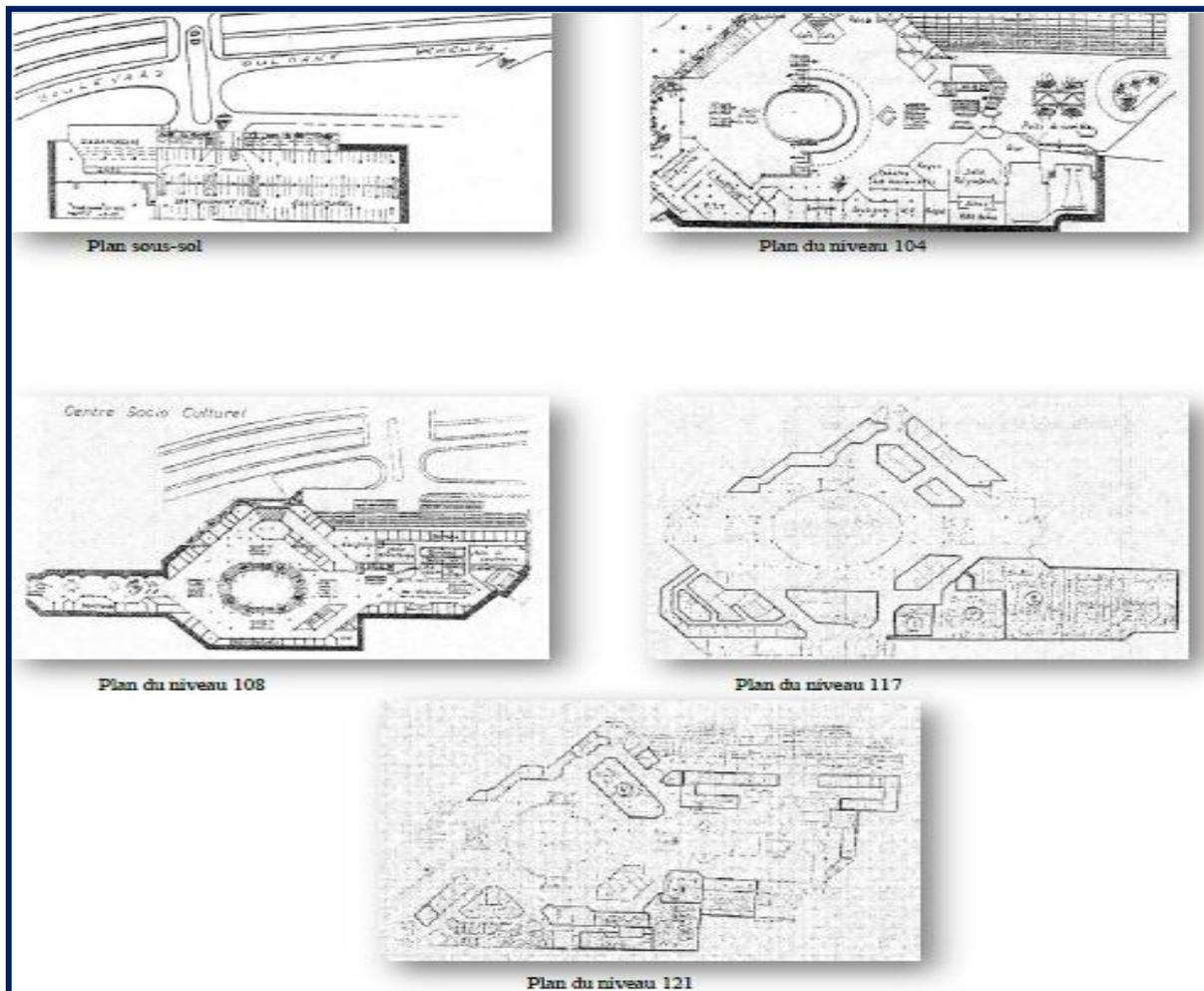


Figure 90: Les différents plans du projet.
Source : Mémoire de Master, CMF.

I.2.7.3 Le schéma fonctionnel du centre :

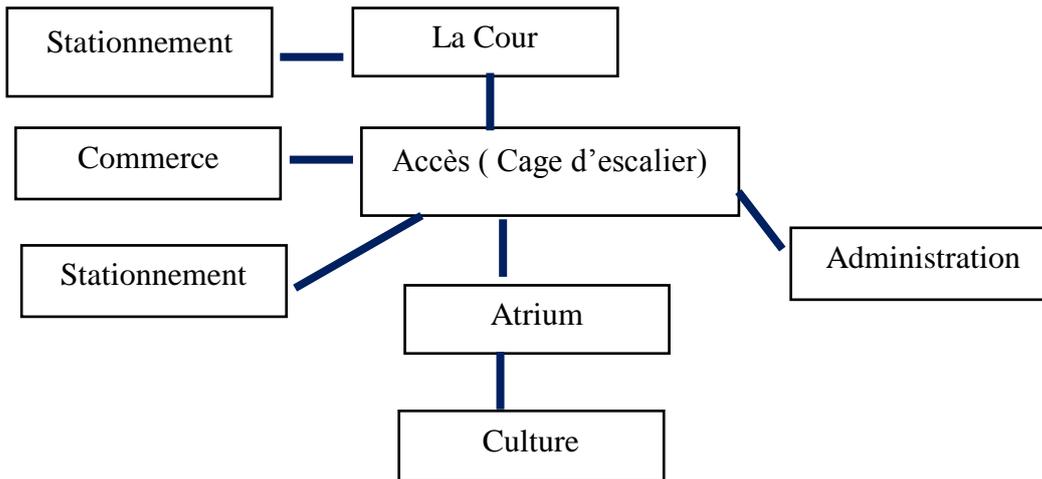


Figure 91: Le schéma fonctionnel du centre
Source : Auteur

I.2.7.4 Les différents espaces du centre :



Restaurant



Salle de danse



Espace de circulation



Salon de beauté



Night club



La cour centrale



Galerie d'art



Salle de sport



Salles de cinéma

Figure 92: Des différents espaces du centre
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

I.2.8. Conclusion :

Ce CMF est l'un des projets qui vise à formuler la nouvelle conception urbaine algérienne.

Donne pas seulement une continuité spatiale mais aussi une continuité et homogénéité fonctionnelle par la réunion des différents services et une grande diversité fonctionnelle, commerce, tourisme, loisir, culture, pour les gens de la ville elle-même, comme pour les autres visiteurs des autres wilayas, cette continuité et cette diversité dans un même lieu renforce l'attractivité de la ville, ce qui va engendrer une coupe de pouce pour l'économie et le développement de la ville et permet la création de postes du travail.

- ✚ Le centre d'affaire est présenté comme un monobloc.
- ✚ On peut retenir de ce projet la l'existence de trois principaux entité hiérarchisé du plus grande surface a la plus réduit comme une pyramide et du plus bruyant au plus calme.

I.3. exemple 03 : GALAXY SOHO «Exemple livresques» :**I.3.1. Fiche technique :**

Architecte : ZAHA HADID

Localisation : Soho, Beijing China

Présenter : en 2009 et achevé en 2012

Superficie de la parcelle du projet : 332.857m²

Surface de l'implantation au sol : 46.965 m²



Figure 93: GALAXY SOHO
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

Constituer de 4 tours de 15 étages dont 12 sont destinées aux fonctions libérales entreprises et autres, et 3 étages destinées aux commerces.

En sous-sol un parking d'une capacité d'accueil de 1275 voitures.

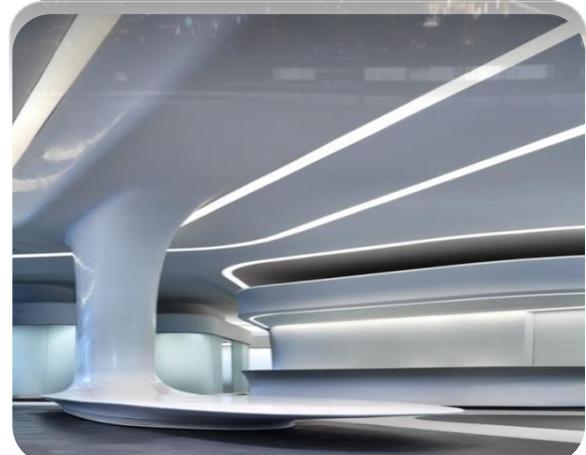
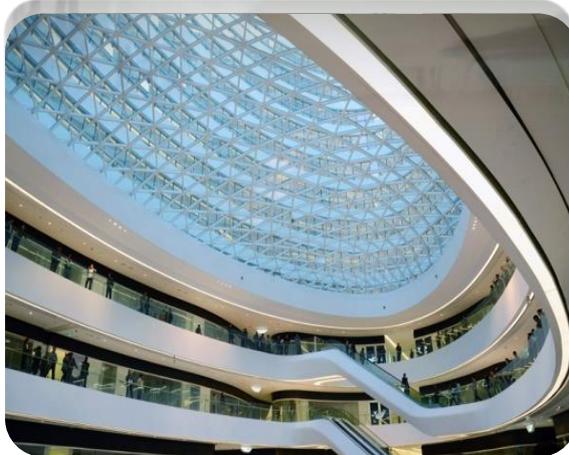


Figure 94 : GALAXY SOHO – Extérieur/ Intérieur.
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

I.3.1.1 La situation :

Le projet se situe au Nord Est de la ville, le deuxième pôle commercial de la région de Beijing.

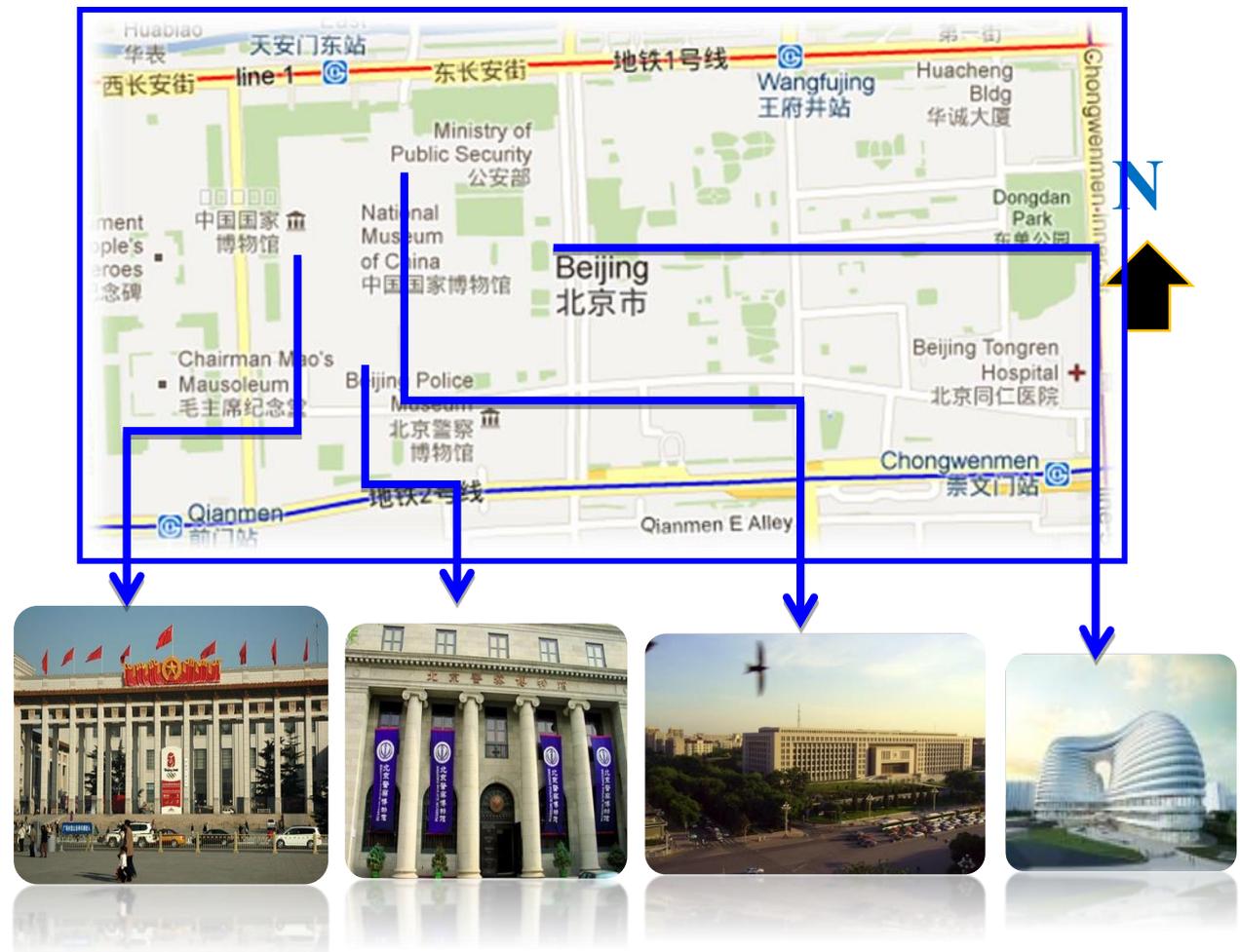


Figure 95 : GALAXY SOHO situation.
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

I.3.1.2 Les limites et Les Accès :

- Accès principal
- Accès secondaire



Figure 96 : Les limites et Les Accès au projet.
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

- ✓ Le centre multifonctionnel possède 2 accès principaux piétons,
- ✓ L'accès principal est orienté vers le Sud.
- ✓ Implanté dans un terrain rectangulaire, il est limité par des voies mécaniques des quatre cotés.
- ✓ Il est située dans un contexte urbain.



Figure 97 : Photo aérienne qui montre le flux sur l'accès principale au projet.
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

I.3.1.3 La volumétrie et la façade :

Le projet se présente sous forme de Cinq volumes : 04 sont cylindriques en dôme, des volumes fluides et élégants qui sont imbriquer et relier les uns aux autres par des passerelles (ponts).

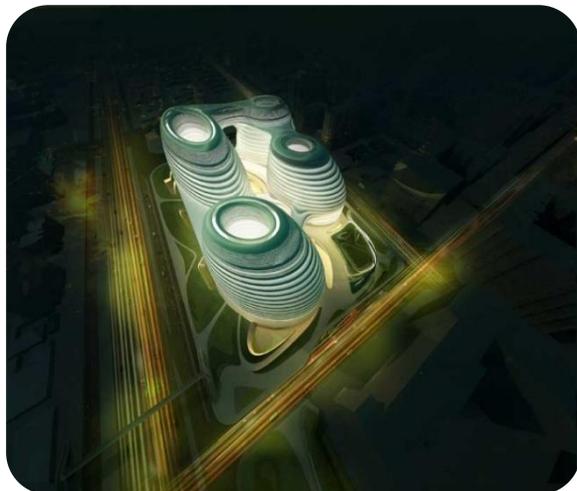


Figure 98 : Photo aérienne qui montre le flux sur l'accès principale au projet.
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

Les tours sont disposés de manière à avoir un espace centrale totalement ouvert que certains ont nommé « canions ».

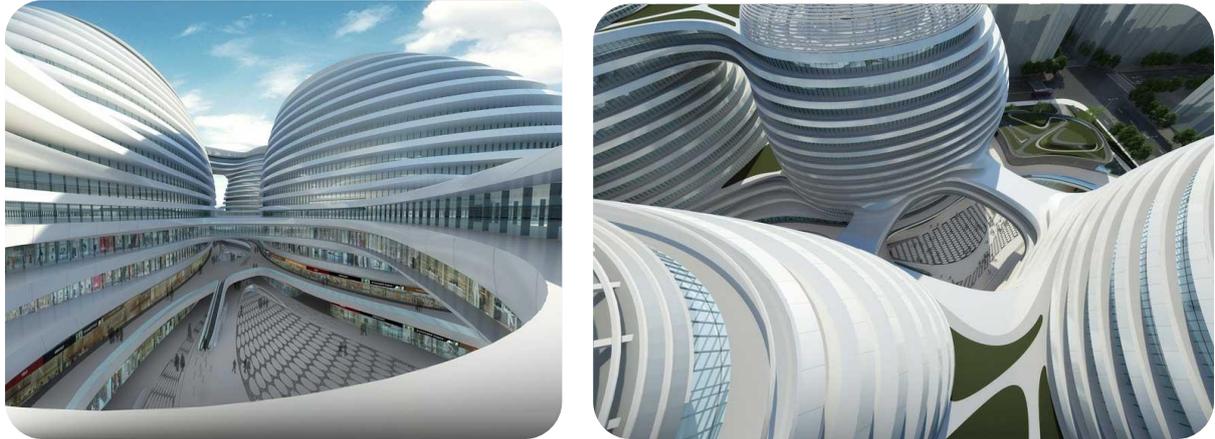


Figure 99 : Les tours du projet.
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

**Le projet est complètement dépourvue d'angles, **Toutes les formes utilisées sont curvilignes ce qui le rend doux et agréable a voir (architecture organique).

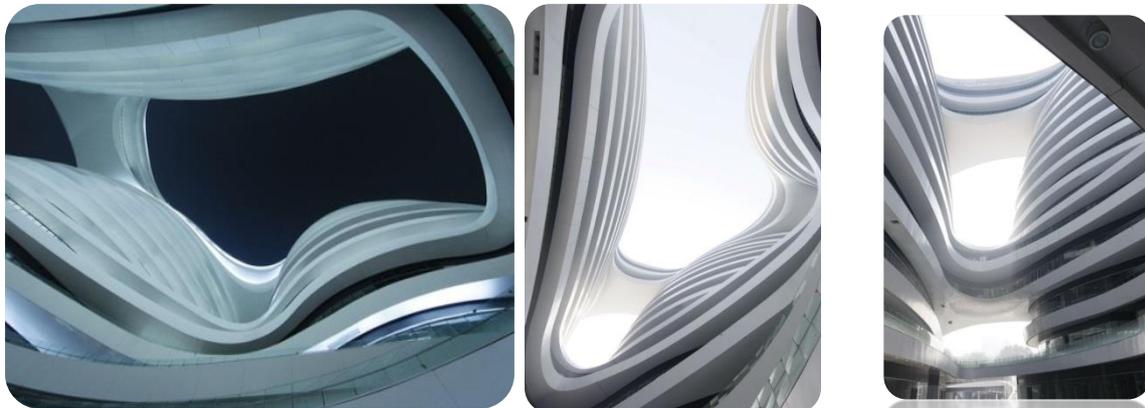
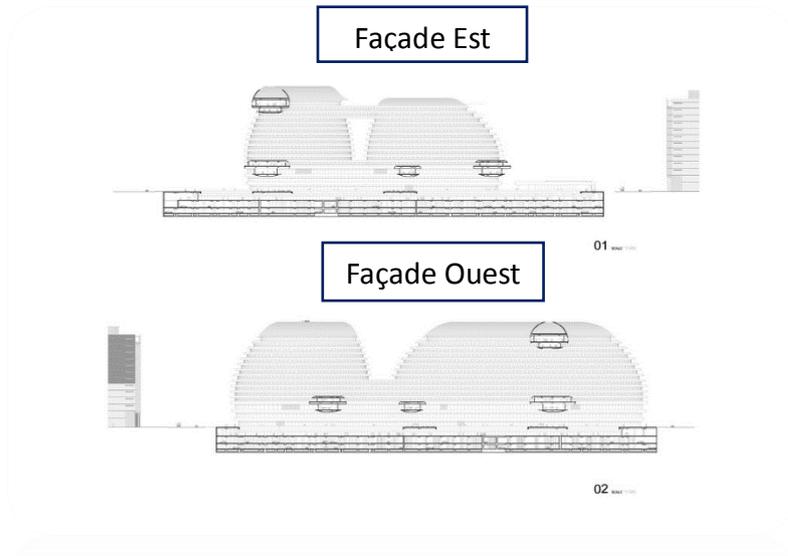
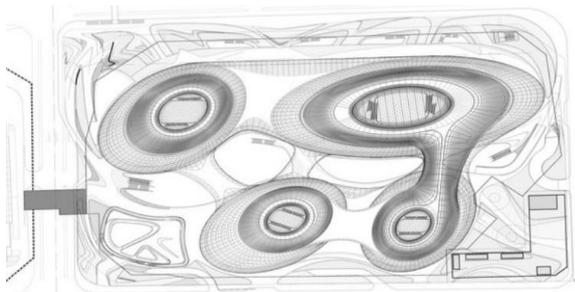


Figure 100 : Les tours du projet.
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

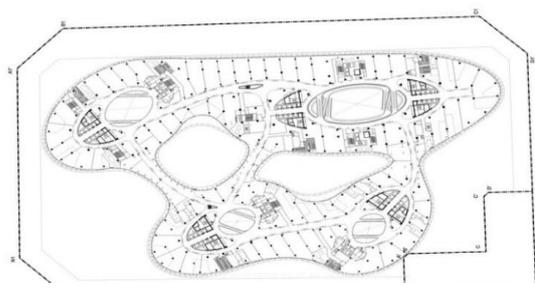
L'architecte Zaha Hadid explique que le projet respecte correspond et s'inspire de la typologie et des caractéristiques de l'architecture chinoise et ce en reprenant deux de ces éléments les plus importants qui sont : la fluidité des mouvements des tours ainsi que leurs disposition au tour d'une cour intérieure.



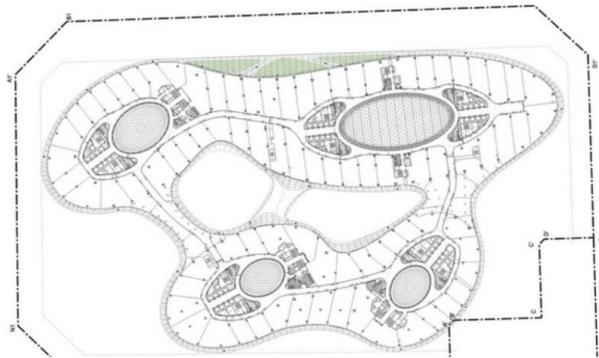
Le traitement de façade : on remarque un rythme vertical simple sur la totalité de la façade : élément solide (garde-corps) baie vitrée



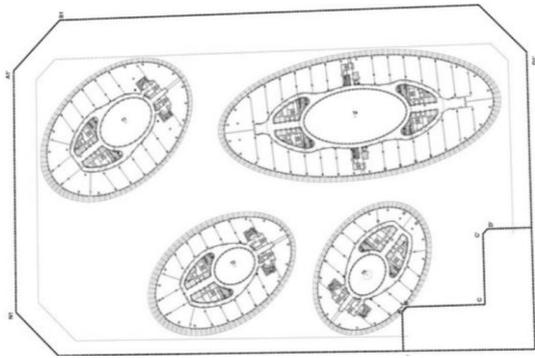
Plan de masse



Plan du 1^{er} Etage



Plan du 2^{ème} Etage



Plan du 3^{ème} Etage

Plan de masse et les coupes AA et BB :

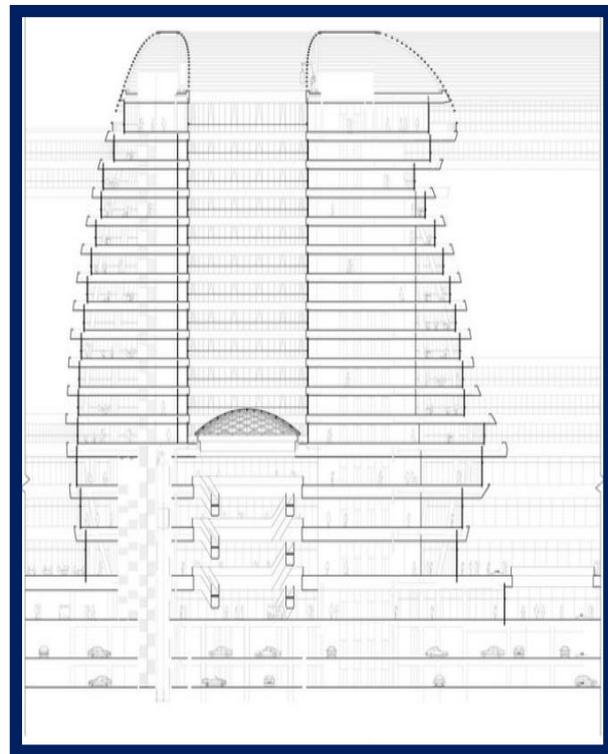
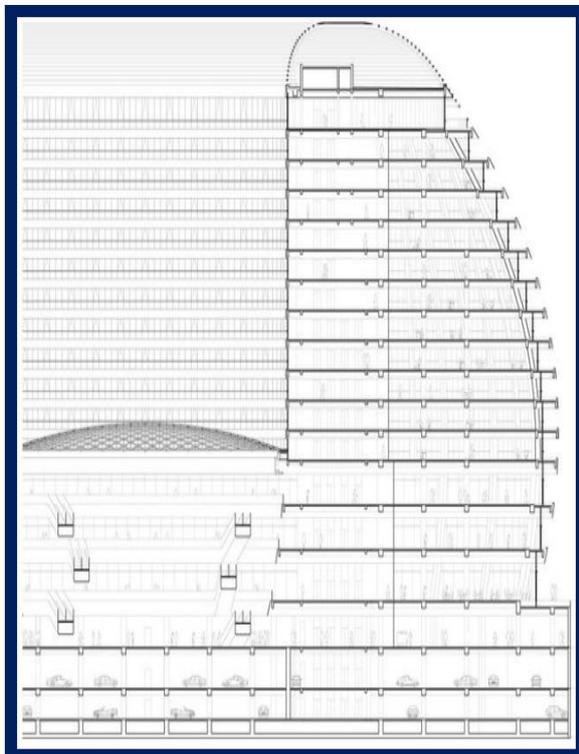
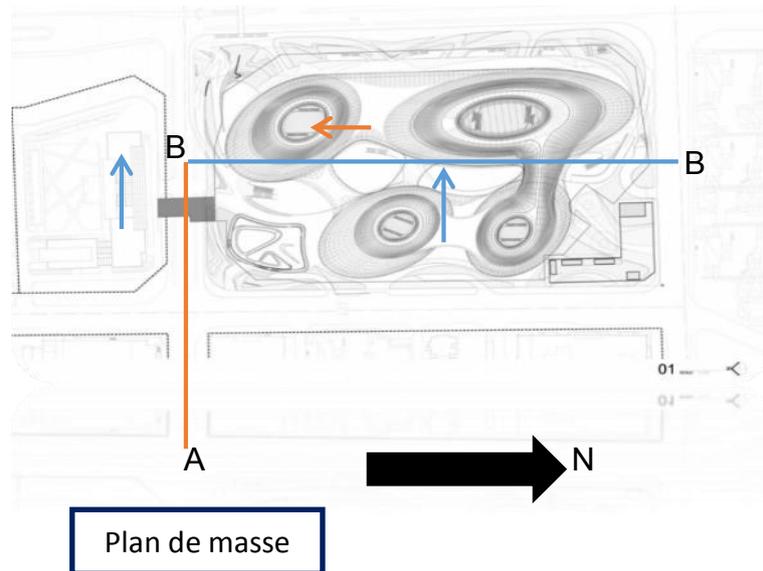


Figure 101 : la partie architecturale du projet.
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

Le système constructif :

Le complexe est construit avec un système poteau poutre.

Le style :

L'architecte Zaha Hadid est une architecte moderniste et déconstructiviste et dans ce projet c'est le modernisme qui est utilisée, avec une forme organique.



Les couleurs :

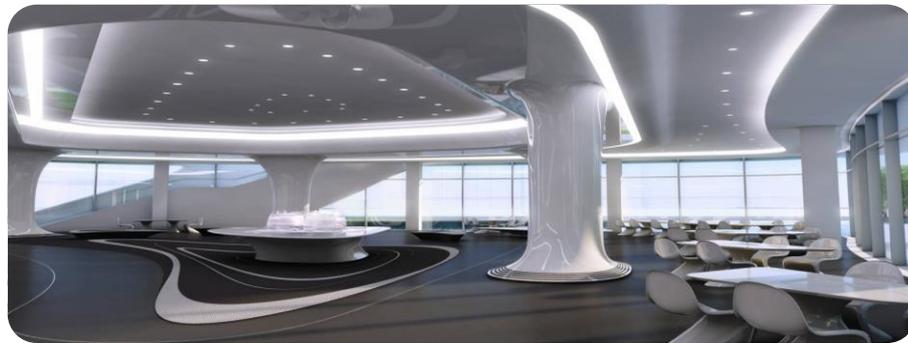
La couleur utilisée est le blanc (pureté).

Les matériaux :

les matériaux utilisés sont le béton, l'acier le verre.

Figure 102 : la partie extérieure du projet.
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

L'espace intérieur du centre civique :

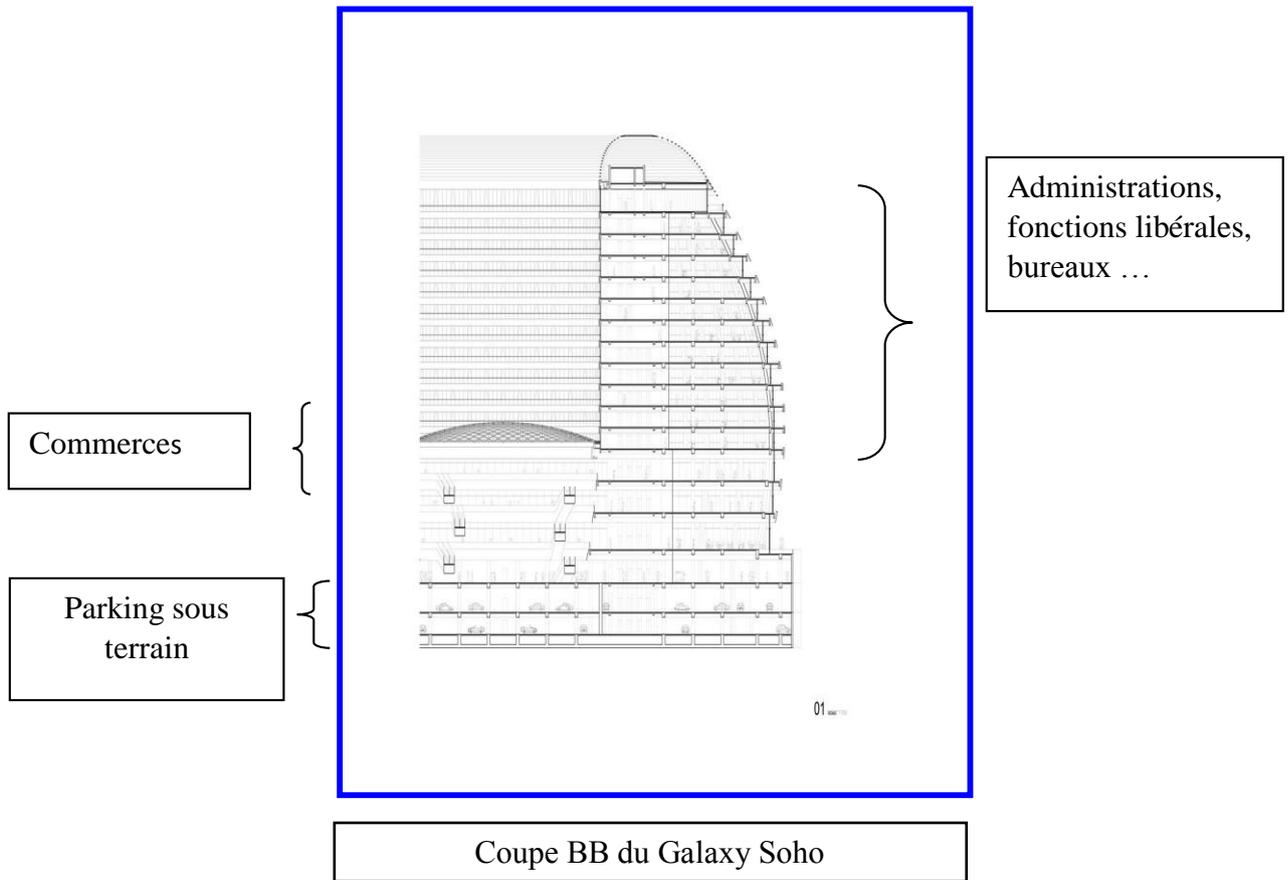
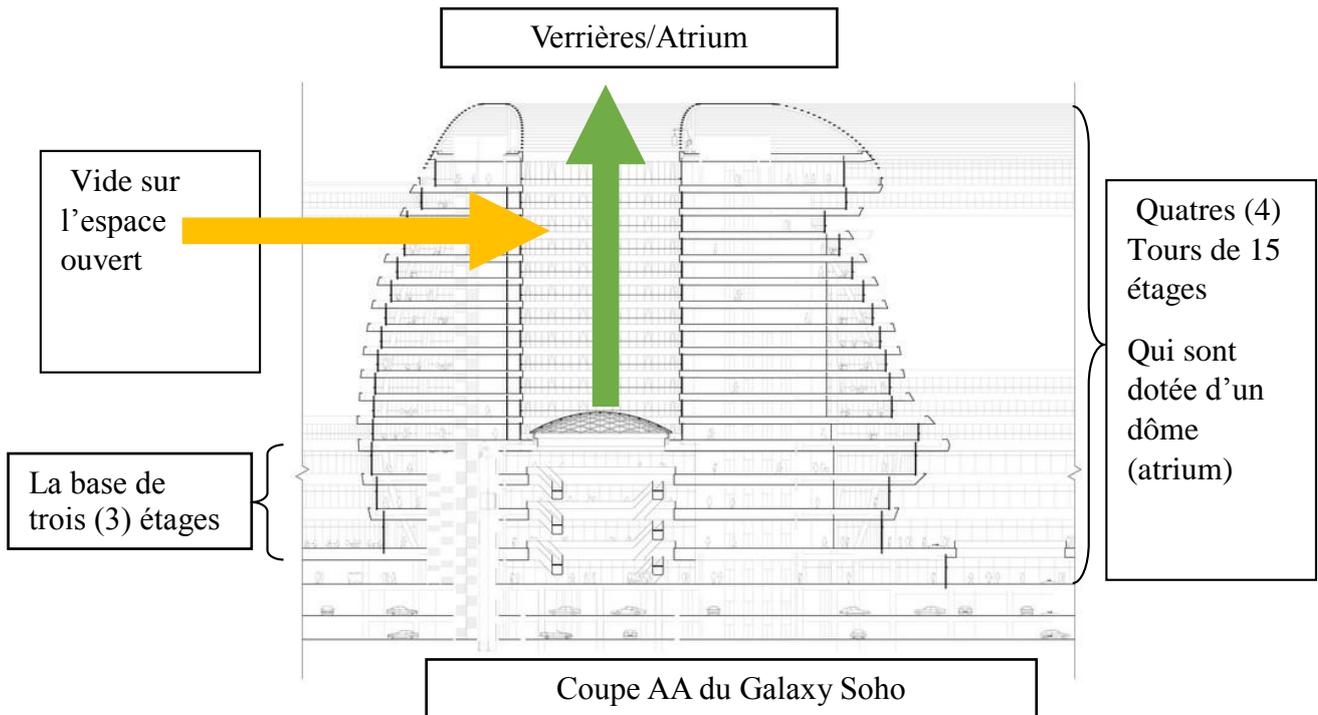


L'espace intérieur dans la continuité de l'espace extérieur suit des formes arrondis et fluides.



Figure 103 : la partie intérieure du projet.
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

Coupe :



Organigramme spatial et fonctionnel :



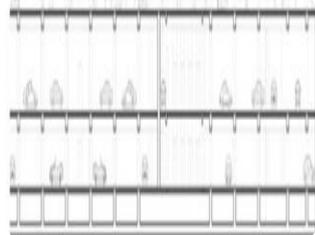
Les tours d'affaires

- Administrations, bureaux
- Fonctions libérales



La base des tours sur 4 niveaux + le cinquième volume

- Commerce, bibliothèque
- Restauration.



Parking au sous-sol

Capacité de réception 1475 voitures

La circulation :

Circulation vertical

La circulation entre les différents étages et les différentes fonctions se fait par : les escaliers, les tapis roulants et les ascenseurs. Dans l'espace extérieur on remarque la présence des rampes pour faciliter la mobilité des personnes à mobilité réduite.



Circulation vertical intérieur

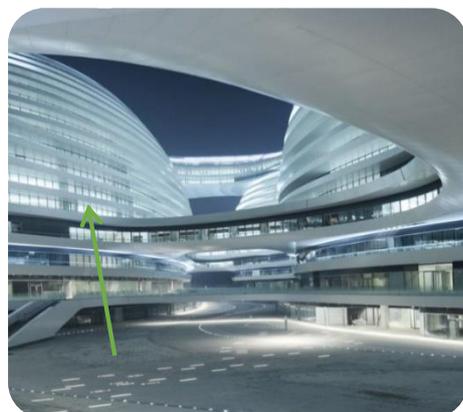
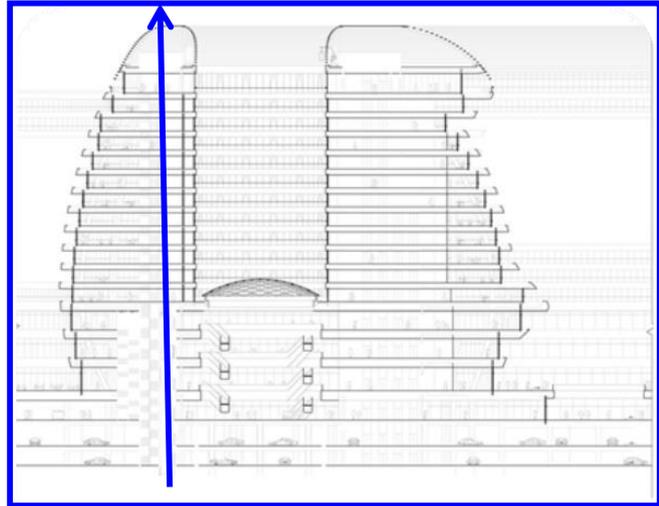


Figure 104 : La circulation dans le projet.

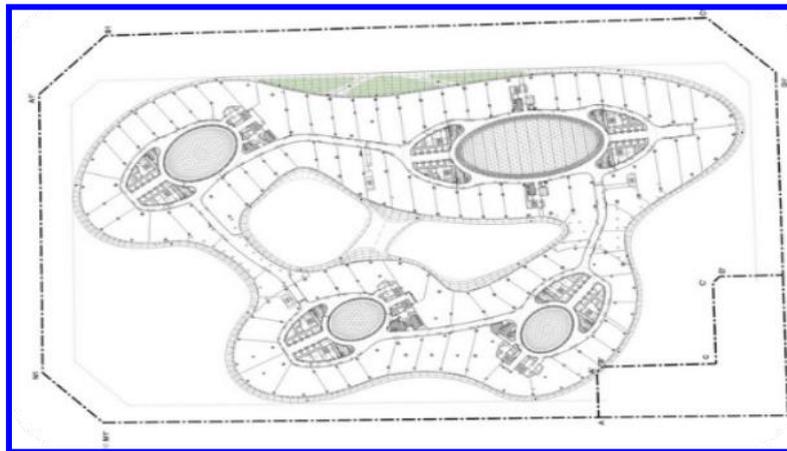
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

Circulation vertical extérieur

La circulation verticale depuis le parking sous-terrain vers les tours administratives en passant par l'espace de commerce se fait par ascenseurs



Plan du 1^{er} Etage



La circulation horizontale :

Au même niveau, elle se fait au tour des mezzanines (atrium) et des cours pour les magasins et commerces qui donnent sur la cour ou se trouvent au tour des mezzanines. Pour les autres commerces elle se fait suivant un parcours assez circulaire (courbe) qui suit un peu la forme fluide du projet.

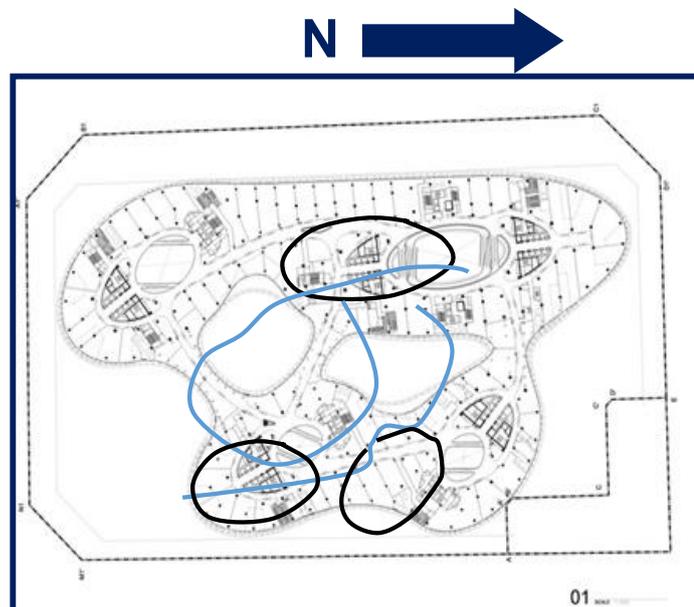
Plan du 2^{ème} Etage

Les Parcours

Au tour de la mezzanine 

Au tour de la cour 

A l'intérieur du projet 



Les espaces extérieurs :



Les espaces bleus :

Quelques petites étendues d'eau sont disposées dans tout le projet.

Espaces de repos : des bancs sont disposés dans l'espace de la cour. Et au niveau des étages.



Les espaces verts :

L'architecte a pris une attention particulière à l'organisation des espaces verts, que ce soit au tour du bâtiment ou dans la grande cour intérieure.



Figure 105 : Les espaces extérieurs du projet.
Source : mémoire fin d'étude, CMF.

I.3.1.4 Conclusion du Galaxy soho :

- ✓ La création d'espaces de circulation et de continuité visuelle pour les utilisateurs avec l'aide des cours et des patios.
- ✓ Assurer un bon éclairage grâce à l'atrium.
- ✓ Organiser la circulation verticale par les escaliers, escaliers mécaniques et les ascenseurs.
- ✓ le déplacement entre les différentes tours par le biais des passerelles.
- ✓ Donner une importance aussi bien à l'espace extérieur qu'à l'espace intérieur.
- ✓ Organisation des accès de façon à contrôler le flux entrant et sortant.
- ✓ Hiérarchisation des espaces du publique au privé.

II. Programme proposée :**Introduction :**

« Le programme est un monument en avant du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecte va pouvoir exister, c'est un point de départ mais aussi une phase de préparation ».

II.1.1 Définition relevée dans l'encyclopédie Encarta :

“ Un énoncé des caractéristiques précises d'un édifice à concevoir et à réaliser, remis aux architectes candidats pour servir de base à leur étude, et à l'établissement de leur projet ”.

Définition du dictionnaire Larousse :

« Enoncé des fonctions et des caractéristiques auxquelles devra répondre un édifice projeté ».

En résumé , Le programme est une énonciation des différentes fonctions et Contraintes auxquelles l'architecture doit répondre, en déterminant les surfaces, les volumes et l'organisation des parties du bâtiment.

II.1.1.1. Programme qualitatif :**❖ Les entités composant notre équipement sont :****A. L'accueil**

« Lieu où, dans une administration, une entreprise, on accueille les visiteurs. »

Un espace d'articulation, où se fait le premier contact avec l'utilisateur, est un espace jouant le rôle de charnière entre l'intérieur et l'extérieur, comme les halls d'accueil et les cours centrales. Aussi, c'est l'espace qui regroupe tous les éléments qui permettent au public de se retrouver au sein de l'équipement, donc de s'orienter, s'informer et se familiariser avec le projet.

Les services divers : la fonction services communs comporte :**B. L'échange :**

Activités destinées à faciliter les contacts économiques, administratifs et commerciaux, comme les agences bancaires, les bureaux de transitaires.

C. La communication :

Ce sont des d'espaces dynamiques de regroupement, de rencontre comme les salles de réunions et les salles de conférences, les expositions, bibliothèque.

D. Les bureaux :

Espaces qui constituent le thème principal de notre équipement. Ils se divisent en :

- Bureaux de location divers selon les tailles d'entreprises :
 - Grandes entreprises.
 - Moyennes entreprises.
 - Petites entreprises.
 - Bureaux pour fonctions libérales : cabinets d'avocats, d'architectes ...etc.

E. Gestion et logistique : la fonction travail comporte :

➤ La gestion :

La gestion administrative de l'équipement tel que : décision, exécution, location, facturation, coordination et organisation.

➤ La logistique :

C'est une activité qui permet l'entretien des biens matériels ainsi que l'équipement lui-même (locaux techniques.)

C'est une entité qui permettra le bon fonctionnement de l'équipement.

F. La détente et les loisirs :

Activités d'accompagnement et d'animation qui attirent le public, leur apporte des satisfactions, et leurs pourvoie un équilibre psychologique et physique, Ces activités assurent une grande rentabilité et créent une ambiance et une convivialité à l'intérieur de l'équipement.

II.1.1.2. Objectifs :

La communication est incontournable, car elle permet aux différentes entreprises de : s'installer et de trouver une part des marchés.

Les instruments permettant l'établissement de cette communication sont :

a) Le rapport humain :

- Favoriser la communication formelle- informelle.
- Garantir une organisation interne cohérente.
- Assurer une bonne coordination entre les différents services.

b) la conception de l'espace :

Créer de nouveaux espaces de bureaux dans le but de répondre aux exigences et au bon déroulement du travail.

c) Intégrer les nouvelles technologies au projet :

- Assurer à l'employé le maximum de confort afin d'améliorer son rendement.
- Assurer le maximum de flexibilité de l'espace bureau et un éclairage optimal pour les différentes entités

II.1.2. Organigramme Présente les différentes activités du C.M.F :

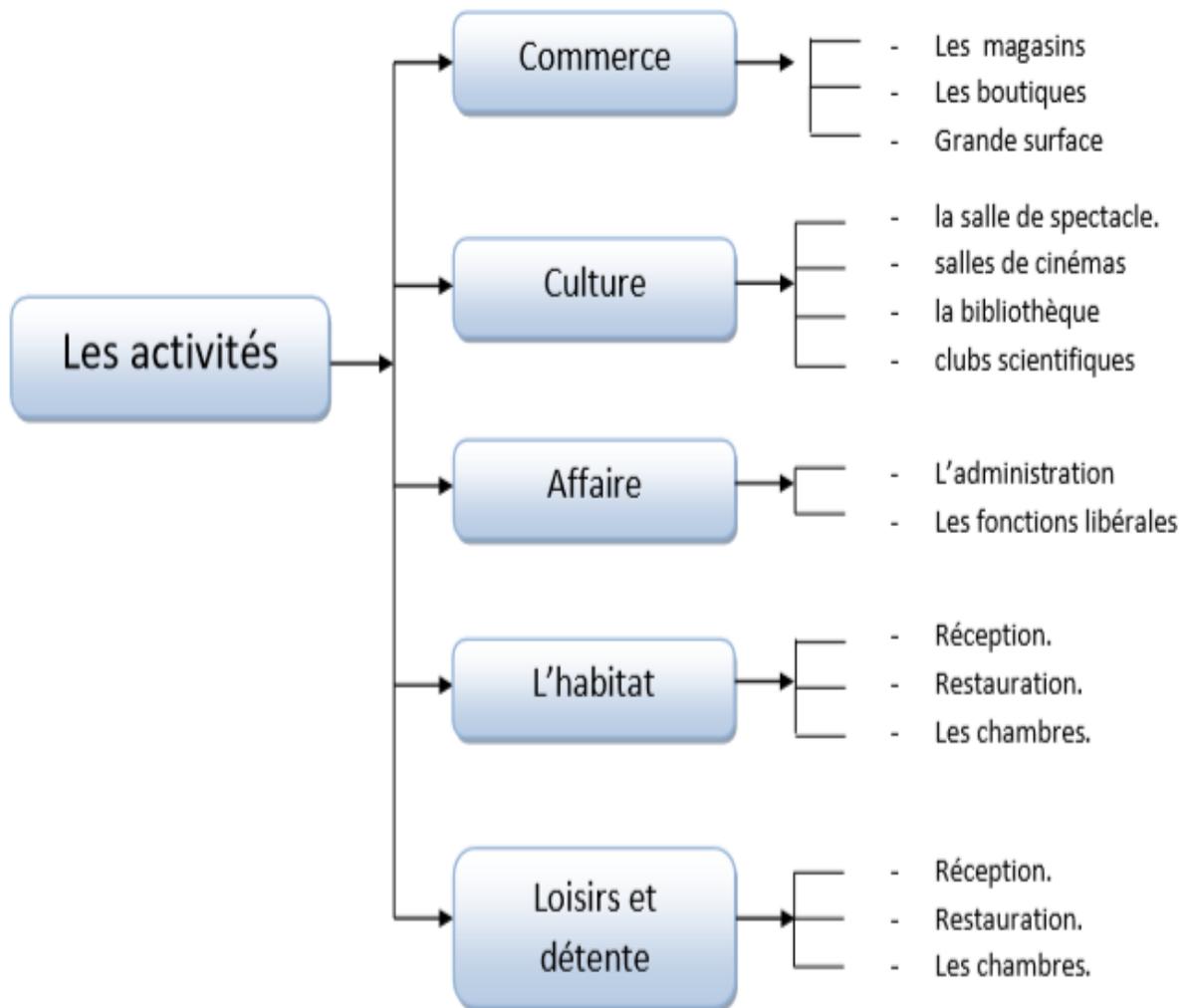


Figure 106 : vue sur la route Ben kouicem
Source : Auteur

II.1.3. La programmation des différentes composantes : (organigramme fonctionnel et spatiaux) :

II.1.3.1. Fonction de commerce :

II.1.3.1.1. La définition :

Faire des achats est une activité urbaine très importante qui entretient la vie, non seulement pour l'acte d'acheter mais aussi pour les fonctions secondaires qui en découlent telles que flâner devant les magasins, observer les gens, faire des rencontres, se distraire, consommer, etc.

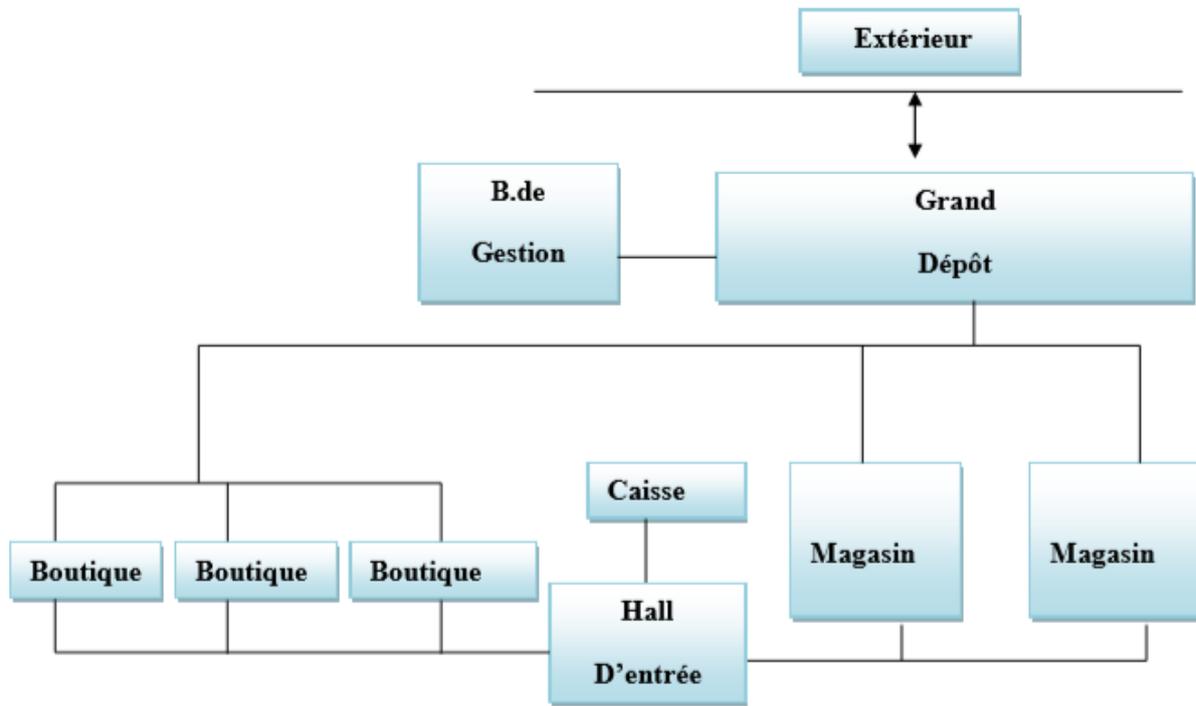


Figure 107 : Schéma de principe d'organisation des espaces du « commerce »
 Source : Auteur

II.1.3.2. Fonctions détente et loisir :

II.1.3.2.1. La définition :

- Détente : «Activité» ou situation permettant de se délasser par une activité agréable, un passé temps ou une distraction. IC d'oxford
- loisirs signifie liberté et choix, il signifie encore dépassement et cela développe les capacités du corps et de l'esprit.
- Dans un centre multifonctionnel, chaque individu trouvera un moyen de détente.

II.1.3.2.2. Les lieux de détente :

- ✓ Centres commerciaux et boutiques.
- ✓ Restaurants et magasins d'alimentation.
- ✓ Théâtre et centre ludique.
- ✓ Installation sportive.
- ✓ Salles de jeux.
- ✓ Salles d'exposition.

II.1.3.3. Fonctions culturelles :**II.1.3.3.1. Définition de la culture :**

- La culture est un domaine très vaste qu'on ne peut inverser dans un équipement, elle est une voie ouverte sur la connaissance de la nature, le développement et l'enrichissement des diverses facultés.
- La culture est un ensemble de structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles, qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre.
- Parmi les équipements culturels, on trouve : maison de la culture, complexe culturel, palais de culture, centre culturel...etc.

II.1.3.3.2. Les rôles et les objectifs des équipements culturels :

Ses rôles et ses objectifs sont :

- Offrir à tout le monde la possibilité de se cultiver.
- Encourager l'échange des idées, l'expérience ainsi que le contact avec les différentes catégories de gens.
- L'élévation du niveau d'instruction et de connaissance.

II.1.3.3.3. Les fonctions principales de la culture :

La culture se présente par plusieurs activités sous le doit de trios fonction principales : création, animation et diffusion.

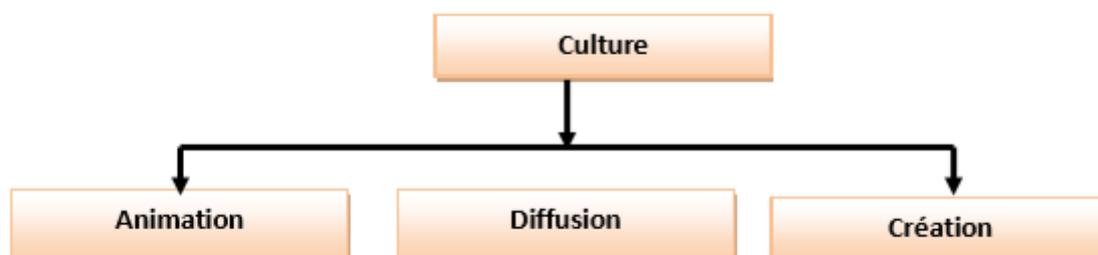


Figure 108 : les fonctions principales de la culture.

Source : Auteur

II.1.4.1. Fonctions culturelles :

II.1.4.1.1. La définition :

C'est une activité qui se déroule généralement dans un immeuble de bureau et administration.

Dans chaque immeuble administratif, on trouve :

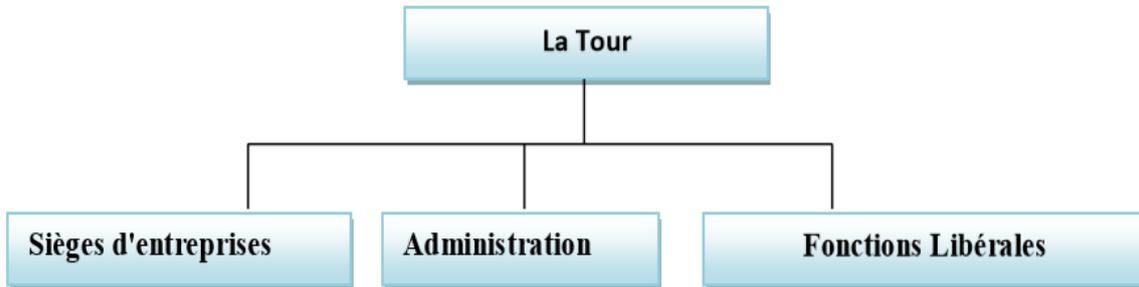


Figure 109 : les fonctions principales de la Tour.
Source : Auteur

II.1.5.1. Hébergement (Hôtel) :

II.1.5.1.1. La définition :

Héberger c'est logée quelqu'un ou l'habiter provisoirement.

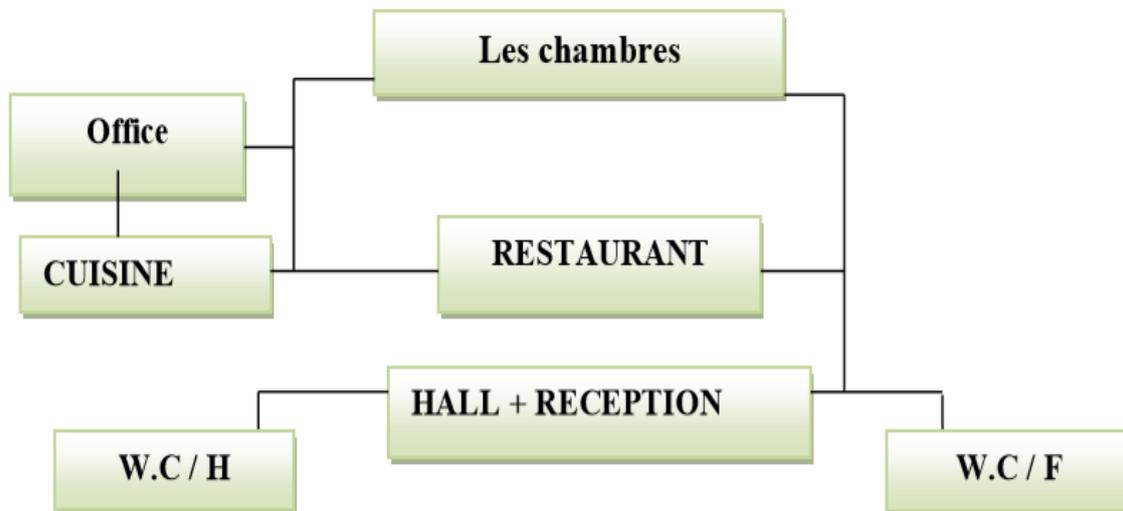
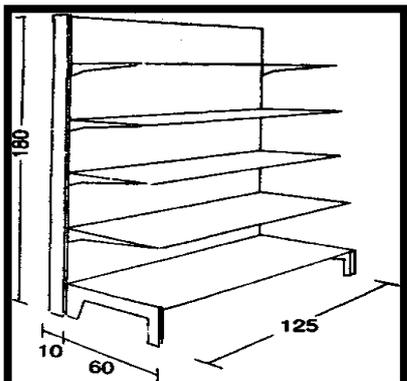
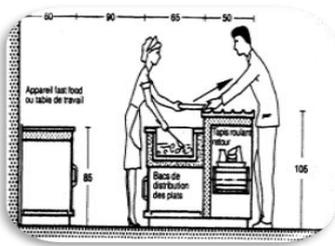
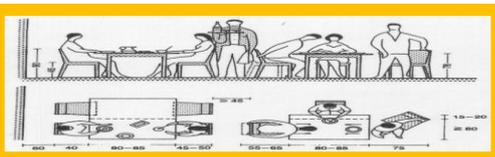


Figure 110 : Schéma de principe d'organisation « l'hébergement».
Source : Auteur

II.1.6. Conclusion :

Après avoir vu dans notre recherche quelques fonctions d'un C.M.F, on peut proposer un programme :

Fonction	Espace	Surface
<p style="text-align: center;">COMMERCE</p>   	Parfumerie	100 m ²
	Photographie	100 m ²
	Fleuriste	80 m ²
	Bijouterie	2 x 80 m ²
	Horlogerie	60 m ²
	Artisanat	2 x 80 m ²
	Cosmétiques	80 m ²
	Valise – sac	150 m ²
	Tapiserie	150 m ²
	Chaussures (H+F)	2 x 150 m ²
	Articles de sports	150 m ²
	Tissu	150 m ²
	Salon de coiffure (H+F)	2 x 100 m ²
	Prêt-à-porter homme	150 m ²
	Prêt-à-porter femme	150 m ²
	Prêt-à-porter enfant	150 m ²
	Jouets pour enfants	100 m ²
	Dégraissage	150 m ²
	Décoration de maison	150 m ²
	Lunetterie	60 m ²
	Super marché	3000 m ²
	Fast food	50 m ²
	Restaurant pour 100 places	300 m ²
	Restaurant pour 50 places	150 m ²
	Cafeteria pour 50 places	150 m ²
	Cafeteria pour 30 places	100 m ²
Salon de thé pour 50 places	150 m ²	
Salon de thé pour 30 places	100m ²	
Self-service	300 m ²	

HEBERGEMENT *HOTEL*		
<p>Locaux communs</p> 	Hall de réception	200 m ²
	Réception	50 m ²
	Salon d'hôtel	100 m ²
	Bagagerie	80 m ²
	Caisse	25 m ²
	Coffres	50 m ²
<p>Administration</p> 	Bureau directeur	30 m ²
	Bureau de comptabilité	25 m ²
	Bureau secrétariat	25 m ²
	Gestionnaire	20 m ²
	Salle de réunion	60 m ²
	Archives	40 m ²
<p>Restaurant</p>	Salle (100 places)	140 m ²
	Réception (caisse)	25 m ²
 <p>Cuisine</p>	Dépôt général	100 m ²
	Dépôt journalier	50 m ²
	Préparation chaude	30 m ²
	Préparation froide	30 m ²
	Plonge	25 m ²
	Office de distribution	50 m ²
	3Chambre froide	30 m ²
	Sanitaires personnel	60 m ²
	Sanitaires clients H+F	40 m ²
<p>Restaurant panoramique</p>	Salle (80 places)	110 m ²
	Réception (caisse)	20 m ²
	Office de distribution	50 m ²
	Sanitaires	15 m ²
<p>Cafeteria</p>	Salle (80 places)	110 m ²
	Réception	20 m ²
	Préparation	20 m ²
	Salle de banquet	150 m ²
	Chambres simples	/x 45 m ²
	Chambres doubles	/ x 60 m ²

HEBERGEMENT	Suites	/ x 70 m ²	
Services techniques	Dépôts	2 x 150m ²	
CULTURE	Salle de lecture et rayonnage adulte	500 m ²	
Bibliothèque	Salle périodique	40 m ²	
	Bibliothécaire	/	
	Hall d'exposition	1200 m ²	
	Hall d'entrée	200 m ²	
Salle de spectacle, de conférences	Cabine de projection	15 m ²	
	La salle	500 personnes	
	Salle de répétition	40m ²	
	Loge individuel	/	
	Loge collective	/	
	Salon V.I.P	/	
	Salle d'interprétariat	/	
	Sanitaire H	/	
	Salle de projection	/	
	Sanitaire F	/	
	AFFAIRE	Bureau du directeur	60 m ²
		Bureau du secrétaire	15 m ²
Bureau de comptabilité		15 m ²	
Bureau réception		15 m ²	
Bureau gestion		15 m ²	
Bureau conseil financier		15 m ²	
Salle de réunion		60 m ²	
Bureau de conseil technique		15 m ²	
Archives		20 m ²	
Stockage		50 m ²	
Professions libérales	Bureaux d'avocats	2 x 50 m ²	
	Bureaux de notaires	2 x 50 m ²	
	Bureaux comptables	2 x 50 m ²	
	Bureaux import-export	2 x 50 m ²	
	Bureaux d'études	2 x 100 m ²	



	Bureaux de location divers	5 x 50 m ²
<p>Les Agences</p> 	Agences bancaires	6 x 150m ²
	Agences publicitaires	2 x 80 m ²
	Agences voyages	2 x 80 m ²
	Agences d'assurances	3 x 50 m ²
	Agence postale	50 m ²
	Agences immobilières	2 x 50 m ²
	Agences de tourisme	2 x 80 m ²
	Petite entreprise	/ x 120m ²
	Moyenne entreprise	/ x 240 m ²
	Grande entreprise	/x300 m ²
<p>Sièges d'entreprises</p>		
<p>Locaux techniques</p>	Chaufferie	100 m ²
	Climatisation	100 m ²
	Groupe électrique	100 m ²
	Atelier d'entretien	100 m ²
	Dépôt	80 m ²
	Chambres personnels	5x15 m ²
	Vestiaires	8x2 m ²
	Office technique	50 m ²
	Sanitaires	30 m ²
	Parking personnel	/
	Parking public	/

Tableau 05 : le programme retenu pour CMF.

Source : Auteur

III. Analyse du terrain :

III.1. Situation du terrain :

Le terrain se situe au Nord de la ville de Guelma, au niveau de l'entrée centrale de la ville.

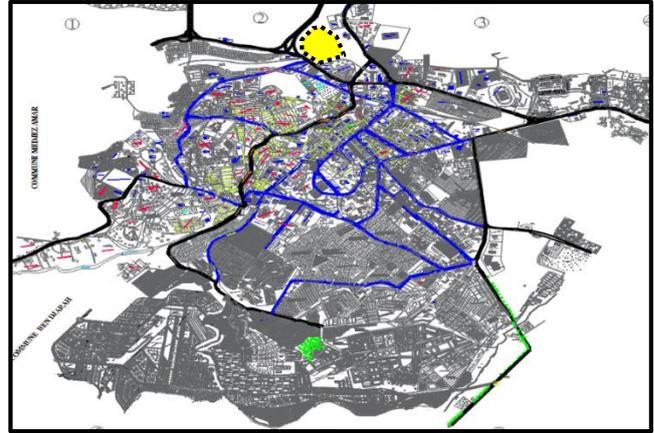


Figure 111 : Carte de situation du terrain.

Source : Auteur.

III.2. Voiries et accessibilité :

La situation avantageuse du terrain, lui assure une bonne accessibilité.

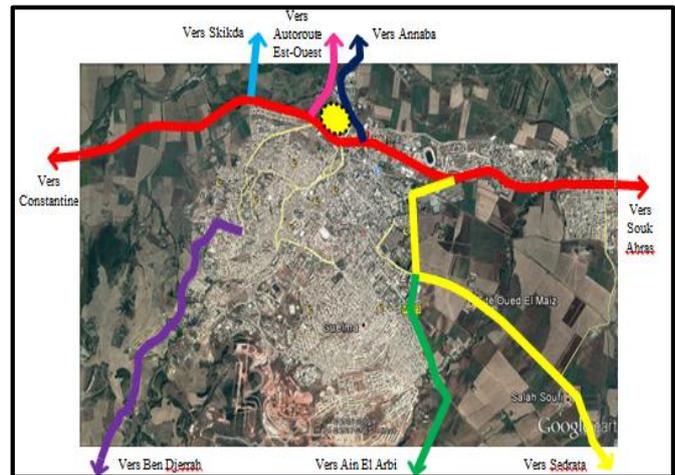


Figure 112 : Carte d'accessibilité au terrain

Source : Auteur.

III.3. Comment accéder au terrain :

La situation du terrain, offre plusieurs possibilités pour accéder au terrain :

- Par la RN 20 vers Constantine.
- Par la RN 21 vers Annaba.
- Par le Boulevard Volontariat.
- Par la nouvelle route vers Annaba.

- Par la rue de Bourwayeh.
- Les potentialités :
 - Une situation stratégique. En face la R.N°21,20, nouvelle autoroute.
 - A proximité des zones touristique ; éducatives.
 - Le terrain offre des qualités paysagères exceptionnelles.
- Les inconvénients :
 - Le bruit les R.N°. Présence de chaaba.

III.4. L'environnement immédiat du terrain :

Des activités avoisinantes complémentaires à celles du projet de la gare multimodale ; Hôtel, centre commercial, station-service, sécurité.

Le manque des habitations et la disponibilité des équipements est un point fort pour le projet, essentiellement à l'entrée de la ville.

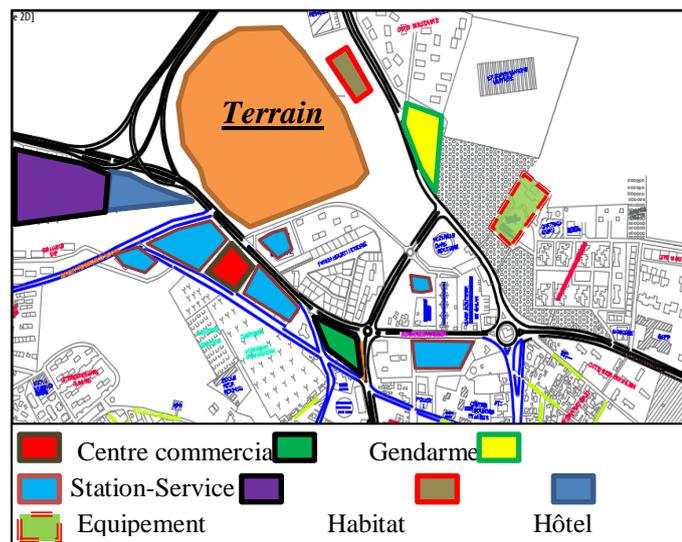


Figure 113 : Carte de l'environnement urbain du terrain.

Source : Auteur.

III.5. Morphologie du terrain :

- Le terrain est de forme irrégulière.
- La superficie du terrain $\approx 180\ 000\ m^2$.
- Le terrain est caractérisé par des pentes inférieures à 5% (presque plat).

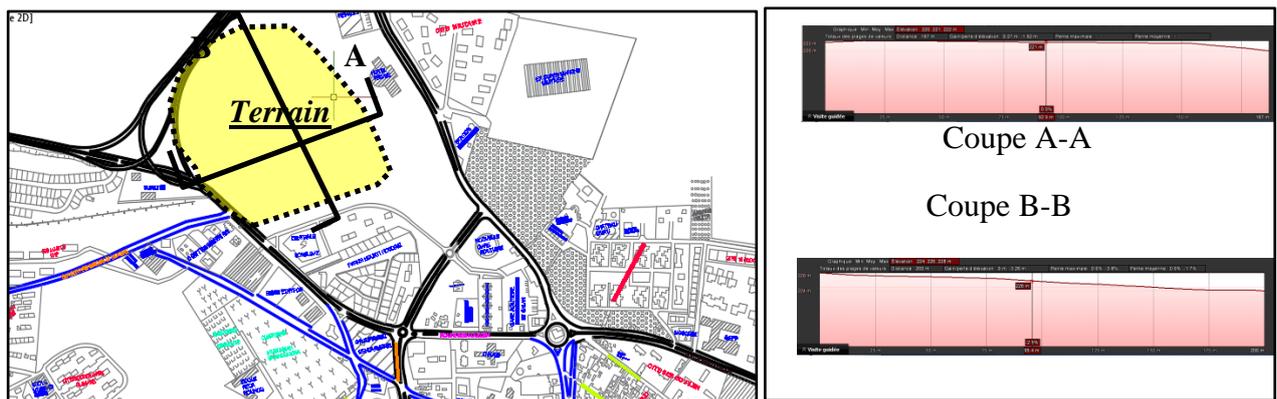


Figure 114 : Coupes Sur Terrain.

Source : Auteur.



Figure 115 : Différentes vues sur le terrain.

Source : Auteur.

III.6. Forme et superficie du terrain :

La forme de terrain est un trapèze avec une pente négligeable. D'une superficie de 18h.



Figure 116 : La forme du terrain d'intervention.

Source : Auteur.

III.7. Données naturelles :

Le terrain est dominé par les vents qui proviennent du Nord-Ouest, ce type de vent est souvent accompagné de nuages chargés de pluies. Les vents du sud sont dominés par la direction Sud-Est, ils sont connus sous le nom de siroco, et ont une caractéristique desséchante. Le terrain est protégé contre les vents Siroco par une mass bâtis du côté Sud et Est, mais il est exposé des vents du Nord et Nord-Ouest, qui passe par la double voie, ce que nécessite une couverture d'arbre au côté Est du terrain.

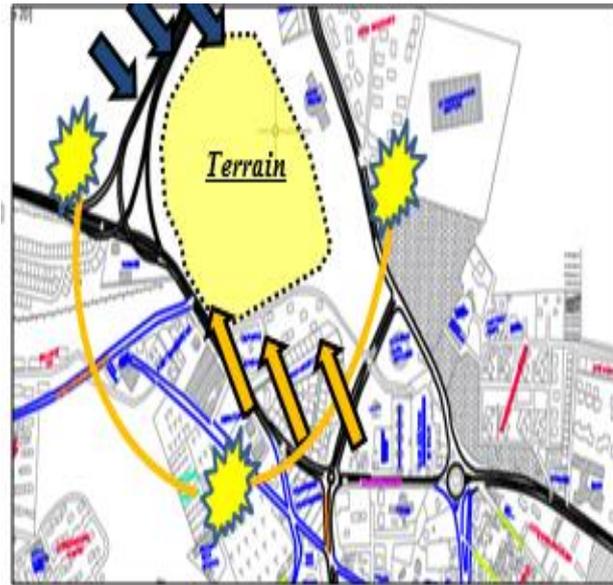


Figure 117 : Schéma représente l'orientation des vents.

Source : Auteur.

III.8. L'étude de voisinage :

L'étude de bâti :

Bâti	Etat du Bâti	Gabarit	Typologie	Toit	Activité
Les logements	Nouveau	R+2	Moderne	Plat	résidentielle
L'hôtel	Nouveau	R+6	Moderne	Plat	culturelle

Tableau 06 : L'étude de bâti.

Source : Auteur.

Analyse architecturale :

- L'absence des décrochements.
- Utilisation des claustras.
- Le rapport plein vide est proportionnel.
- Utilisation des éléments linéaire.
- Utilisation d'une toiture plate.

- **On remarque que :**

- La nature du terrain et sa grande surface nous permet d'implanter un CENTRE MULTIFONCTIONNEL avec une liberté de distribution des espaces.
- L'accès au terrain à partir de la ville se fait par une seule voie donc on doit l'élargir.
- Un avantage du terrain est la vue dégagée et il a un bon ensoleillement et ventilation.

Conclusion :

- D'après les résultats de la phase précédente et l'analyse du terrain on va opter pour un projet dans un contexte de la démarche du projet urbain qui est un CENTRE MULTIFONCTIONNEL.
- Notre objectif de projeter une gare multimodale, c'est d'améliorer l'image de transport dans la wilaya de Guelma et répondre à l'ensemble des besoins sociaux existants.

Conclusion générale

A travers ce mémoire de fin d'étude, nous avons essayé de bien comprendre, et de bien cerner le concept d'entrées de ville, le bien définir dans toute sa globalité et cela à travers une recherche approfondie, en s'intéressant sur sa définition et sa délimitation dans plusieurs domaines, et beaucoup plus dans notre domaine de l'urbanisme, ainsi que son évolution historique, la genèse de ses espaces et leurs évolutions qui a engendré leurs états actuelles, et l'impact de la situation actuelle sur le paysage urbain dans le monde entier ainsi que notre cas d'étude la ville de Guelma que nous avons analysé.

Les entrées de ville représentaient un véritable enjeu, et une problématique inquiétante depuis plusieurs décennies, nombreux sont les spatialistes qui se sont intéressés à ce concept qui était méconnait avant, ou peu abordable par rapport à d'autres concepts qui concerne l'urbanisme et la ville, ces spatialistes ont fourni plusieurs définitions sur ce sujet, des définitions qui portent la même signification pour leurs majorités, des définitions qui sont adaptées à la période historique du concept et qui se sont évoluées avec l'évolution du concept en passant de l'entrée ponctuelle « la porte » à l'entrées parcours « la route » actuellement.

On a aussi abordé la problématique de l'évolution historique du concept qu'on peu qualifié de processus évolutif, les entrées de ville se sont transformé à travers l'histoire en passant par toute les civilisation du monde et toute les périodes de l'histoire ou chaque une a interprété ses entrées selon sa manière, avec divers significations et son savoir-faire propre à sa civilisation et à son époque, on a vu que les entres de ville ont passé de l'entrée ponctuelle qui est la « porte de ville » dans toute les civilisations de l'antiquité en passant par le médiévale et la renaissance jusqu'à que la ville dépasse et brise ses propres murailles ou l'entrées de ville s'est transformée en route et plutôt dans notre ère en autoroute pénétrant au sein de la ville, et pour mieux comprendre la genèse de ses espaces dans leurs états actuelles qu'on qualifiés de désastreuse et anarchique on a procédé selon une hypothèse que plusieurs spatialiste de l'urbanisme ont fourni ,que ses espaces sont des faubourgs de l'époque médiévale qui se sont transformé progressivement en entrées de ville, et cela par la juxtaposition de divers forme urbaines(zones industrielles, zones commerciales et lotissements d'habitats individuelles) poussé par un étalement urbain qui suit ces axes pénétrants, qui a engendrés des espaces avec des formes hétérogènes répondant chaque une a sa propre logique.

Tout ce qu'on nous avons appris et traités à travers l'approche théorique, nous le avons concrétisés à travers l'analyse de notre cas d'étude Entré Nord de la ville de Guelma avec une analyse approfondie de l'évolution historique et une analyse de l'état actuelle, ou on a

constaté que Guelma ne fait pas une exception sois dans le processus de formation qui est lui aussi comme d'autre ville est passé de l'entrées ponctuelle à l'époque de la ville circonscrite à l'entrées parcours après l'arrivée des français et a suivis une évolution sans logique claire avec une juxtaposition de forme hétérogènes qui a comme conséquences des espaces en mauvaise états et non aménagés, ou l'absence d'une organisation règne.

Bibliographie

- [1] **MERLIN P et CHOAY C**, op.cit., Ed. Stratégies d'attractivité ,562 P.
- [2] **DEVILLERS, Christian**, 1994 : Le projet urbain, Éditions du PAVILLON DE L'ARSENAL, Collection LES MINI PA, Paris.
- [3] **INGALLINA P.**, Le projet urbain : Que sais-je, Ed.coll. Que sais-je ?, Paris, 2001,127 P.
- [4] **BOUCHAREB Abdelouhab**, PROJET URBAIN définitions, auteures, stratégie, Master 1 Académique (2011/12) Constantine.
- [5] Guide du Projet Urbain, Ewa Berezowska-Azzag, synthèse du Volume 2.
- [6] **BASSAND. M, COMPAGNON. A, JOYE. D, STEIN.V**, (2001) Vivre et créer l'espace public. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- [7] **Brunet**, 1992 :p174
- [8] G.dubois-taine
- [9] **FROBERT Stéphanie**, entrée de ville dossier de bibliographie, centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et la construction publique, avril 1999, page7.
- [10] **FROBERT Stéphanie**, op.cit.page7.
- [11] Définition et méthode d'analyse des entrées de ville dans un contexte post-grenelle DDT du Cher, Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.
- [12] Définition et méthode d'analyse des entrées de ville dans un contexte post-grenelle DDT du Cher, Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- [13] Contexte des entrées de villes, Lexique de l'urbanisme
- [14] **Benamor Manel**, entrée de ville restructuration et requalification, consulté en ligne le 23/11/16, <http://fr.calameo.com/read/004545551fa9626833866>
- [15] **FROBERT Stéphanie**, entrée de ville dossier bibliographique, centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, avril, 1999.
- [16] **C.Bersani**. Entrée de ville, lieux de devenir, préface, mai 1994.
- [17] **Benamor Manel**, entrée de ville restructuration et requalification, consulté en ligne le 23/11/16, <http://fr.calameo.com/read/004545551fa9626833866>.
- [18] **FROBERT Stéphanie**, entrée de ville dossier bibliographique, centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, avril, 1999.
- [19] Entrée de ville : colloque de l'université de l'Orléan, 26 27octobre. Jean- Pierre Guilhembet, Noelle Dauphin et Françoise Michaud Ferjaville (dir), Renne, Presses universitaires de Rennes
- [20] Idem.
- [21] **BENMIMOUN Samira et BENGOU DIFA Imane**, le quartier de la gare, une nouvelle dynamique urbaine pour la ville de Tlemcen, mémoire master, option urbanisme, page 23.

[22] PDF : Orientation d'aménagement.

[23] PDF : attractivité et projets urbain clés : standardisation ou territorialisation des espaces urbains : Marion abouzit -goussez

[24] Gilles Clément, et al, (1997-1999), « Le jardin planétaire : les héritages du langage », Paris, la collection monde encours, p112

[25] Claude et George Bertrand, (2002), « Une géographie traversière, l'environnement à travers territoires et temporalité», éditions arguments, P 131

[26] Wikipédia, et Claude et George Bertrand, (2002), « Une géographie traversière, l'environnement à travers territoires et temporalité », éditions arguments, P 131

[27] PDF : Les boulevards urbains

-

Résumé

Le concept «entrée de ville» est devenu courant dans plusieurs pays européens, englobant plusieurs enjeux et problématiques généralement liées au paysage urbain, identité de la ville ainsi que sa durabilité et son attractivité touristique, ces problématiques liées à l'état chaotique et dégradé de ses espaces jugé inconvenable pour la ville d'aujourd'hui et celle de demain qui est censé être ; durable, compacte, diversifié et surtout accueillante ,ont poussé les spatialistes de l'aménagement et les décideurs a pensé a une manière de leur redonnées leurs valeurs par des actions de requalifications divers ce qui incarnent l'importance de ses espaces dans la ville.

Cette situation actuelle des entrées de ville, a eu un grand impact sur la ville, son image, son environnement, sa perception ainsi que son attractivité. Les villes actuellement ne se reconnaissent plus au travers de leurs parcours d'entrées, l'identité se perd, l'image que donnent ses espaces est très peu valorisante.

Dans ce contexte, notre recherche vise à cerner le concept d'entrées de ville et fournir toute les connaissances nécessaires afin de comprendre bien son importance et son rôle dans la ville et tout cela à travers les différentes définitions, et aussi bien le comprendre dans son contexte historique, sa genèse, son évolution, et le rôle de la dimension historique par rapport à l'état actuelle des entrées de ville dans le monde, et aussi dressé un constat général sur l'état dégradée de ses espaces.

Notre projet de requalification boulevard urbain consiste à faire de l'entrée Nord de la ville de Guelma une entité spatiale, structurée, hiérarchisée et cohérente pour concilier le confort de vie et le respect de l'environnement. Elle suppose des actions qui privilégient plutôt la maîtrise urbaine, la bonne gestion de la ville et une meilleure gouvernance. Elle implique la résolution de problématiques endogènes (amélioration du cadre de vie, satisfaction des besoins, renforcement des moyens de création d'emploi, animation culturelle, réhabilitation des repères identitaires d'entrée).

المخلص

أصبح مفهوم "الدخول إلى المدينة" شائعًا في العديد من البلدان الأوروبية، حيث يشمل العديد من القضايا والقضايا المتعلقة بشكل عام بالمشهد العمراني، وهوية المدينة بالإضافة إلى استدامتها وجاذبيتها السياحية، وهذه القضايا تتعلق بحالة الفوضى والمتدهورة. مساحاتها التي تعتبر غير مناسبة لمدينة اليوم ومدينة الغد المفترض أن تكون؛ دفعت الاستدامة والمضغوطة والمتنوعة وقبل كل شيء الترحيب المتخصصين في التخطيط المكاني وصناع القرار إلى التفكير في طريقة لإعادتهم إلى قيمهم من خلال إجراءات إعادة التطوير المختلفة، والتي تجسد أهمية مساحاتها في المدينة.

كان لهذا الوضع الحالي لمداخل المدينة تأثير كبير على المدينة وصورتها وبيئتها وإدراكها وجاذبيتها. لم تعد المدن حاليًا تتعرف على بعضها البعض من خلال طرق دخولها، وفقدت الهوية، والصورة التي تقدمها مساحاتها ليست مجزية للغاية.

في هذا السياق يهدف بحثنا إلى التعرف على مفهوم مداخل المدينة وتوفير كل المعرفة اللازمة لفهم أهميتها ودورها في المدينة بشكل كامل وكل هذا من خلال التعاريف المختلفة، وكذلك فهمها في السياق التاريخي ونشأته وتطوره ودور البعد التاريخي فيما يتعلق بالحالة الحالية لمداخل المدينة إلى العالم، كما قدم تقريرًا عامًا عن الحالة المتدهورة لمساحاتها.

يتكون مشروعنا لإعادة تأهيل الجادة الحضرية من جعل المدخل الشمالي لمدينة قامة كيانًا مكانيًا ومنظمًا وهرميًا ومتناسقًا للتوفيق بين راحة الحياة واحترام البيئة. إنه يفترض إجراءات تفضل التحكم الحضري والإدارة الجيدة للمدينة والحكومة الأفضل. وهو ينطوي على حل القضايا الداخلية (تحسين البيئة المعيشية، وتلبية الاحتياجات، وتعزيز وسائل خلق فرص العمل، والتنشيط الثقافي، وإعادة تأهيل معايير الهوية عند المدخل).

Liste des figures

Figure 01 : Evolution du concept des entrées de villes	09
Figure 02 : Les activités dans les entrées de villes et leurs implantations	11
Figure 03 : Schémas représentatifs sur la fréquentation des entrées de ville	11
Figure 04 : la conception de la voirie	12
Figure 05 : les entrées de ville basiques	13
Figure 06 : les entrées de villes à vocation.	13
Figure 07 : les entrées contemporaines	14
Figure 08 : Les échelles des entrées de ville	14
Figure 09 : situation de l'exemple	18
Figure 10 : Élargissement de la rue Cockerill.....	19
Figure 11 : Elargissement de la Rue Cockerill (état d'avancement des travaux, septembre 2014).....	20
Figure 12 : L'esplanade Kuborn –chantier	20
Figure 13 : L'esplanade Kuborn de demain.....	20
Figure 14 : L'esplanade Kuborn de demain.....	20
Figure 15 : La Cité administrative-chantier	21
Figure 16 : La Cité administrative de demain	21
Figure 17 : Le centre CMI en 2012.....	21
Figure 18 : Le centre CMI en 2014.....	21
Figure 19 : Le complexe Neocittà - chantier	22
Figure 20 : Le complexe Neocittà de demain.	22
Figure 21 : situation de la ville de Pulversheim.....	23
Figure 22 : hiérarchie des espaces.	24
Figure 23 : le réseau viaire	24
Figure 24 : maison en bande.....	25
Figure 25 : les jardins de la maison petite collective	25
Figure 26 : situation de la ville de Montréal-Nord.....	26
Figure 27 : Composantes identitaires et structurantes	27
Figure 28 : Plan de stations SRB sur pie-IX	28
Figure 29 : les quatre stations de SRB	28
Figure 30 : composition de boulevard	29

Figure 31 : vue de boulevard.	29
Figure 32 : vue de l'Aménagement durable d'une place publique.	29
Figure 33 : vue de mobilier urbain durable	30
Figure 34 : Boulevard Pie-IX –avant.	30
Figure 35 : Boulevard Pie-IX –après	30
Figure 36 : situation de la wilaya de Guelma	32
Figure 37 : situation de la commune de Guelma	32
Figure 38 : Guelma, quelques vestiges historiques.	32
Figure 39 : L'évolution urbaine d la ville de Guelma.	34
Figure 40 : situation de la zone d'étude.	36
Figure 41 : Délimitation de la zone d'étude.	36
Figure 42 : carte route national 20 et 21	37
Figure 43 : vide urbain.	37
Figure 44 : les équipements	38
Figure 45 : musée el moudjahid (fermé).....	38
Figure 46 : centre commercial (fermé)	38
Figure 47 : les équipements	39
Figure 48 : typologie des logements	39
Figure 49 : logement dégradé (cité Mebarki Said).....	40
Figure 50 : logement individuel (cité Mebarki Said).	40
Figure 51 : logement collectifs (cité Mekhancha).....	40
Figure 52 : logement individuel (cité Mekhancha).	40
Figure 53 : logement collectifs (rue Ben kouicem).	40
Figure 54 : La cité Ben Souileh.	41
Figure 55 : La cité Ben Souileh	41
Figure 56 : La cité Ben Souileh.	41
Figure 57 : Tranche d'âge.	42
Figure 58 : Mobilité.....	43
Figure 59 : la gare routière	43
Figure 60 : vue sur la route Ben kouicem	43
Figure 61 : vue sur la route Ben kouicem	44
Figure 62 : la gare routière	44
Figure 63 : Scénario d'aménagement(Guelma)	46

Figure 64 : situation du centre multifonctionnel	48
Figure 65 : Plan de masse de centre multifonctionnel Numidia	49
Figure 66 : L'accessibilité de centre multifonctionnel Numidia	49
Figure 67 : La volumétrie de centre multifonctionnel Numidia	50
Figure 68 : la répartition intérieure du projet	51
Figure 69 : L'intérieure du projet	51
Figure 70 : Plan RDC du projet	52
Figure 71 : Les organigrammes : RDC+ 1er étage du projet	52
Figure 72 : Plan 1er étage du projet.....	53
Figure 73 : les organigrammes fonctionnels 2 eme, 3 eme et 4 eme étage du projet	53
Figure 74 : les organigrammes fonctionnel 6eme, 7eme et 8eme étage du projet.	54
Figure 75 : Organigramme spatial du centre multifonctionnel « NUMIDIA »	55
Figure 76 : Façade principale du centre multifonctionnel « NUMIDIA ».	56
Figure 77 : Façade du centre (type d'ouverture).....	57
Figure 78 : la disposition et le type d'ouverture	57
Figure 79 : montre les éléments structurants.	57
Figure 80 : la répartition des étages du centre multifonctionnel Numidia.....	60
Figure 81 : Office Riadh El Feth « Alger ».....	61
Figure 82 : Office Riadh El Feth « Alger ».....	61
Figure 83 : plan de situation de l'office de Riadh El Feth	63
Figure 84 : L'accessibilité au projet.	63
Figure 85 : le plan de masse du projet	64
Figure 86 : La volumétrie du projet	64
Figure 87 : l'organisme du projet	65
Figure 88 : Schéma de Principe du projet	67
Figure 89 : ORGANISATION du projet	68
Figure 90 : Les différents plans du projet	69
Figure 91 : Le schéma fonctionnel du centre	70
Figure 92 : Des différents espaces du centre	71
Figure 93 : GALAXY SOHO.....	73
Figure 94 : GALAXY SOHO – Extérieur/ Intérieur.	73
Figure 95 : GALAXY SOHO situation	74
Figure 96 : Les limites et Les Accès au projet	74
Figure 97 : Photo aérienne qui montre le flux sur l'accès principale au projet.	75

Figure 98 : Photo aérienne qui montre le flux sur l'accès principale au projet.	75
Figure 99 : Les tours du projet	76
Figure 100 : Les tours du projet	76
Figure 101 : la partie architecturale du projet	78
Figure 102 : la partie extérieure du projet	79
Figure 103 : la partie intérieure du projet	79
Figure 104 : La circulation dans le projet	81
Figure 105 : Les espaces extérieurs du projet	83
Figure 106 : vue sur la route Ben kouicem	87
Figure 107 : Schéma de principe d'organisation des espaces du « commerce»	88
Figure 108 : les fonctions principales de la culture	89
Figure 109 : les fonctions principales de la Tour	90
Figure 110 : Schéma de principe d'organisation « l'hébergement»	90
Figure 111 : Carte de situation du terrain	94
Figure 112 : Carte d'accessibilité au terrain	94
Figure 113 : Carte de l'environnement urbain du terrain	95
Figure 114 : Coupes Sur Terrain	95
Figure 115 : Différentes vues sur le terrain	96
Figure 116 : La forme du terrain d'intervention	96
Figure 117 : Schéma représente l'orientation des vents	97

Liste des tableaux

Tableau 01 : synthèse Exemple 02 « L'Entrée de Ville de la rue Cockerill : Vers une meilleure qualité de vie ».....	23
Tableau 02 : L'évolution urbaine de la ville de Guelma. (Source : L'archive de l'APC).....	35
Tableau 03 : Les enjeux et les actions	45
Tableau 04 : programme retenu du centre multifonctionnel Numidia Annaba.....	59
Tableau 05 : le programme retenu pour CMF	94
Tableau 06 : L'étude de bâti	97